MEMOIRES DU CONGO
DU RWANDA ET DU BURUNDI

N°75
DÉC 2025

Mme Clémentine Nzuji. Nos trois grands disparus : Julien Nyssens, Cécile Ilunga et André de Maere. Votre Comité de Rédaction.

Mot du président

Nous voici déjà fin 2025, une année bien remplie pour Mémoires du Congo. C'est l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, n'ont pas ménagé temps et efforts pour permettre la poursuite de nos activités.

Nous pouvons évoquer ici notre revue, avec l'équipe de Rédaction, sous la houlette de notre rédactrice en chef, Françoise Moehler, ainsi que de Fernand Hessel pour la partie concernant les activités des cercles partenaires. Saluons aussi la dynamique de nos membres partenaires en RDC, le Centre SDM à Mwene-Ditu et Ilebo, et le dernier-né, Mwanda Mwanda, à Kikwit.

Le programme varié dans les thèmes proposés pour les Journées du vendredi a été suivi par un public toujours heureux de se retrouver et de pouvoir découvrir ou approfondir certains aspects de l'histoire, de la culture et parfois aussi de l'actualité. Merci à notre infatigable Guy Dierckens, grand organisateur de ces journées, avec Robert et Solange Pierre.

Les habitués de notre Forum auront constaté la dynamique apportée par le Pr Narcisse Kalenga Numbi, qui a assuré avec brio la succession du Dr Marc Georges. Lequel l'a mis, il est vrai, sur une bonne rampe de lancement. La participation soutenue des jeunes de Mwene-Ditu et d'Ilebo, les initiatives de Kikwit, les contacts avec nos amis Coutumiers du Lualaba et du Kwilu, sont des indicateurs de la bonne santé de notre association et de l'utilité de notre approche pour mieux faire connaitre et partager notre histoire commune. Je propose à nos lecteurs de suivre la relation qui a été faite au Forum d'octobre, par Me Marcel Yabili, du voyage du roi Baudouin en 1955, il y a 70 ans déjà. Le lien ci-dessous vous permettra de suivre ce rappel historique et le débat qui s'en est suivi.

www.memoiresducongo.be marcel-yabili-voyage-roi-baudoin/

Nous exprimons aussi notre gratitude aux anciens qui nous ont quittés cette année et, tout particulièrement, ces dernières semaines, à Julien Nyssens et André de Maere d'Aertycke. Des hommages leur sont consacrés dans la présente revue.

Si nous avons un vœu à émettre en cette fin d'année, c'est bien celui de voir un climat de paix et de reconstruction s'édifier dans l'Est de la RDC. Les populations martyrisées par des années de conflit ne demandent qu'à retrouver des relations pacifiques entre voisins. Car elles sont condamnées à coexister. Espérons que les responsables politiques pourront trouver et mettre en œuvre les termes d'un accord qui respecte la souveraineté et l'intégrité des États actuellement en conflit. Et que les richesses du sous-sol congolais puissent redevenir un facteur de développement pour les populations du Congo.

Thierry Claeys Bouuaert

Tous nos vœux pour 2026

Le président et les administrateurs
de l'asbl Mémoires du Congo,
du Rwanda et du Burundi, auxquels
se joignent les présidents et administrateurs
des cercles partenaires, vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2026. Que l'an neuf vous apporte
bonheur, santé, prospérité ainsi que la paix en vous et autour de vous !

Sommaire

Hommage
04 Julien Nyssens (22.05.1923 – 16.10.2025)
05 André de Maere d'Aertrycke (20.07.1929 – 12.11.2025)

Carte blanche
06 Mémoires Du Congo en RDC : extension et appropriation par la jeunesse de l'héritage belge en Afrique centrale

Histoire
08 L'uranium du Congo Belge et la découverte de l'énergie atomique : le Manhattan Project (2/2)
14 Le Congo, terre d'avenir est-il menacé ? : conclusion (1/2)
20 Histoire par dates

Culture
22 La littérature congolaise - Zamenga Batukezanga
24 Les éditions du Pangolin : trente ans déjà
26 Décès de Chéri Chérin, maître incontesté de la peinture populaire congolaise
28 Activités culturelles

Nature
30 Le zèbre au Katanga : rapport présenté au Congrès international d'expansion économique mondiale à Mons en 1905 Section V : Expansion civilisatrice vers les pays neufs

Portraits & Témoignages
34 Mes souvenirs du Congo Belge (1946-1959) et de la RDC (1963-1967) : mon village Kongolo (1946 – 1955)
38 75 ans de vie africaine (6) : période 1974-1976
41 La recherche d'emploi en RDC, un parcours du combattant

Afrique
42 L'Afrique à l'aube de sa transition énergétique Enjeux, défis et opportunités (partie 3/4)

Vie de lAssociation
49 Echos des journées, forums et conseils d'administration

Bibliographie
52 N°34

Associations partenaires

Vie des associations
54 Calendrier des activités en 2025

URBA-KBAU
55 N°41

Afrikagetuigenissen
57 N°46

ASAOM - Contacts
58 N°171

CRAA - NYOTA
60 N°203

Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grand Lacs
62 N°36 - Pionniers ardennais et famille Michaëlis

Service de documentation Mabele asbl Mwene-Ditu
64 N°11

Niambo
66 N°09

Mwanda-Mwanda
67 N°02

Calendrier prévisionnel 2026

	FORUM	JOURNÉE DE MDC	AG	CA
Janvier	30			
Février	27	13		
Mars	27	13		
Avril	24	10	21	
Mai	22	29		
Juin	26			
Juillet				
Septembre	25	11		
Octobre	23	9		
Novembre	27	13		

info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.be
Téléphone : 0486 468 339

Appel de la rédaction

Nous renouvelons notre appel pour renforcer nos équipes :

- Comité de rédaction : rédacteurs ou contributeurs éventuels pour la révision/correction ainsi que pour la recherche d'articles et d'illustrations.
- Edition de photos, création d'illustrations.
- Photothèque : mise en ordre, identification, gestion.
- Aide à la préparation des envois de livres et archives au Congo (tri et mise en caisses).

Un grand merci aux membres du comité de rédaction et en particulier à nos correctrices (Françoise Devaux, Catherine Vroonen et Mireille Platel) qui travaillent souvent dans des conditions d'urgence pour nous aider à vous fournir une publication de qualité. Mais chacun peut avoir à assumer d'autres engagements et nul n'est à l'abri d'un problème de santé. Tout renfort nous serait donc utile, sinon indispensable.

redaction@memoiresducongo.be -
Téléphone : +32 475 323 742

In memoriam

Jean-Louis Gabriel
28.01.1944 – 21.08.2025

Fils de Raymond Gabriel (capitaine au long cours, fin de carrière au CFL 1969), Jean-Louis est né à Kamina. Il était le neveu et filleul d'Edouard D'Orjo de Marchovelette (commissaire de district à Kamina, fin de carrière 1952) et le petit-neveu de Jean de Windt (géologue faisant partie de la mission Lemaire 1898).

Il avait rêvé de naviguer comme son père sur le lac Tanganyika ainsi que sur le fleuve Congo mais son projet fut anéanti par l'indépendance. De retour en Belgique, il s'est lancé dans des études d'éducateur et a œuvré toute sa carrière à l'Institut médico-pédagogique de la Province de Hainaut à Marchienne-au-Pont. Riche de son enfance passée au Congo et débordant de créativité, il a excellé auprès des élèves de l'enseignement spécial de cet établissement.

Nous présentons à son épouse, Claudine Lefebvre, nos plus sincères condoléances

Cécile Ilunga
22.11.1943 – 30.09.2025

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Madame Cécile Ilunga, Présidente de l'Union Royale des Congolais de Belgique (UCB fondée en 1919, devenue URCB en 1970) dans laquelle elle s'est investie corps et âme. Très investie aussi auprès des jeunes congolais venus étudier en Belgique, des métis ou encore des vétérans de la Force Publique.

Nos condoléances les plus sincères à sa famille et à ses proches.

Vous trouverez un article circonstancié dans les pages de l'ASAOM dont elle était membre.

MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI

Périodique trimestriel
Agrément postal : BC 18012
N°75 - Décembre 2025
© Mémoires du Congo A.S.B.L
Numéro d'entreprise : BE 478.435.078
Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
Éditeur responsable :
Thierry Claeys Bouuaert
Graphisme : Idealogy

COMITÉ DE RÉDACTION
Rédactrice en chef :
Françoise Moehler – De Greef
Coordonnateur des revues partenaires :
Fernand Hessel
Membres : Thierry Claeys Bouuaert, Françoise Devaux, Marc Georges, José Mabita Ma-Motingiya
Mireille Platel, Catherine Vroonen

Dépôt des articles : Les articles sont à adresser à redaction@memoiresducongo.be, ou remis en mains propres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Président : Thierry Claeys Bouuaert
Vice-Président : Guy Lambrette
Trésorier : Guy Dierckens
Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef
Administrateurs autres : Raoul Donge, Marc Georges, Fernand Hessel, Narcisse Kalenga Numbi, Félix Kaputu, Yves Lefèvre, Etienne Loeckx, Robert Pierre, Jean-Paul Rousseau, Karel Vervoort

COTISATION
Cotisation ordinaire : 30 €
Version numérique : 20 €
Version numérique étudiants : 10 €
Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'honneur : 100 €
Cotisation à vie : 1 000 €

La cotisation donne droit à la revue trimestrielle.

Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association. Avec la mention Cotisation + millésime.

Les changements d'adresse sont à communiquer à vos secrétariats respectifs.

COMPTES BANCAIRES
Mémoires du Congo :
BIC BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :
BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :
BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ
Tarifs disponibles sur demande au siège.

DROIT DE COPIE
Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du n° de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction. Textes et photos doivent être libres de tous droits.

Julien Nyssens (22.05.1923 – 16.10.2025)

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès de notre doyen, Monsieur Julien Nyssens, âgé de 102 ans, qui s'est endormi en paix, entouré de sa famille.

Fort d'un engagement de 15 ans dans le scoutisme (Lones scouts - Lapin Boute-en-train), Julien revêt à nouveau son uniforme pour rendre service pendant la guerre, chaque fois qu'il le peut, comme estafette entre les ministères dans les premiers jours, pour animer ensuite, durant les étés 1942 et 1943, les camps organisés par l'Association des Enfants de Prisonniers (AEP), le premier dans l'ancien château de Sainte-Ode et le second au Séminaire de Bastogne. A la libération de Bruxelles, en septembre 1944, il accueille à l'hôpital St Pierre les grands blessés revenant du front, puis des civils réfugiés des Pays-Bas.

En décembre 1944, à 21 ans, il se porte volontaire pour rejoindre la Brigade Piron qui vient de participer à la libération de Bruxelles. Il suit une formation accélérée à Saint-Nicolas avant d'être envoyé sur le front en Hollande, comme artilleur au sein de la Queen Battery du 1st Belgian Regiment. Jusqu'en 2025, il a participé aux commémorations de l'armistice et au défilé national du 21 juillet.

Administrateur de Territoire au Ruanda de 1948 à 1961, il passe dans le secteur privé à son retour en Belgique et devient expert en gestion de PME. A sa pension, il prend la direction de l'association *Les Amis de Gatagara*, ASBL qui supporte un centre de référence pour la rééducation de la personne handicapée au Rwanda, ce qui l'amènera à y retourner à diverses reprises pendant 20 ans.

Il rejoint Mémoires du Congo dès sa fondation. Membre actif et hautement apprécié durant 15 ans, il a participé à la confection de plusieurs documentaires sur les réalisations belges au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Tous nos membres conserveront un souvenir inoubliable de son action, de son implication et de sa joie d'être parmi nous.

Il a également écrit un livre sur son parcours comme administrateur territorial : *A pied d'œuvre au Ruanda,* publié en 2012 aux Éditions Sources du Nil, collection *Mémoires collectives*.

Patriote ardent, chrétien fervent, Julien eut quatre enfants, quatorze petits-enfants et vingt-cinq arrière-petits-enfants. Il est toujours resté très attaché à l'Ardenne, et en particulier à Sainte-Ode où il a passé tant de vacances dans sa jeunesse.

Nous tenons à assurer sa nombreuse famille de toute notre sympathie et reconnaissance.

Son dernier message d'espérance : *La vie est belle pour qui sait respirer et retourner son sablier lorsqu'il est épuisé. Et la vie égrène ses mystères…*

Vous pouvez retrouver le témoignage vidéo de Julien Nyssens sur notre site web ainsi que sa retranscription dans les revues 63 et 64 via les liens suivants :

www.memoiresducongo.be/julien-nyssens/
www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2022/11/R63-09-22.pdf
www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2023/02/R64-12-22.pdf

FM

André de Maere d'Aertrycke (20.07.1929 – 12.11.2025)

Un autre grand homme nous a quittés ce 12 novembre. Un monument pour notre association qu'il a accompagnée depuis 2006 jusqu'à ces derniers mois, participant activement à nos journées et nos forums.

Sixième d'une fratrie de 9 enfants, André voit son père partir en 1934 rejoindre la Territoriale au Burundi, laissant au pays son épouse souffrante et ses enfants en pension. La guerre l'y surprendra et le mobilisera à Usumbura où il prendra la tête d'un bataillon de la Force Publique.

André termine ses humanités en 1946 à 16 ans et devient docteur en droit de l'UCL en 1951 à 21 ans, après avoir rejoint son père au Kivu pour son mémoire sur les conditions de vie des indigènes en milieu rural. Il épouse la même année Antoinette Powis de Tenbossche.

Animé d'un idéal de servir puisé dans l'esprit caritatif familial et le scoutisme, il passe, avec succès, le concours d'admission pour la Territoriale au Congo belge. Le jeune couple embarque pour Rutshuru en mars 1952. Sa vie au Congo et le travail de Territorial d'André sont largement décrits dans la revue 37 de mars 2016. Il est à Beni, au cours de son troisième terme lors des élections et préparatifs de l'indépendance. Il sera le dernier AT à quitter le Kivu fin août 1960 avant de rejoindre le Katanga pendant 16 mois, comme Juge-Président du Tribunal de District à Kolwezi d'abord, comme Substitut du Procureur d'État à Kamina ensuite. De retour en Belgique après 10 ans d'Afrique, André se spécialise en Droit des assurances, secteur dans lequel il poursuivra sa carrière.

Une fois pensionné, André reste actif comme Chargé de conférences dans des universités du S.E. asiatique et en Afrique. Il retourne à Lulingu au Sud-Kivu où il s'efforce d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et de réhabiliter l'hôpital de la Sominki. Il fait appel aux bénévoles d'Energy Assistance, qui mettent leurs compétences au service de projets humanitaires visant à apporter l'électricité aux populations qui en sont privées, et obtient l'installation de panneaux photovoltaïques qui assureront, dès 2012, l'approvisionnement électrique de l'hôpital. La population est impliquée dans le projet qui sera suivi par Alain, le fils d'André, à l'époque curé-doyen de Braine-l'Alleud et une équipe de bénévoles qui se rendent sur place chaque année dans le cadre du jumelage de leur paroisse avec la paroisse Sainte Barbe de Lulingu. André se mobilise ensuite dans la relance agricole de Lulingu.

Travailleur infatigable, André est sur tous les fronts. Rouage essentiel de Mémoires du Congo, il a collaboré activement à la réalisation des documentaires sur les Administrateurs du territoire et sur l'Enseignement. Il a assuré, de 2010 à 2015, la présidence de l'UROME (Union Royale pour l'Outre-Mer) devenue depuis l'URBA (Union royale belgo-africaine) à laquelle il a donné un second souffle. Il a participé activement, avec Fraternité belgo-congolaise, à la préparation des commémorations du cinquantième anniversaire de Stanleyville 1964.

Il compte, avec André Vleurinck, André Schorochoff et Pierre Vercauteren parmi les auteurs de l'excellent ouvrage *Le Congo au temps des Belges - Une réalité qui dérange - Bilan et réalisations 1885-1960*. Il a également participé, avec quelques anciens collègues de la Territoriale, à des cours d'histoire de l'Afrique à l'ULB et à un colloque à l'UCL.

Diplomate inné, André savait mobiliser ses troupes, ramener l'église au milieu du village, trouver des compromis, concilier les parties, recentrer sur l'essentiel. Que de talents pour un seul homme. Il était l'exemple même de l'humanisme chrétien : compassion, empathie, gentillesse. Il a excellé dans tout ce qu'il a entrepris et s'est acquis la reconnaissance des populations du Kivu, même après des années.

Merci, André, pour tout ce que tu nous as apporté.

FM

www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2016/06/MDC-37.pdf : Portrait d'André de Maere
www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2014/03/mdc_revue_24.pdf : Trois semaines à Lulingu
www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2014/03/mdc_revue_22.pdf : Quand la territoriale parcourait la brousse
www.memoiresducongo.be/wp-content/uploads/2014/03/mdc_revue_16.pdf : Le Pari congolais

Lulingu 10 ans de jumelage :
https://www.youtube.com/watch?v=TMbBEdegRqM

Mémoires Du Congo en RDC

Extension et appropriation par la jeunesse de l'héritage belge en Afrique centrale

Par le Pr Narcisse Kalenga Numbi[1]

C'est un grand honneur pour moi de vous présenter les axes de l'extension de MdC en RDC et, surtout, l'appropriation par la jeunesse de la transmission et du partage de l'important héritage constitué par les œuvres réalisées à l'époque coloniale. Cette présentation ne reviendra pas sur les discussions ouvertes et connues relatives aux bienfaits et méfaits de la colonisation, questions sur lesquelles tout le monde s'accorde dans la divergence d'opinions. Ce n'est pas mon propos.

La raison d'être de MdC est de restituer l'histoire de la RDC en situant les faits rapportés dans leur contexte. C'est de notre histoire, de notre patrimoine culturel, archivistique et infrastructurel qu'il s'agit. Ce patrimoine est à préserver pour aider la RDC à assurer son développement par la maitrise et la connaissance de son passé. MdC est née de la nécessité de collecter, préserver et conserver le patrimoine hérité des actions civilisatrices menées par la Belgique, à l'époque coloniale, en RDC. Je vais vous présenter le programme d'extension et les stratégies d'appropriation de MdC par les Congolais. Mais avant cela, je me propose de raconter brièvement ma rencontre personnelle avec la Belgique et son peuple.

Avant 2001, j'étais personnellement actif et engagé dans les activités culturelles menées par le Consulat général de Belgique à Lubumbashi, Consulat où j'animais, avec l'appui du consul de l'époque – Jozef Smets – le bulletin d'information *Belgica*. Celui-ci se voulait un carrefour, un lieu de rencontre et d'échange entre Belges et Congolais. Il renseignait également les activités du Consulat. Lors de mes études à Bruxelles, à partir de 2001, mes travaux portèrent sur la gestion hybride des archives.

À deux reprises, j'ai effectué un stage académique et de recherche au Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren, à la section *Histoire du Temps Présent* sous la direction de Gauthier de Villers, avec comme encadrants Erik Kennes et Jean Omasombo. Je fis également un séjour inoubliable aux Archives Africaines du ministère des Affaires Étrangères sous la supervision de mon directeur de mémoire Patrick Lefèvre, alors directeur des Archives royales des Armées. Ces immersions ont forgé mes convictions sur la grande œuvre menée par les Belges durant la colonisation. Je les ai côtoyés en nombre, passionné par le désir d'apprendre ce qui s'est réellement passé en RDC, avant, pendant et après l'indépendance notamment. J'ai eu, quelque part, la chance de rencontrer Jean van Lierde, un des collaborateurs de Patrice Emery Lumumba. La rencontre eut lieu dans sa bibliothèque, de la commune d'Ixelles.

Pour revenir à MdC

J'ai intégré MdC en 2024. Je découvrais une communauté unie et solidaire déterminée à relever le défi et surtout à changer le paradigme de l'angle biaisé des relations Belgique-RDC. En RDC déjà, parmi les membres, je découvre un aîné, Me Marcel Yabili, érudit et juriste de formation, promoteur et acteur dans le domaine culturel. A travers le pays, MdC compte des membres au Kasaï (Centre SDM), au Bandundu (Centre Culturel Mwanda Mwanda), à Kinshasa, dans le Kivu et dans la province Orientale, pour ne citer que ces quelques exemples.

Je ne puis que m'associer aux propos de Thierry Claeys Bouuaert[2] sur le fait que « *nous devons combattre l'idéologie décoloniale prégnante, qui n'hésite pas à user et abuser des jugements anachroniques, qui n'apporte qu'autoflagellation et victimisation et qui sème les graines de la discorde entre les générations nouvelles, en Belgique comme en Afrique. Avec un narratif tronqué, sans nuances, qui ne permet pas d'aborder l'examen de ce passé dans la sérénité. Avec toute l'humilité requise, mais aussi une légitime fierté pour les acteurs de la transformation du Congo, Congolais comme Belges, qui en quelques décennies ont fait entrer ce pays-continent dans la modernité.* »

Ainsi, le travail d'extension de MdC en RDC se structure autour des axes suivants :

- La sensibilisation, l'adhésion et la conclusion d'accords avec les établissements du secteur éducatif, du primaire au supérieur en passant par le secondaire. A Lubumbashi, le projet est de créer une bibliothèque

1. Narcisse Kalenga Numbi est Docteur en Information et Communication (ULB-Belgique) et Professeur à l'Université de Lubumbashi. Il est administrateur de MdC et responsable des forums.
2. MdC n°65, numéro spécial 20 ans, pp. 3-5 : www.memoiresducongo.be/revue-65-pdf/

MdC pour la jeunesse du Grand Katanga. L'idée tient au processus de transfert du fonds documentaire (physique et électronique) disponible en Belgique vers Lubumbashi.

- L'extension des activités de MdC à travers la RDC, dans les villes principalement, avant d'envisager de s'étendre dans les coins plus reculés des villages. Localement, MdC cherche des porteurs de l'histoire et de l'héritage colonial belge. Cela demande une certaine organisation, une participation active à des rencontres entre membres. Dans cette perspective, les membres MdC de la RDC pourraient se rencontrer pour échanger et bâtir des plans d'actions de développement basés sur la contextualisation. Dans le même ordre d'idée, les cotisations sont plus que nécessaires pour soutenir les activités envisagées.

- La tenue de conférences et l'organisation de débats et de forums, comme espaces d'expression et de liberté pour parler de tout, sur le passé colonial belge. MdC en RDC entend participer activement à des rencontres scientifiques et de sensibilisation menées en RDC et joindre sa voix à celles des autres dans les efforts de reconstruction et de développement.

- La promotion et la publication (diffusion) des actes et enregistrements sur le passé colonial : promouvoir la recherche basée sur l'action et soutenir la diffusion, avec comme cible la jeunesse. Déjà, la vulgarisation en RDC du portail de MdC (www.memoiresducongo.be) s'avère nécessaire. L'idée ici est aussi de donner la parole aux jeunes, à ceux qui ont à cœur de partager avec les autres.

Recommandations

Il est temps de travailler pour l'intégration des actions menées par la colonisation belge dans l'humus de notre histoire. Plutôt que de nous morfondre sur les affres du passé colonial, nous devrions faire la part des choses et tirer profit des retombées positives de la présence belge en RDC. Je suis moi-même la preuve de ce métissage culturel et scientifique, partageant l'amour de ces deux pays, la Belgique et la RDC.

Aussi, dans le seul objectif de perpétuer la mémoire et les faits historiques, je plaide pour la réhabilitation du Roi Léopold II dans l'histoire belge et congolaise. Si possible, attribuer à certains espaces publics, édifices, avenues et rues du Congo les noms de certains Belges remarquables dans l'œuvre de construction de la nouvelle RDC. ■

© MusAfrica Namur

Puzzle "Belges, apprenez à connaître votre Congo"

Cercle colonial de Grammont - Belgique, 1930

Don de M. Josué Henry de la Lindi au MusAfrica de Namur.

L'uranium du Congo Belge et la découverte de l'énergie atomique

Le Manhattan Project (2/2)

Communication de Mgr Gillon le 10 décembre 1990, à Louvain-la-Neuve.

La première partie de cet article décrivait comment la découverte du neutron en 1932 avait conduit, fin 1938, à la découverte de la fission de l'uranium par Otto Hahn à Berlin.

Les scientifiques juifs d'origines allemande et hongroise émigrés aux États-Unis ont entrevu avec leurs collègues américains et italien la possibilité d'utiliser cette fission de l'uranium pour produire une explosion atomique. Il leur paraît urgent d'alerter le Président des États-Unis.

Le 11 octobre 1939, quelques semaines après qu'Hitler ait envahi la Pologne, Einstein fait remettre au Président Roosevelt une lettre préparée par Wigner, Szilard et Teller, insistant pour que les États-Unis développent les premiers l'arme atomique.

Roosevelt ordonne « *que l'on agisse !* ». Un comité consultatif sur l'uranium se réunit le 21 octobre 1939. Il apprend, en avril 1940, que l'Allemagne poursuit la recherche sur l'uranium. Ce comité s'intègre dans le Comité de recherche de Défense Nationale (juin 1940) puis dans le Bureau de recherche et développement scientifiques (novembre 1941). *(Voir n° 74 de Mémoires du Congo)*

Deux voies sont envisagées pour produire une bombe atomique : la séparation de l'uranium 235 et la production de plutonium à partir de l'uranium 238.

Le 7 décembre 1941, les États-Unis entrent en guerre après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor : le programme nucléaire est poussé à fond. Fermi et Szilard à Columbia (New York), Lawrence et Seaborg à Berkeley, Wigner et Teller à Princeton, travaillent à démontrer la possibilité de réactions en chaînes lentes ou explosives. Les scientifiques sont regroupés à Chicago dans le *Metallurgical Laboratory.*

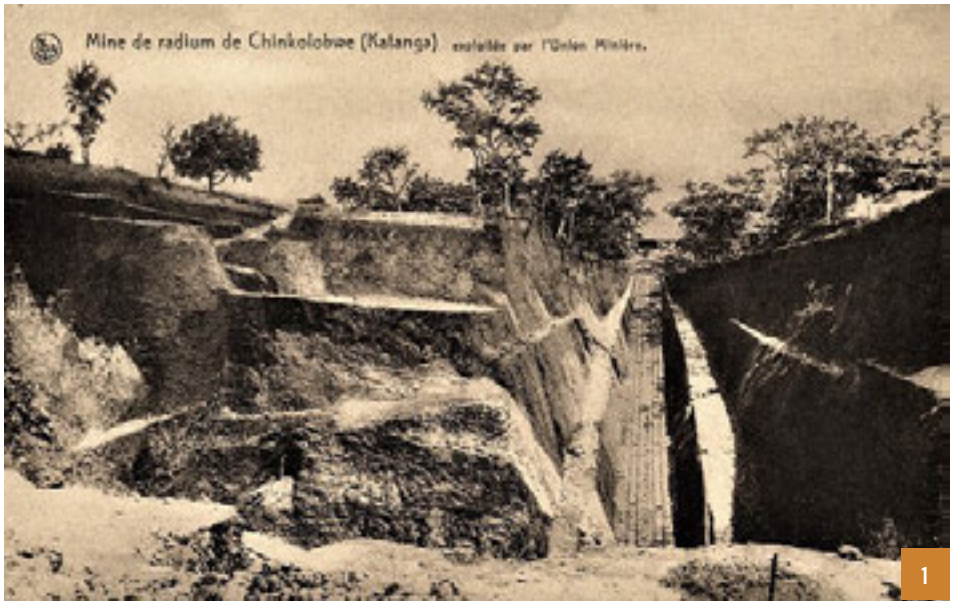

1

Ils sont convaincus que l'explosion atomique est possible.

En juin 1942, le *Corps of Engineers* de l'armée américaine est chargé de réaliser les installations nécessaires à la production des composantes de la bombe. Le *Manhattan Engineer District* (MED) est créé. Il est dirigé, à partir du 17 septembre 1942, par le Général Groves.

Les premières fournitures d'uranium : 1942-1944

Immédiatement, le Général Groves se préoccupe de l'approvisionnement du MED en uranium. Le 18 septembre il envoie son adjoint, le Colonel Nichols, rencontrer Edgar Sengier à New York. A son arrivée, Sengier lui demande s'il vient bavarder ou s'il est réellement client pour l'uranium. Nichols répond qu'il est venu pour faire du business. Sengier est content de vendre son stock. Pour lui, l'important c'est le marché du radium. On convient d'un prix de 1 USD la livre de minerai à condition que, après séparation de l'uranium, les résidus, appelés les tailings et contenant le radium, restent propriété de l'Union Minière. Les 1 139 t en stock près de New York sont immédiatement livrées au MED. De plus, Sengier fera expédier du Katanga 1 000 t d'oxyde disponible sur le carreau de la mine de Shinkolobwe.

Entretemps, les progrès sont importants : Fermi a fait fonctionner, le 2 décembre 1942, la première pile atomique.

Sans attendre même cette démonstration, le *Manhattan Project* s'est lancé dans la construction d'une série de grands réacteurs nucléaires à Hanford, dans l'État de Washington, pour y produire des kilos de plutonium nécessaires à la fabrication d'une bombe. Il fallait plusieurs centaines de tonnes d'uranium pour construire ces piles.

En même temps, le MED décide de se mettre à la séparation de l'uranium 235. Ce seront les usines d'Oak Ridge de séparation électromagnétique et de séparation par diffusion gazeuse. Ici aussi, il fallait des centaines de tonnes d'uranium.

Les besoins du Manhattan Project sont immenses. En 1943, Groves envoie le

capitaine Philippe Merritt au Congo pour s'informer de la possibilité d'existence de gisements d'uranium autres que celui de Shinkolobwe. Il y est reçu par Gérard Assoignon. La réponse est négative, mais Merritt doit aussi évaluer ce que peut fournir rapidement la mine. L'oxyde, jusqu'alors trié à la main, a déjà été expédié. Mais il reste des tailings (NDLR : résidus) contenant de 3 à 20 % d'U_3O_8. Ces tailings sont achetés par le MED en 1943. Ils seront concentrés dans des bacs à piston.

Plusieurs milliers de tonnes sont ainsi transférées avant la fin de la guerre. Il s'avère que 430 tonnes ont été perdues lorsque deux bateaux furent coulés par des sous-marins allemands. La quantité transférée du Congo vers les États-Unis entre 1940 et 1944, aurait atteint environ 4 000 t. Le prix était passé de 1 USD la livre en 1942 à 1,71 USD la livre. Sur ce prix, il y avait 6 % de droits de sortie prélevés au profit du gouvernement de la Colonie.

Les accords de Londres 1944

Début 1944, le MED veut augmenter ses approvisionnements en uranium. Sengier refuse de s'engager sans associer le gouvernement belge de Londres aux négociations. On voit se pointer le débarquement et la libération. Les Américains ont créé un organe d'achat de l'uranium commun avec les Anglais dont l'influence sur le gouvernement belge de Londres et l'Union Minière est importante. Le Comité de coordination militaire anglo-américain décide de constituer, en février 1944, cet organisme d'achat qui s'appellera le *Combined Development Trust* (CDT). Il contacte, dès le 22 mars 1944, Camille Gutt, ministre des Finances dans le gouvernement belge de Londres.

Le gouvernement belge négocie sur base d'un maintien de sa souveraineté et d'une participation ultérieure de la Belgique dans le développement industriel de l'énergie nucléaire fait avec l'uranium fourni par la Belgique. Pour les aspects commerciaux, le CDT doit s'entendre directement avec l'Union Minière.

Comme Groves veut un accord à long terme, il n'est pas possible d'inscrire les sommes nécessaires au budget du Manhattan Project. Groves reçoit sur un compte personnel plus de 37 millions de dollars à la Bankers Trust de New York avec une note au Président de la Banque stipulant que, si Groves vient à mourir, cette somme ne peut, en aucun cas, être transférée à ses héritiers.

Sengier déclara que, en 1937, la mine avait été exploitée jusqu'à 70 m de profondeur mais qu'il y avait encore 100 m de bon minerai pouvant fournir de 10 000 à 12 000 t à 50 ou 60 % de U_3O_8. La réalité dépassera nettement ces chiffres.

Mais les négociations sont devenues politiques. Commencées le 22 mars 1944, elles ne se termineront que le 26 septembre 1944 avec la signature d'un accord après que le gouvernement belge soit revenu de Londres à Bruxelles, ville qui a été libérée le 2 septembre 1944.

Lors de ces négociations, il y a eu très rapidement l'engagement d'une fourniture importante d'équipements à l'Union Minière permettant la réouverture de la mine fermée et noyée depuis 1937. En contrepartie, il y aurait une livraison rapide de 3,4 millions de livres d'oxyde d'uranium au prix de 1,71 USD la livre. On discute beaucoup sur le droit du gouvernement belge de donner le monopole d'achat au trust anglo-américain alors que la convention de Saint-Germain-en-Laye obligeait le Congo à être un marché « ouvert ».

La durée du contrat fait aussi l'objet de palabres. Certes, le CDT voudrait 99 ans : la Belgique finit par accepter 10 ans après la livraison des 3,4 millions de livres prévus dans le contrat. Mais l'essentiel des négociations portera sur la façon d'associer la Belgique aux applications pacifiques de l'énergie atomique. Ceci se concrétise dans l'article 9 de l'accord entre le gouvernement belge et les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni concernant le contrôle de l'uranium[1].

La Belgique sera admise à participer à la mise en œuvre de la production commerciale d'énergie atomique dans l'hypothèse où les gouvernements des ▶

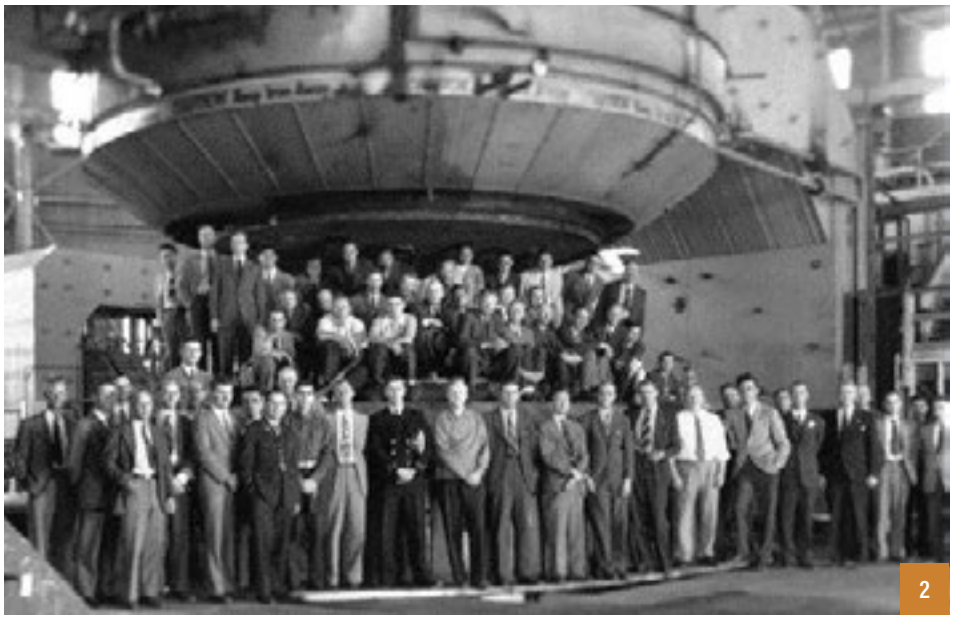

2

1. Memorandum of Agreement between the United States, the United Kingdom and Belgium regarding Control of Uranium.

...9. As regards the use of the above mentioned ores as a source of energy the following arrangement shall apply :

(a) In the event of the Governments of the United States of America and of the United Kingdom deciding to utilize as a source of energy for commercial purpose ores obtained under this agreement, the said Governments will admit the Belgian Government to participation in such utilization on equitable terms.

(b) The Belgian Government undertakes that, in the event of their contemplating the use of such ores as a source of energy, they will so use them only after consultation and in agreement with the Governments of the United States of America and of the United Kingdom.

États-Unis et du Royaume-Uni développeraient cette utilisation avec les minerais fournis par la Belgique. Le CDT voulait que le gouvernement belge signe l'accord avant de quitter Londres pour Bruxelles. Officiellement, l'accord fut signé « à Londres » le 26 septembre 1944. Le gouvernement démissionna le 27 septembre 1944.

La veille, Sengier avait signé à New York le contrat de vente des 3,4 millions de livres d'U_3O_8, puis il partit pour Bruxelles. Cependant, les Américains le prièrent de ne pas passer par Paris tant ils craignaient l'influence de Frédéric Joliot.

Au-delà des 3,4 millions de livres (Mlb) citées nominalement dans l'accord de septembre 1944, deux contrats complémentaires furent signés en 1945. D'après Helmreich, ils auraient porté sur 20 et 40 Mlb qui, ajoutées aux 3,4 Mlb, auraient totalisé 63.4 Mlb, soit 29 000 tonnes métriques (tm). D'autres documents font état, au total, de l'engagement de fournir 46 Mlb, soit 20 865 tm. C'est ce dernier chiffre qui semble exact.

Ces négociations de 1944 ont été décrites en détail dans l'étude du professeur Helmreich publiée en 1983 dans le volume de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer : *Le Congo-Belge durant la seconde guerre mondiale*.

Les premières désillusions

Le Congo Belge avait fourni plus de 75 % de l'uranium nécessaire au Manhattan Project.

Par l'article 9 de l'accord du 26.09.1944, la Belgique espérait être associée rapidement à la mise en œuvre pacifique de l'énergie nucléaire surtout après la manifestation explosive de la réalité de l'énergie atomique le 6 août 1945 à Hiroshima et la fin de la guerre.

Dès fin 1944, les Américains fournissent à la mine de Shinkolobwe 13 millions de USD d'équipements, en particulier des pompes, afin d'accélérer la remise en exploitation de la mine. On construit sur le carreau de la mine une véritable usine de traitement chimique des minerais avec dissolution à l'acide de ceux-ci, fixation sur des résines échangeuses d'ions, puis récupération finale du *yellow cake* sur des filtres à tambour. Cette usine d'extraction chimique permit de traiter des minerais à beaucoup plus faible teneur en uranium, provenant d'une nouvelle carrière qui fut ouverte en 1950.

Les livraisons d'uranium se développent : 1 620 tonnes sont livrées en 1945 ; 3 900 t en 1946 ; 3 000 t en 1947 et, en moyenne, 2 000 t par an de 1948 à 1953.

Les Belges cependant se sentent frustrés ; mais le Congo Belge aussi se sent frustré. Dès 1946, le ministre des Colonies. M. Godding, estime que les 6 % de droits de sortie sur l'uranium versés au Congo sont insuffisants comparés au profit de l'Union Minière. Il refuse un chèque de 100 millions de FB (MFB) que lui offre Van Bree de la part de l'Union Minière.

En mai 1947, Wigny, devenu ministre des Colonies, décide d'ajouter à la taxe à l'exportation de 6 % un droit supplémentaire de 60 FB/kg, imposé par décret du 09.06.47 avec effet au 01.01.47. Ce droit sera payé par l'Union Minière sans être répercuté sur le prix de vente de l'uranium au CDT.

Sengier accepte « pour éviter la nationalisation » mais en insistant pour que le produit de cette taxe reste au Congo. Le droit sera porté à 85 FB/kg le 01.05.48. Il est effectivement une recette du budget congolais. L'Union Minière donne également 10 MFB à l'ULB et 10 MFB à l'UCL pour la recherche nucléaire, ce qui permettra à Marc de Hemptinne de mettre en route la construction du 1er cyclotron belge. Au Parlement belge, les communistes proposent, en décembre 1945, la nationalisation de la production d'uranium.

Fin juillet 1946, le Congrès américain adopte la loi McMahon (PL 585) qui confie les problèmes de l'énergie atomique à l'Atomic Energy Commission (A.E.C.) et interdit l'échange d'informations avec d'autres nations sur l'utilisation industrielle de l'énergie atomique avant que ...

L'article 9 de l'accord avec la Belgique devient pratiquement inapplicable.

En avril 1947, P.H. Spaak insiste pour que soit trouvée une interprétation acceptable de l'article 9 de l'accord avec la Belgique malgré la loi McMahon. Les États-Unis arguent des discussions aux Nations-Unies (le plan Baruck) pour refuser toute divulgation des accords de 1944. Les Belges étudient, en 1948, la possibilité de fournir de l'uranium à l'URSS. Les États-Unis acceptent de fournir des isotopes à la Belgique et de former des techniciens belges à leur emploi.

Nouvelles négociations en 1950-1951 : la Surtaxe

Fin 1947, l'AEC envisage le développement civil de l'énergie atomique mais le réserve à l'industrie américaine. Marc de Hemptinne, envoyé en mission aux États-Unis, conclut fin 1947 que les États-Unis restent opposés à l'installation d'un réacteur en Belgique.

Fin 1949, la Belgique estime que, pour compenser l'effet retardateur de la loi McMahon sur l'accord de 1944, il faut demander aux États-Unis un supplément de prix pour l'uranium livré. Les négociations à ce sujet commencent à Washington le 30 janvier 1950. Les États-Unis acceptent la discussion et envisagent un *sur prix* en février 1950, dans l'intérêt de la Belgique. Van Zeeland est alors ministre des Affaires étrangères. Il veut immédiatement un minimum de 5 millions de USD, ce qui ferait un supplément de 1,25 USD par livre d'oxyde d'uranium pour les livraisons restant à faire sur l'accord de 1944.

En mars 1950, certains estiment que la Belgique doit créer un Institut de recherche nucléaire. Les États-Unis proposent de préparer un réacteur aux États-Unis et de l'ériger au Congo Belge ! (27 mars 1950).

Le Gouvernement belge décide de créer un Commissariat à l'énergie atomique avant la fin de l'année 1950. En novembre 1950, les États-Unis acceptent de déclassifier certaines données sur les réacteurs de recherche.

Le 1er janvier 1951, P. Ryckmans est nommé Commissaire à l'énergie atomique. Il demande une surtaxe qui bénéficie avant tout au Congo[2]. Les États-Unis n'acceptent pas le point de vue : « Arguer du bien du Congo pour la surtaxe ne ferait que différer et compliquer la négociation de l'accord. » Ils proposent une surtaxe de 0,4 USD par livre.

Ryckmans précise : « Le financement du programme atomique belge est une affectation par la Colonie d'une partie de ses ressources venant de l'uranium. » Les États-Unis acceptent finalement une surtaxe de 0,6 USD par livre. L'accord est signé le 14 juin 1951 et confirmé par le Conseil des ministres belge le 28 juin 1951.

On prévoit la livraison de 20 Mlb qui rapporteraient, en terme de surtaxe, un montant de 12 millions de USD. La surtaxe sera payée par le CDT à l'Union Minière qui la ristournera au ministère des Colonies sur un compte géré par le Commissaire à l'énergie atomique. La surtaxe sera payée pour les livraisons postérieures au 13 juillet 1951 : il n'y aura pas d'effet rétroactif.

Ce nouvel accord prévoyait de prolonger de 10 ans l'accord de 1944 qui devait se terminer juridiquement le 15 février 1956. En fait, la prolongation de l'accord se limitera à 3 ans car, dès 1959, les États-Unis ne sont plus preneurs de l'uranium de Shinkolobwe.

Le 30 août 1954, la loi McMahon est modifiée, permettant le partage de certains secrets atomiques n'ayant pas d'implication envers les armes atomiques. Les États-Unis inaugurent le 06.09.1954 le chantier de la première centrale électronucléaire civile de *Shippingport*[3].

Entretemps, les États-Unis ont diversifié leurs approvisionnements en uranium. Ils soutiennent la production nationale de ce minerai et développent également la production canadienne. L'Afrique du Sud récupère l'uranium dans le traitement des minerais d'or. L'uranium congolais est une aide mais n'est plus un besoin vital pour les Américains.

Pour qui la surtaxe ?

Le 7 juin 1955 est signé, à Washington, un accord de coopération entre les gouvernements de la Belgique et des États-Unis sur les applications civiles de l'énergie atomique et un accord de coopération entre la Belgique et l'Atomic Energy Commission.

La Belgique organise, dès avril 1952, le Centre d'Études et d'Applications nucléaires, constitué en ASBL, et présidé par P. Ryckmans. Ce centre a, comme premier objectif, de construire, avec l'aide américaine, un réacteur à uranium naturel modéré au graphite et refroidi à l'air. Le Centre recevra, à charge de la surtaxe, quelque 350 MFB « pour valoriser l'uranium au Congo Belge ». En avril 1957, cette ASBL est remplacée par le Centre d'Études Nucléaires, C.E.N., institution d'utilité publique.

Outre le réacteur BR1 déjà en construction, le CEN construira le réacteur BR3 genre *Shippingport* demandé aux Américains pour l'exposition universelle de 1958, mais que la ville de Bruxelles refuse, à juste titre, d'installer à sa porte. Il sera payé en bonne partie par la Fondation nucléaire, financée par les Électriciens.

La position des Américains s'assouplit quelque peu dès 1953 car ils voient arriver l'échéance de 1956 à laquelle se termine le contrat de fourniture. Ils acceptent donc une série de scientifiques belges en stage aux États-Unis ; ils acceptent également de fournir les matériaux nécessaires à la construction du réacteur BR1.

Le 8 décembre 1953, le président Eisenhower prononce à l'ONU un grand discours « *Atom for Peace* », où il annonce la déclassification de nombreuses données sur l'énergie atomique. « Où sont donc les privilèges de la Belgique ? », s'écrie P.H. Spaak, voyant que les concessions qu'on nous a faites, on est en train de les faire à n'importe qui.

En août 1955 se tient à Genève la première conférence mondiale « *Atom for Peace* ». Les États-Unis y dévoilent beaucoup de données importantes et y présentent un réacteur de recherche type *swimming pool* qu'ils proposent à la Belgique pour 350 000 USD. La Belgique n'y tient pas. Elle veut mieux que cela. Pour ma part, j'examine ce réacteur à Genève pour voir s'il pourrait nous convenir au Congo, mais ses caractéristiques ne me paraissent pas adéquates pour une installation en Afrique. Ce sera la Suisse qui achètera ce réacteur. ▶

3

2. Il est d'ailleurs nécessaire, pour respecter la loi du 18/10/1908 (charte coloniale} sur la séparation des patrimoines entre la Belgique et le Congo Belge, que *la surtaxe* soit comptabilisée en recette au budget du Congo.
3. Shippingport se trouve en Pennsylvanie à environ 35 km de Pittsburgh.

4

5

Le premier réacteur belge, BR1, fut rendu critique[4] en 1956. Il avait été financé essentiellement par la surtaxe pour valoriser l'uranium du Congo Belge. Le second réacteur, demandé pour l'exposition universelle, devint le réacteur BR3 du Centre de Mol, prototype de nos centrales électronucléaires à eau pressurisée (PWR). Il fonctionna à partir de 1962.

La fin de Shinkolobwe

Pour achever d'apurer les contrats de 1944-45 pour lesquels il fallait livrer 20 865 tonnes : 1 200 t furent fournies en 1954, 1 200 t en 1955 et le solde début 1956.

Les invités aux fêtes du 50e anniversaire de l'Union Minière purent, en juillet 1956, visiter le site de Shinkolobwe encore en pleine activité. A l'époque de ce 50e anniversaire, les actions de l'Union Minière étaient au plus haut de leur cours. Certains dirigeants de la Société laissaient entendre toute l'importance de l'uranium dans la valeur de l'Union Minière, alors qu'en réalité la mine de Shinkolobwe était presque vide.

Puisque les accords avec le CDT avaient été renouvelés, on livra 2 000 t d'U_3O_8 en 1956, 2 000 t en 1957 et 2 000 t en 1958. Et ce fut la fin des livraisons aux Anglo-Américains.

La mine fut fermée en 1958 : les installations furent démontées et expédiées dans d'autres sièges d'exploitation de l'Union Minière. Seules restèrent sur place quelques cuves ayant contenu les échangeurs d'ions que l'on avait enfermées dans des constructions sommaires. Il y avait encore sur le carreau de la mine 2.000 t d'U_3O_8 : elles furent expédiées à Olen en 1959. La mine était vide.

Conclusion

Les quelque 4 000 t d'oxyde d'uranium fournies par le Congo Belge au Manhattan Project, entre 1942 et 1944, ont permis aux États-Unis de gagner plusieurs mois dans la fabrication des matériaux nécessaires à la bombe atomique : cela a raccourci d'autant la guerre contre le Japon. Cela a évité une reconquête des îles japonaises extrêmement coûteuse en vies humaines.

Les retombées scientifiques que la Belgique attendait de l'accord de 1944 pour la mise en œuvre pacifique de l'énergie atomique ont été limitées par la loi MacMahon. Cependant, notre pays a pris une place dirigeante dans cette mise en œuvre : 60 % de notre électricité est actuellement d'origine nucléaire.

L'argent reçu par la surtaxe pour valoriser l'uranium du Congo Belge fut bien investi dans la recherche nucléaire, partiellement au Centre de Mol et partiellement dans l'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires.

Malheureusement, lorsque furent terminés ces investissements, à la veille de l'indépendance du Congo, il n'y avait plus d'uranium accessible dans le gisement de Shinkolobwe qui aurait dû être valorisé par ces investissements financés par la surtaxe sur l'uranium.

Cependant, le Congo ne fut pas complètement oublié. Comme le Congo avait fourni plus de 75 % de l'uranium nécessaire à la découverte de l'énergie atomique, j'avais toujours estimé qu'il devait recevoir une place privilégiée dans les applications pacifiques de cette énergie en Afrique.

Le premier réacteur atomique du Continent africain devait être au Congo. J'avais cependant renoncé à acheter le réacteur de recherche exposé à Genève en 1955 car il était trop délicat à faire fonctionner. À l'exposition « Atom for Peace » de 1958, je vis le réacteur Triga, qui, à mes yeux, convenait parfaitement pour une installation en Afrique centrale.

Je fis une tentative pour obtenir de Jacques Errera, gérant le Commissariat à l'énergie atomique, quelques millions de francs belges, miettes éventuelles de la surtaxe. Il me répondit qu'il ne restait rien de disponible. Je m'adressai donc au Gouverneur Général du Congo Belge, Henri Cornelis, qui marqua son accord à l'achat de ce réacteur à charge du budget congolais.

Le réacteur fut commandé en novembre 1958, malgré une tentative de blocage de la part de l'administrateur délégué de la Belgo-Nucléaire. Il arriva en janvier 1959 à Léopoldville où il fut

4. La criticité nucléaire est l'état où une matière fissile maintient une réaction en chaîne de fission nucléaire auto-entretenue, produisant un nombre constant de neutrons.

installé grâce à une aide de l'Université Lovanium, au voisinage de cette université. Il fonctionna à partir du 6 juin 1959. C'était le premier réacteur construit par l'homme sur le sol africain. Il fut amélioré en 1971 et demeure aujourd'hui encore un réacteur de recherche extrêmement valable.

L'échange de bons procédés ne se limita pas au réacteur Triga. Celui (NDLR : l'auteur, Mgr Gillon) qui aurait dû se consacrer, en Belgique, au développement de l'énergie nucléaire, avait été envoyé, sur l'insistance de P. Ryckmans, à Léopoldville dès 1954 pour y fonder et y développer la première université du pays, l'université Lovanium. Cette université représentait un investissement essentiel pour l'avenir du Congo. Sa valeur intellectuelle, humaine et même financière, était sans comparaison avec ce qu'aurait pu rapporter, au Congo, la réalisation d'une installation de recherches nucléaires à laquelle on aurait consacré la surtaxe de l'uranium. ■

Sources

1. Richard Rhodes, *The making of the Atomic Bomb*, Simon and Schuster, N.Y., 1986.

2. Leslie Graves, *Now it can be told*, Harper and Row, N.Y., 1962.

3. Edgar Sengier, *Notes biographiques*, 1957.

4. Helmreich, *The Uranium negotiation of 1944*, ARSOM, 1983. Helmreich, *Gathering Rare Ores*, Princeton Univ. Press, 1986.

5. Ministère des Affaires Étrangères, Bruxelles, Dossier 18137 Négociation Uranium, 1950-1951.

6

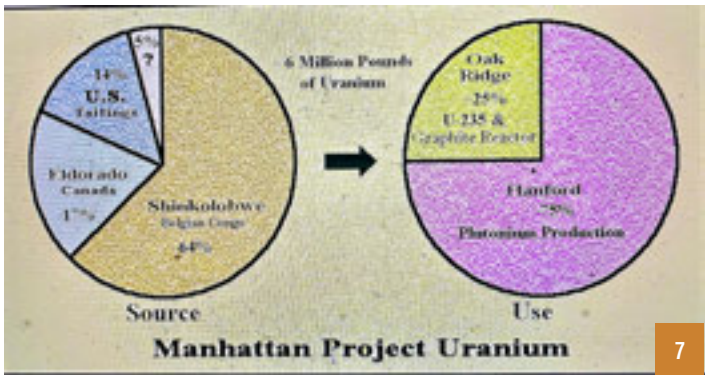

7

8

Légendes photos

1. Mine de radium
2. Groupe Manhattan project
   Military personnel and scientists involved in the Manhattan Project. The development of the atomic bomb had the most significant geopolitical impact among all scientific and engineering undertakings of the 20th century. Might a UAP-Manhattan Project be the most significant scientific and AI-engineered undertaking of the 21st century? (Image credit: World History)
3. Timbre *Atoms for Peace*
4. Réacteur de Kinshasa - AFP
5. Réacteur nucléaire Kin AFP Lionel Healing
6. Localisation de Shinkolobwe
7. Contributions au projet Manhattan
8. Linogravure de Roger Peet, artiste américain, retraçant l'histoire de l'uranium de Shinkolobwe lors du développement du projet Manhattan.

Dans les collines du Shinkolobwe, là où la terre brillait comme une menace, les anciens disaient que les Blancs avaient trouvé un feu plus puissant que celui des forgerons. Un feu qui ne chauffait pas le métal, mais les peuples.

V.Y. Mudimbe : L'Autre Face du Royaume

Le Congo, terre d'avenir est-il menacé ?

Conclusion (1/2)

Par Patrice LUMUMBA

Extrait du livre du même titre rédigé en 1956, soumis à l'éditeur en janvier 1957 et publié à titre posthume en 1961, ouvrage dont le titre résonne comme en écho au livre publié en 1921 par Alexandre Delcommune : « L'Avenir du Congo belge menacé ». Nous proposons à nos lecteurs le chapitre des conclusions. Dans sa lettre de transmission à l'éditeur Office de Publicité S.A., Patrice Lumumba explique les buts de son travail, soit pour l'essentiel : traduire les aspirations des Congolais sur les différents problèmes d'ordre économique, social et politique qui leur tiennent particulièrement à cœur ; éclairer les Autorités belges en particulier, et les coloniaux en général, sur la façon dont les Noirs du Congo envisagent leur avenir dans le monde d'aujourd'hui et de demain ; donner des explications concrètes et précises sur les causes d'inquiétude et de mécontentement des populations congolaises. Un plongeon dans l'atmosphère qui régnait à l'époque dans le milieu des 'évolués', à Léopoldville.

Depuis la pénétration belge en Afrique jusqu'à ce jour, les Congolais se sont toujours montrés dociles, obéissants et reconnaissants à leurs éducateurs. Leur confiance a été mise à l'épreuve depuis plus de 75 ans. Cette paix sociale qui règne au Congo et que les étrangers qualifient de *Miracle belge en Afrique* n'est autre que le signe éclatant d'une bonne administration, et aussi du meilleur état d'esprit des populations autochtones. Le premier stade de la colonisation est atteint : stade de la conclusion des traités, de la construction des routes, de l'affranchissement des populations, etc.

Après ces trois quarts de siècle de dur labeur, de tâtonnements comblés aujourd'hui de succès, les colonisés demandent, avec confiance dans l'ordre et la dignité, de franchir ce premier stade, dépassé par l'évolution, pour entrer dans le deuxième stade. La Belgique va-t-elle décevoir leur confiance ? Nous ne le croyons pas parce qu'aucun motif valable ne justifierait ce refus, et que toute la politique belge tend sincèrement vers l'émancipation progressive des Congolais dont la nation belge assume la tutelle.

Quel est le deuxième stade ? C'est le stade *d'intégration* (pas d'assimilation, laquelle consiste à l'absorption d'un peuple par un autre), *de la démocratisation du pays et de l'africanisation des cadres.* Cette intégration relève de la compétence de nos dirigeants auxquels nous faisons confiance. Nous en avons indiqué, dans cette étude, quelques étapes transitoires qui peuvent faciliter, dès à présent, la promotion des Africains belges.

Ce qui inquiète beaucoup les Africains dans leur coexistence avec les Blancs, ce n'est pas le fait de vivre ensemble avec ces derniers, mais l'idée qu'ils ne pourraient atteindre leur émancipation totale et leur liberté aussi longtemps qu'ils seront sous la domination européenne. Si le Noir rêve donc à l'indépendance, ce n'est pas par haine pour le Blanc ou pour chasser celui-ci de l'Afrique, mais dans l'*unique* intention d'être non seulement un homme libre, mais aussi un *citoyen* au service de son pays et non perpétuellement comme sujet au service du Blanc. C'est aussi parce qu'il croit que même s'il pouvait obtenir son émancipation totale sous la domination du Blanc, cela ne se réaliserait qu'après des siècles parce que l'Européen freinera par tous les moyens invisibles et des desseins politiques cette émancipation, et que, de ce fait, le Noir serait maintenu le plus longtemps possible dans un état d'infériorité. C'est parce qu'il croit, enfin, qu'une fois dans le pays devenu indépendant, l'émancipation des habitants serait beaucoup plus rapide qu'elle ne l'aurait été sous le régime de tutelle et de colonialisme.

« Nous aurons certes des difficultés au début – comme l'avait eues tout peuple – mais nous les surmonterons grâce

à l'aide des Européens auxquels nous ferons appel et qui viendront, dans ce cas, non pour nous dominer, mais pour nous *aider*, pour *servir* l'Afrique. Avec ces Européens, nous entretiendrons toujours des relations de bon voisinage et de fraternité. »

Voici ce que pensent les Africains dans leur for intérieur.

Cette impression générale qu'ont les Congolais – impression qu'ils n'expriment pas devant l'Européen par crainte des représailles (crainte parfois imagi-

naire) – est produite par les quelques considérations suivantes :

→ Depuis l'occupation européenne – voilà 80 ans environ – aucun Noir du Congo (on ne parle pas des deux Congolais de Léopoldville ayant terminé récemment leurs études en Belgique, de même que des prêtres autochtones) – même ceux qui ont terminé des humanités complètes et fait en plus quelques années de philosophie – n'a accédé à un poste – même le plus bas – du cadre européen, aussi bien dans les cadres administratifs, judiciaires que de l'armée. Un Européen (on fait ici allusion aux agents temporaires dont certains n'ont pas achevé leurs humanités) – même celui ayant fait *moins* d'études, est *toujours* supérieur au Noir, même si celui-ci avait fait plus d'études que lui, et partant, plus instruit que lui.

Certains cas de l'espèce existent en fait. L'autochtone, quelles que soient ses capacités, n'occupe pas encore (exception faite pour les prêtres et les deux ou trois Congolais ayant étudié en Belgique) la place qui lui revient, place qu'il pouvait occuper soit depuis longtemps, soit dès à présent, *si les cadres étaient africanisés*. Et s'il occupe quand même un poste de responsabilité, il n'a pas le même prestige qu'on accorde à un agent européen. Il n'est qu'un petit auxiliaire, toujours sous la dépendance d'un agent européen.

Pour lui refuser cette place qui lui revient en toute équité, on dira au Noir qu'il ne possède pas le diplôme d'humanités d'Europe ou tel autre titre académique. Ou bien il doit aller à l'université – alors que tout le monde ne peut pas aller à l'université, que ce soit en Europe ou en Amérique. Ou bien, il devra, s'il est employé à l'administration, attendre 20, 25 ou 30 ans avant de décrocher le grade de commis-chef de 1ère classe pour pouvoir accéder au grade de rédacteur-adjoint ou d'agent territorial adjoint alors qu'un court stage de 3 à 5 ans suffirait amplement et rendrait les éléments exceptionnellement capables, aptes à exercer, avec compétence, ces fonctions d'agent territorial ou de rédacteur. Beaucoup d'éléments peuvent exercer ces fonctions bien longtemps avant d'avoir atteint 5, 10, 15 ou 20 ans de service.

Exemple : un Congolais ayant terminé 6 ans d'humanités, est actuellement engagé à la Colonie au grade de commis de 3e classe. Il lui faut au minimum 18 ans de service (à condition d'avoir de bonnes notes et d'avancer régulièrement) pour accéder au grade de commis-chef de 1ère classe. Et pour atteindre le grade d'agent territorial adjoint, il lui faudra encore 3 ans, soit au total 24 ans. Ce n'est donc qu'après 24 ans de bons et loyaux services qu'un porteur de diplôme d'humanités peut être intégré dans le cadre européen, juste au moment où il sera fin de carrière ou près de l'être. Alors qu'en ce moment où on confère à ce Congolais le grade le plus bas de la hiérarchie européenne, l'Européen ayant fait les mêmes études (humanités) que lui, et qui, dès son entrée en service, fut engagé au grade d'agent territorial ou de rédacteur, sera, après la même période de service de 24 ans, directeur ou chef de service quelque part.

Et pourtant, sans attendre ce délai démesurément long de 24 à 30 ans, ce Congolais peut très bien exercer les fonctions d'agent territorial ou de rédacteur dès son entrée même en service, tout au moins après un stage normal.

Le fait que le sort du Ruanda-Urundi, territoire sous mandat conféré à la tutelle belge en date du 31 août 1923 est, du point de vue administratif, meilleur que celui du Congo, n'est pas sans influencer les Congolais. « Tandis que le Ruanda-Urundi qui eut la grande chance d'être placé en 1923 sous le régime international de tutelle avance à pas de géant vers son autonomie, nous autres Congolais, qui sommes pourtant administrés par la *même administration* belge depuis plus de trois quarts de siècle – donc bien longtemps avant le Ruanda-Urundi – sommes beaucoup en arrière par rapport à notre voisin. Au Ruanda-Urundi, les chefs et sous-chefs sont *rehaussés*, leur autorité respectée, on y a deux Rois, mais au Congo, l'autorité des chefs indigènes est réduite au maximum jusqu'à tel point que nos chefs ne sont plus de vrais chefs dans le sens étymologique du mot, mais de simples notables, des employés de l'État, travaillant sous l'autorité des agents territoriaux et des agronomes. » Paroles authentiques des Congolais à ce sujet.

→ L'incohérence des méthodes – surtout entre les principes de la politique, principes définis par le gouvernement et les autorités supérieures dans toutes leurs déclarations officielles en matière de politique coloniale – et leur application – parfois dans le sens contraire – *par les agents d'exécution*, application faite d'une manière réactionnaire par certains agents des échelons secondaires chaque fois qu'ils ne sont pas personnellement partisans de telle mesure envisagée et édictée par les supérieurs en faveur de l'Africain.

Cette incohérence a créé et crée une confusion très regrettable dans l'esprit des colonisés, lesquels déduisent, par manque de logique, que le « gouvernement fait des combines, des tripotages avec ses agents pour nous amadouer. Il nous promet ceci ou cela, édicte des lois, des règlements, fait des discours spectaculaires, mais ses agents font le contraire ; peut-être auraient-ils reçu des instructions *secrètes*. On leur enseigne même dans "leurs écoles" en Europe d'adopter à l'égard des Noirs des attitudes artificieuses. Avant de venir en Afrique, on leur donne des instructions pour vivre toujours très loin des Noirs. Nous en avons la preuve par la séparation nette des quartiers européens et africains. Les zones dites vertes, qui séparent les cités européennes et africaines, sont des barricades, mais pour nous tromper, on y plantera des arbres, des fleurs sous forme de pépinières. Si ce qu'on nous dit est vrai, cela devrait se traduire en actes concrets tant auprès de hautes personnalités, que des agents inférieurs ».

Expliquons : Si le Gouverneur Général donne, par exemple, des instructions aux agents européens leur recommandant de se comporter avec toute la correction voulue à l'égard des indigènes, et que le comportement d'un grand nombre de ces agents reste inchangé et ne donne pas satisfaction aux Africains, ceux-ci déduisent par ce raisonnement : « Il est inconcevable qu'un petit agent ne puisse observer les instructions et les recommandations du chef de la Colonie. Puisque ces instructions ne donnent pas toujours le résultat auquel nous nous attendons, nous doutons de leur sincérité. C'est de la politique pour nous leurrer ». ▶

Quand certains Congolais éprouvent des difficultés pour obtenir un prêt au Fonds d'Avance Colonie en vue d'acquérir une habitation décente, ils déduisent : « On ne veut pas que nous ayons de belles maisons à notre goût. On nous refuse des prêts pour nous obliger indirectement à occuper les maisons de l'O.C.A. qui ne répondent pas au goût de la majorité, et pour lesquelles on nous accorde des crédits sans aucune hésitation. Tout cela pour que les Noirs n'aient pas des maisons de même goût et de même type que celles des *Maîtres* (des Blancs). »

Quand le Fonds du Roi ne donne pas la satisfaction qu'attendaient les familles congolaises, la réaction est la même : « Notre Roi bien aimé, ayant constaté de ses propres yeux que nous sommes pauvres et mal logés, nous a ENVOYÉ de l'argent pour avoir des habitations convenables. Les Blancs ont détourné cet argent pour l'utiliser à des travaux qui ne profitent qu'à eux-mêmes. On nous trompe. »

→ L'hésitation – voire parfois protestation – qu'on constate chez bon nombre de coloniaux (nous ne généralisons pas) chaque fois que le gouvernement ou les hauts lieux décident d'une moindre augmentation des salaires ou d'une faveur quelconque au profit des Congolais, que ce soit dans le domaine économique, social ou autre.

→ Par l'impression que toute personnalité – qu'elle soit Ministre, Gouverneur-Général, Gouverneur, Administrateur ou simple agent, aussi bien dans le secteur officiel que privé – qui s'occupe activement des intérêts indigènes et des relations interraciales, vit plus près des Africains, finit très souvent par être « mal vu » par les autres, uniquement en raison de sa plus grande préoccupation et de son désintéressement pour la promotion de la société indigène. Il est donc des personnes qui payent cher pour s'être trop intéressées au sort de l'indigène, et qui perdent, dans beaucoup de milieux, la sympathie qu'on avait pour elles.

On illustre cette idée par ces quelques exemples saillants :

« M. Jungers, qui, de l'avis des Congolais, fut le premier Gouverneur Général qui préconisa, dans son discours historique du Conseil de Gouvernement en 1952 – dernier Conseil qu'il présida à la fin de son mandat – la création de la communauté belgo-congolaise ainsi que l'assimilation totale des Congolais immatriculés, fut vivement critiqué, désapprouvé par certains et traité d'insensé (nous avons des preuve irréfutables : articles de journaux) par certaine presse pour avoir exprimé avec audace, des idées progressistes devant des gens aux idées conservatrices. »

A son tour, Monsieur le Gouverneur Général Pétillon, s'il fut approuvé et apprécié par les partisans de la promotion indigène, fut aussi désapprouvé par un bon nombre au sujet de son pathétique discours d'ouverture du Conseil de Gouvernement de 1955, précisément en matière de relations humaines entre Blancs et Noirs, et aussi pour avoir autorisé les Noirs à fréquenter les établissements publics dont l'accès était jusqu'alors réservé aux seuls Européens. Une certaine presse rétorqua à M. Pétillon l'idée que celui-ci avait exprimée dans son discours que « celui qui n'est pas d'accord avec la politique du gouvernement, nous le prions avec courtoisie d'emballer ses valises » et invita à son tour le Gouverneur Général, à « faire ses valises ».

On se rappelle encore de la tension qui régna au Congo au sujet de la décision du Gouverneur Général autorisant l'accès des Congolais dans les établissements publics. Heureusement, elle a été dissipée, grâce au retrait volontaire et raisonnable des Africains de ces milieux. Faisons remarquer que bien des établissements ouvrirent avec plaisir leurs portes aux Congolais et les ouvrent encore.

→ Monsieur le Ministre Buisseret est continuellement l'objet de critiques partisanes et peu charitables, non qu'il administre mal la Colonie, mais parce qu'il accorde beaucoup d'importance au facteur social, parce qu'il prône et défend sans cesse le principe d'égalité de droit et de prestige entre Blancs et Noirs, parce qu'il fait appeler les Noirs pour aller discuter leurs problèmes en Belgique au lieu de les cantonner au Congo et de décider de tout ce qui les concerne sur place, parce qu'il veut « aller vite » avec les Noirs au lieu de marcher à pas de tortue et de retarder par des lenteurs exagérées l'émancipation des autochtones, parce qu'il a créé l'enseignement officiel pour Congolais – alors que, lorsqu'on a créé l'enseignement officiel pour Européens (des Athénées royaux), personne n'a protesté ; et on ne proteste que lorsqu'il s'agit des Noirs, et pourtant cet enseignement donne grande satisfaction aux parents congolais. Si on proteste contre cet enseignement, c'est parce qu'on y enseigne bien le français à partir de la première année primaire, le programme se rapproche de celui des écoles européennes, et que, de ce fait, les Noirs seront vite instruits pour concurrencer les Blancs. On est contre M. Buisseret parce qu'il a conquis l'âme des Congolais, lesquels voient en lui non un ministre, un Belge, un catholique, un libéral, un socialiste, un communiste, mais un AMI sincère des Noirs, comme pour tout autre Belge qui s'occupent d'eux. C'est peut-être parce que certains craignent que par cette sympathie unanime et cette grande confiance que des Congolais de toutes opinions – protestants, catholiques et païens – témoignent à un ministre libéral, les Noirs du Congo deviendront tous des libéraux, ce qui est tout à fait faux puisque ce n'est pas l'étiquette libérale, catholique, socialiste ou communiste qui intéresse les masses indigènes, mais bien *leur bien-être matériel, intellectuel et moral.* Toute personne qui sait nous procurer ou nous faciliter l'acquisition de ces biens, c'est vers lui seul que nous tournons nos regards et non vers des questions de dogmes ou de franc-maçonnerie, lesquelles ne nous préoccupent d'ailleurs que fort peu, puisqu'elles ne nous apporteront aucun avantage matériel. Enfin, on est contre M. Buisseret parce qu'il veut faire avancer les Noirs au lieu de les laisser toujours boys des Blancs. »

Ces paroles nous ont été racontées par 90 % des Congolais, et nous ne voulons y faire aucun commentaire.

Un fonctionnaire, aimé de ses collaborateurs africains est-il désigné à l'intérieur ou pour un autre poste, on crie : « Voilà, on nous l'enlève pour l'envoyer ailleurs parce qu'il s'entend bien avec les Noirs et que les supérieurs voient cela d'un mauvais œil. » « Un bon Européen qui nous aime et qui nous rend parfois visite à nos domiciles ne reste jamais longtemps dans ce ser-

vice (ou bureau ou cette société) parce qu'on préfère n'avoir que des gens qui ont la même mentalité à l'égard du Noir. Pour sauver sa situation, le Blanc – même le plus sympathique – s'abstiendra de toute familiarité avec les Noirs. Tel Européen a été maintenu parce que nous avons envoyé une pétition aux autorités supérieures pour réclamer son retour parmi nous. » Ces paroles, on les entend à peu près partout, aussi bien chez les bureaucrates que chez les ouvriers. Mais jamais, on ne les confiera à un Européen. Et pour cause : crainte de représailles. Ces déclarations, nous les avons reproduites telles que nous les avons enregistrées au cours de l'enquête. Nous les livrons telles quelles par souci d'impartialité afin de ne pas altérer la pensée de nos interviewés.

Cette impression générale que nous venons d'illustrer par quelques explications concrètes, reste vivace chez la majorité des Congolais. C'est ce qui explique pourquoi ils se méfient de plus en plus de tout ce qu'on leur promet et des discours officiels, même lorsque ceux-ci expriment pourtant des intentions bien sincères.

Cette méfiance est due en partie au fait que certaines promesses formellement faites aux indigènes sont restées, pour l'une ou l'autre difficulté, irréalisables.

Le malheur aussi est que les autochtones, dans une grande proportion, ne savent pas toujours patienter : ils s'imaginent qu'une promesse qui est faite aujourd'hui sera réalisée demain, sans se rendre parfois compte que son application est parfois subordonnée à une étude préalable du problème – ce qui doit quelquefois prendre du temps. Si la promesse n'est pas immédiatement suivie d'exécution, on la taxe de supercherie. Cela n'empêche aussi que les autochtones ont raison dans certains cas.

Ce regrettable climat de suspicion doit être assaini le plus rapidement possible avec la meilleure volonté de toutes les élites blanches et africaines avant que le fossé ne s'élargisse davantage. Ce sombre tableau doit être clarifié.

Faisons remarquer sans tarder, pour ce qui concerne le Fonds du Roi, que ce Fonds ne paraît pas encore suffisamment alimenté. Certaines sociétés continuent à faire des dons. Les autorités administratives avaient déterminé, avec toute l'attention voulue, les conditions d'octroi de subventions. Toutefois, il est bien certain que toutes les familles congolaises ne sauraient pas y avoir recours.

Les nobles intentions du Roi ne doivent pas être suspectées. L'argent n'a aucunement été détourné à d'autres fins. Au contraire, l'administration ne cesse de faire appel à la générosité des Belges pour alimenter le Fonds afin de lui permettre d'étendre son action dans un plus grand rayon.

Les intentions du gouvernement, exprimées soit verbalement, soit dans la législation, sont sincères. Les quelques erreurs qu'on relève dans tel ou tel domaine sont à imputer uniquement aux agents responsables.

Ces erreurs disparaîtront. Ayons confiance l'un dans l'autre.

Depuis ce dernier temps, on parle beaucoup de la « Crise de confiance ». Cette crise, disons-le franchement, est la résultante fatale de certaines promesses non tenues, des fautes passées, du maintien injustifié (parce qu'il y a un maintien justifié) de certaines mesures *discriminatoires* – surtout à l'égard des élites, et de la maladresse de certains coloniaux. Tout cet ensemble provoqua, en fin de compte, le désespoir et le raidissement de la confiance. Ces mesures discriminatoires, ces promesses non tenues, ces fautes, sont la source unique de cette crise et de toutes les conséquences qui peuvent en résulter.

Les justes protestations des Congolais contre ces mesures injustes n'ont pas toujours éveillé l'attention des responsables locaux. Certains Africains, qui défendaient la cause commune en servant d'intermédiaires entre la population et les autorités, furent souvent taxés, *par incompréhension*, de « révolutionnaires », de « nationalistes », alors qu'ils étaient en réalité de précieux collaborateurs qu'il fallait prendre à la main, des leaders loyaux qui, étant parfaitement au courant du mécontentement latent qui s'accumulait dans le cœur de leurs frères, voulaient chaque fois en prévenir les dirigeants afin de leur éviter là des démêlés avec les administrés.

A la place de ces interlocuteurs loyaux, qui avaient la confiance des habitants, on préféra recruter, comme collaborateurs ou représentants des Congolais, des gens politiquement triés, des *muets*, des hypocrites si nous osons dire (pas tous, mais la grande majorité de ces représentants ne sont pas estimés par les habitants. Un petit sondage d'opinion le prouvera à quiconque veut faire l'expérience), et qui, en étant eux-mêmes au courant de la vague de mécontentement qui se dessinait dans les milieux indigènes, ne portèrent pas ces faits à l'attention des autorités responsables. Ou, dissimulant la vérité et abusant du crédit qui leur fut accordé, ils induisaient souvent celles-ci en erreur en leur chantant hypocritement des louanges au lieu de les éclairer. Ces émissaires ne rendaient service, ni aux Blancs ni aux autochtones, mais à eux-mêmes.

Ainsi les dirigeants et les administrés vivaient et vivent encore souvent dans une atmosphère d'incompréhension, incompréhension créée en partie par de faux émissaires. Certains jugements téméraires n'auraient pas été portés, aussi bien du côté européen que du côté congolais, si les deux partenaires – colonisateur et colonisé, gouvernant et gouverné ou Blanc et Noir – se communiquaient, dans une atmosphère de confiance mutuelle, les problèmes qui les opposaient, et dont la solution aurait pu leur éviter des querelles continuelles.

En dehors de ces difficultés d'ordre interne – difficultés qui persistent encore – s'ajoutent d'autres influences extérieures largement facilitées par les moyens modernes de communication. Les évolués lisent, commentent et sont au courant de tout ce qui se passe dans le monde. Ils s'intéressent de plus en plus à la vie politique. Les mouvements qui se dessinent dans les autres colonies d'Afrique, où leurs voisins réclament l'autonomie ou l'indépendance, ne leur sont pas étrangers. Ils envient la situation de certaines colonies et désirent obtenir, à leur tour, une situation équivalente. Ils aspirent à jouir de tel ou tel régime dont jouissent certains territoires d'Afrique.

A ces désirs, tous légitimes mais tantôt raisonnables et parfois un peu capricieux (capricieux lorsqu'il s'agit de ▶

certains désirs inconsidérés ou exprimés prématurément), les candidats libérateurs des races opprimées (c'est le mot qu'ils emploient) viennent donner un appui caché, discret, sans mesurer les conséquences qui peuvent en résulter. Cet appui, donné parfois par des personnes mal intentionnées envers les Belges, ou simplement par des propagandistes communistes, constitue un appoint à l'agitation des esprits autochtones.

Nous ne parlons pas ici de l'action bienfaisante de ceux-là, qui, par leurs écrits pondérés, font parfois quelques remarques de bonne foi sur tel ou tel aspect de la colonisation, et qui ne visent par-là que les intérêts supérieurs de la civilisation et la sauvegarde de la souveraineté nationale.

Ces diverses influences, que nous venons de stigmatiser, ont une force tellement irrésistible et imperceptible qu'aucune mesure coercitive ou militaire ne peut arrêter.

Comment dissiper cette mauvaise atmosphère afin de faire régner définitivement la concorde ?

D'aucuns croient que seules des mesures de fermeté pourront rétablir une meilleure atmosphère. Entend-on par là des mesures policières ? D'autres suggèrent de faire surveiller les frontières du Congo en vue d'éviter l'intrusion des influences de l'Est parmi les populations congolaises. On croit aussi faire dédoubler l'action de la Sûreté afin de surveiller tous les éléments suspects qui auraient des tendances nationalistes.

Tout cela nous semble une vaine préoccupation. Les solutions ne sont pas là. Peut-être pourrait-on obtenir quelques résultats momentanés. Même si chaque Congolais était surveillé par un agent de police, même si le Congo était encerclé par des barres de fer, cela n'empêcherait pas le cœur de fonctionner, l'esprit de penser.

Plus les autochtones auront l'impression que leurs désirs sont étouffés, leurs gestes surveillés, plus ils auront la conviction qu'on veut freiner leur évolution. Cela ne fera que chauffer leur esprit et amenuiser de plus en plus la confiance.

Pour notre part, il nous semble que les solutions doivent être cherchées sur un autre terrain. Les problèmes sont parmi nous-mêmes et c'est à nous-mêmes à les résoudre dans une atmosphère de compréhension mutuelle.

Les solutions qui résulteraient des accords librement consentis auront des racines plus profondes dans les cœurs des administrés. Elles renforceront davantage leur loyalisme et leur attachement aux Belges, que celles basées sur le militarisme.

Certaines personnes, qui ne connaissent certainement pas l'âme du Congolais quoi qu'elles le prétendent, affirment que la crise de confiance dont on parle beaucoup dans toute la presse, est due à l'ingérence des politiciens de Belgique dans les affaires coloniales et à leurs contacts avec les indigènes.

Il nous semble, en parfaite connaissance de cause, que ces affirmations ne sont pas exactes. Ou bien on cache la vérité pour jeter le tort sur les innocents d'Europe, ou bien les docteurs ès-sciences coloniales et les connaisseurs de l'âme noire n'ont pas bien ausculté les replis du cœur de leurs patients.

Bien au contraire, tous les Congolais croient fermement que c'est grâce à l'action vigilante de plus en plus grande de ces parlementaires métropolitains et du Chef de la Colonie que cette confiance est sauvée ou en voie de l'être complètement juste au moment critique où l'atmosphère du Congo était chargée de nuages. C'est grâce à la saine émulation de ces politiciens de Belgique – qu'on accable de tous les péchés d'Israël comme s'ils n'avaient que des défauts et des visées pour la destruction du Congo – que des améliorations substantielles sont en voie d'être portées dans la vie du Congo, non seulement dans l'intérêt des autochtones, mais aussi des Belges et de la Belgique elle-même.

C'est en raison de cette confiance qu'ils ont envers la Belgique que les Congolais organisent, à chaque passage du Ministre des Colonies ou de toute autre personnalité de la Métropole, de riantes réceptions et des manifestations de sympathie à l'intention de leurs protecteurs, compatriotes et amis, réceptions au cours desquelles on s'entretient amicalement.

Si certains coloniaux n'ont pas la confiance des Africains, c'est parce qu'ils manquent de tact et de sympathie à leur égard. Il existe par contre des coloniaux qui, vivant plus près des Congolais, les traitent avec humanité et justice, gardent et garderont la confiance de ceux-ci.

Nous devons à la vérité de reconnaître qu'une certaine propagande a été faite par des personnes irresponsables (certains Blancs) pour soulever les populations autochtones – surtout les milieux évolués – contre le gouvernement au pouvoir. Certains écrits d'insolence inqualifiable qui furent adressés par certains évolués aux Autorités supérieures le prouvent en suffisance. Ce sont des Européens qui se cachaient derrière les Noirs pour créer des ennuis au gouvernement.

Jamais un Noir du Congo n'a eu la moindre idée de s'insurger contre l'autorité – surtout contre les hautes personnalités.

Quel est cet évolué congolais qui, *de son cru*, conçut l'idée d'adresser des manifestes à un Ministre des Colonies, par exemple ? Quel est ce groupement d'évolués qui, *de sa propre initiative et sans aucune instigation de l'Européen*, rédigera des télégrammes, des pétitions, des pamphlets, dont on accabla le Ministre par la voie de la presse, depuis ces deux dernières années ?

Alors que le temps n'est pas si éloigné où tout Congolais était pénétré de l'idée que la moindre rouspétance insolente à l'égard des autorités peut lui coûter des châtiments. Même lorsqu'il voulait signaler une situation anormale dans la personne d'un simple agent du gouvernement ou pour tout autre situation irrégulière, il n'osait pas souvent le faire. A supposer même qu'il voulait signaler la situation par la voie de la presse, il se contentait très souvent des écrits anonymes et tous les journalistes le savent pour avoir reçu des articles des Congolais relatant pourtant des faits exacts, mais non signés. Cet anonymat était et est souvent employé à cause de cette crainte, même par des évolués supérieurs.

Chaque fois qu'un Congolais ou des Congolais s'en prennent publiquement à l'autorité, sachez que dans 90% des cas, ils sont poussés et soutenus par l'Européen ou par les Européens. L'article 136 du code pénal (Livre II) stipule : « Est puni d'une servitude pénale de 6 mois au maximum et d'une amende de 25 à 200 frs, ou d'une de ces peines seulement, celui qui a outragé par faits, paroles, gestes ou menaces, un magistrat, fonctionnaire ou agent de l'autorité ou de la Force Publique *dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions*. » Si ces Congolais qui, sous certaines instigations, se sont rendus et se rendent encore coupables des écrits outrageants à l'adresse du Ministre et des autorités n'étaient pas « couvés », ils auraient certainement été punis. Il n'est pas question de la liberté de la presse, c'est une question du respect dû aux autorités.

Quand le Ministre, *dans l'exercice de ses fonctions*, nomme en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus, un Africain comme attaché de son Cabinet, ne l'a-t-on pas traité – ou pour mieux dire insulté – de *grossier*, dans une certaine presse indigène. Parce que, selon cette presse, le Ministre n'a consulté personne, qu'il a manqué à la courtoisie d'usage (cette courtoisie d'usage permet-elle d'insulter publiquement un représentant de l'autorité ?...), qu'il a été *grossier* envers tous ceux qui détiennent quelque autorité... On peut certes faire des remarques à un fonctionnaire quand il se trompe. Mais ces remarques doivent être polies. On ne doit pas se permettre des insultes. C'est fouler l'autorité aux pieds. Au lieu de féliciter le Ministre pour l'acte qu'il a posé, on ne lui cherche que noise à tous propos. Au lieu que tous les habitants de ce pays, Belges et Africains, adressent sincèrement des félicitations à leur compatriote à l'occasion de sa promotion, on le ridiculise parce qu'il est (selon le même journal) libéral. Nous ne défendons personne et ne sommes contre personne, mais défendons le principe. Ce principe, c'est le respect loyal de nos représentants.

Si les Européens voient des couleurs politiques, nous Congolais, voyons tous les Belges : catholiques, libéraux et socialistes, comme étant TOUS nos éducateurs, nos frères. Quelle serait la situation si chaque fois que nous aurons un Ministre, un Gouverneur Général, un clan doit se dresser contre lui selon qu'il est libéral, catholique ou socialiste ? Ainsi lorsque nous aurons un Ministre socialiste, tous ceux qui ne sont pas socialistes se dresseront contre lui, et quand nous aurons un catholique, tous ceux qui ne sont pas catholiques le combattront également et vice-versa. Tout Ministre, tout Gouverneur Général a, sans aucune considération de son appartenance politique, droit à l'estime et au respect de tous les habitants de ce pays.

En conclusion, c'est nous-mêmes qui avons ébranlé cette confiance par de mauvais procédés. Peut-être la consigne venait-elle aussi de l'Europe, mais nous, autochtones, nous l'ignorons.

Ce sont certains Blancs du Congo qui sont responsables. Nous sommes formels. Nous avons personnellement perdu beaucoup de sympathie pour avoir refusé d'entrer dans ces petites manigances auxquelles nous avons été prié de participer et de diriger.

Il est certes urgent – et nous le souhaitons de vive voix – de rétablir définitivement cette confiance, car, sans elle, le Congo serait exposé aux aléas d'un avenir incertain.

Est-ce là l'avenir que nous préparons à nos chers enfants ? Ne sommes-nous pas contents de voir aujourd'hui de petits belges et congolais, indemnes de tout préjugé de couleur, gambader ensemble sur les bancs de l'école et sur les plaines de récréation ? Avons-nous le droit de gâcher l'avenir de ces petits innocents, avenir qu'ils préparent déjà eux-mêmes dans la communion des sentiments ? Pourquoi peiner durant des années, pour essuyer ensuite un échec ? Quel avantage avons-nous de nous obstiner dans des voies obscures et dangereuses et dont l'issue pourra, à longue échéance, être fatale ? Il faut raffermir par tous les moyens cette confiance, sinon nous assisterons plus tard à la naissance de tendances nationalistes très extrémistes ; ce qui serait la source des malheurs, et ni Blancs, ni Noirs, personne n'en profitera. ■

À suivre

P. Lumumba entouré de sa famille au village d'Onalua, lors de sa visite en décembre 1952.

Photo Alberto COSTA (Studio Alberto)

Histoire du Congo

Esquisse chronologique et thématique (19)

Par Robert Van Michel

Ce tableau chronologique, amorcé dans le n° 56 de la revue, comportera encore plusieurs séquences.

1950	Au Congo : 11 331 793 Congolais et ± 52 000 Européens, Coquilhatville ± 17 000 Congolais, Costermansville ± 18 000, Élisabethville ± 99 000, Léopoldville ± 191 000, Matadi ± 41 000 (53 000 en 1953) et Stanleyville ± 67 000.
1950 (16/03)	La millième liaison aérienne Belgique-Congo a lieu en DC-4 avec le commandant Van Acker qui se pose à 12h03 sur l'aéroport de Ndolo.
1950 (avril)	La Sabena achète un Dove De Havilland DH 104 (OO-CFC) 2 moteurs et le revend à la *Force publique du Congo* en juin 1950.
1950 (août)	Le voyage Anvers-Matadi en cargo-mixte prend 17 jours.
1950	Le Congo représente 95% des réserves connues d'uranium dans le monde.
1950	Le voyage Bruxelles - Léopoldville, via Tripoli et Kano, en DC6 Sabena, prend 16 heures, ainsi que Bruxelles - New York, via Shannon et Gander.
1950 (fin)	L'OTRACO a mis en ligne 13 remorqueurs Diesel de 1 000 CV à 1,20 m de tirant d'eau pour desservir Léopoldville-Stanleyville (1 734 km) et Léopoldville-Port-Francqui (798 km). Ils peuvent tirer ou pousser un convoi de 4 500 tonnes de marchandises à la vitesse de 10 km/h. Ils sont dotés de 3 moteurs Diesel de 350 CV dont la puissance est répartie sur 3 hélices de 1,50 m à 350 tours/min.
1951	Gabrielle d'Ieteren et Charlotte van Marcke de Lummen réalisent le premier Rallye Méditerranée-Le Cap, en voiture, en passant par Stanleyville.
1952 (avril)	Par l'ingénieur Goumoens et le topographe Sidler, première reconnaissance sur le site d'Inga, découvert par le colonel Van Deuren. De Sikila en amont à Kansa en aval, sur 27 km, la dénivellation est de 95 à 100 mètres et le débit minimum de l'ordre de 25 000 m^3/seconde.
1952 à 1960	Révolte des Mau-Mau au Kenya. En 1952, face aux activités menaçantes des Mau-Mau, les autorités proclament l'état d'urgence, qui se prolongera durant 8 ans.
1952 (14/07)	Un décret au Rwanda institue des Conseils élus à côté des autorités coutumières (Mwami, Chefs, sous-chefs). Ce décret est la première atteinte juridique à l'hégémonie du Mwami et de ses Cadres, en les obligeant à partager le pouvoir.
1952	La population européenne au Congo est de 69 204 personnes.
1952	Le cinéaste André Cauvin réalise le film *Bongolo et la princesse noire*.
1953	Missions Protestantes dans 255 stations avec 587 religieux et 952 religieuses venus d'Europe et des USA, 1 003 religieux indigènes pour 745 058 chrétiens baptisés.
1953	Le voyage Léopoldville-Matadi (400 km) en train prend 11 à 13 heures. Le voyage Matadi-Anvers se fait par le paquebot mixte *Mar del Plata*.
1953	Costermansville est rebaptisée en Bukavu.
1953	Les voyages en avion DC4 de la Sabena, sans pilote automatique, sans radar, non pressurisé (et donc limité à une altitude de 3 000 m) se déroulent comme suit : Bruxelles-Tripoli-Kano-Léopoldville Et Bruxelles-Rome en 4h30, Rome-Athènes en 3h15, Athènes-Le Caire en 3h30, Le Caire-Juba en 8h30 et Juba-Stanleyville en 2h50 D'autre part, le vol Bruxelles-Le Caire direct prend 9h25, Le Caire-Bombay 11h20, Bombay-Singapour 12h15, Singapour-Port Darwin 10h15, soit Bruxelles-Port Darwin en 43h15 de vol effectif. A noter que le bimoteur DC3 culmine à 2 500 m d'altitude avec une vitesse de croisière de 260 km/h. Bruxelles-Nice s'effectue en 3h30 ou 4h00. Le DC4 transporte ± 50 pax et croise à 330 km/h. Le DC6 transporte ± 70 pax et, étant pressurisé comme le DC7, vole entre 16 et 18 000 pieds. Le DC7 atteint 500 km/h avec ± 90pax. Le quadriréacteur Boeing 707 volera à 40 000 pieds avec 180 pax à 900 km/h. Il assurera la liaison Bruxelles-Léopoldville en 8 h de vol à partir de 1960 Le Concorde volera en supersonique à ± 18 000 mètres.

1954 (août)	La Force Publique du Congo Belge achète 8 avions Dove (2 moteurs Gipsy Queen de 345 CV, 250 km/h, 5h30 d'autonomie) et deux quadrimoteurs Dove De Havilland Héron 2. L'un des Héron sera l'avion royal lors de la visite du Roi Baudouin en 1955. Plus tard, la F.P. achètera 2 DC-3 (C-47) de la base de Kamina et 1 hélicoptère Alouette (moteur Salmons 200 CV en étoile) et 1 Sikorsky S-55 moteur Pratt & Whitney Wasp 600 CV en étoile, 150 km/h avec une charge de 1 270 kg.
1954	Instauration de l'enseignement officiel laïc, au Congo, à l'initiative du Ministre Buisseret.
1954 (octobre)	Inauguration de l'Université Lovanium (Jésuites) à Léopoldville, sous l'égide de l'Université catholique de Louvain. (Première pierre en 1952) Premier Recteur : le religieux Luc Gillon, 33 ans.
1954	À Léopoldville ± 320 000 Congolais et, à Stanleyville, ± 80 000 et ± 5 000 Européens
1954	Le trafic de la flottille OTRACO sur le lac Kivu atteint plus de 84 000 t dans le sens prépondérant.
1954	Âge d'or du Kivu.
1954	Éradication de la maladie du sommeil et de la lèpre au Congo.
1955 à 1959	L'action de l'Union Minière, cotée à 8 000 frs, s'écroule à 2 000 frs.
1955	Création de l'Université d'État à Élisabethville.
1955	À Léopoldville population congolaise de ± 270 000 à 300 000. À Paulis ± 10 000 Congolais pour ± 400 Européens.
1955	Au Congo, locomotive diesel de Cockerill.
1955	Au Congo, Air Brousse utilise des Piper Pacer à 3 places et un Dragon Rapide à 8 places.
1955	Conférence de Bandung en Indonésie qui affirme la volonté d'émancipation de 29 pays d'Afrique et d'Asie.
(18-24/04)	Voyage triomphal du roi Baudouin au Congo belge. Une escadrille de cinq avions l'accompagne.
1955 (16/05)	La Centrale hydro-électrique de Zongo sur la rivière Inkisi alimente Léopoldville d'un flux de 26 000 kW.
1955 (octobre)	A Paulis, dans la Province orientale, Vicicongo lance plus de 600 véhicules, autobus et camions, du pick-up de 500 kg au diesel de 10 tonnes, entretenus dans ses immenses ateliers.
1955	Publication du *Plan de 30 ans* du Professeur Van Bilsen.
1955 (décembre)	Publication, dans Conscience africaine, du *Plan de trente an*s pour l'émancipation politique de l'Afrique belge de 1955 du professeur Jean Van Bilsen (13/06/1913 - 24/07/1996) appuyé par l'évêque congolais Joseph Malula.
1956 (juillet-août)	Parution à Léopoldville de *Conscience africaine*, périodique dirigé par des Congolais, rédacteur en chef Joseph Ileo, avec un programme de revendications nationalistes.
1956 (juillet)	Célébration du 50e anniversaire des 3 sociétés sœurs fondées en 1906 à l'initiative du Roi Léopold II et sous le patronage de la Société Générale : soit Le chemin de fer du B.C.K., L'Union Minière du Haut-Katanga, La Forminière.
1956	À l'occasion de son 50e anniversaire, l'UMHK confie au CEPSI (Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux Indigènes) à Élisabethville un fonds de 200 millions de francs avec mission d'entreprendre un vaste programme de promotion rurale : Homes pour enfants délaissés, chantiers de jeunesse, Construction de dispensaires et hôpitaux ruraux, Maisons d'infirmiers, léproserie, sanatoriums, Routes, ponts, captation de sources et forages de puits, Prêt à long terme et sans intérêt pour l'amélioration de l'habitat, etc… ! L'animatrice rurale de la région de Kolwezi est l'infirmière Madame Marceline Lonhienne (née à Aubel en 1923), pensionnée en 1984.
1956	Au Congo, les Missions catholiques sont implantées dans 525 stations, desservies par 2 984 religieux et 2 499 religieuses venus d'Europe, 714 religieux et 689 religieuses autochtones pour 3 993 382 chrétiens baptisés.
1956	Monseigneur Pierre Kimbondo, premier évêque congolais sacré à Kisantu.
1956	Thomas Kanza, premier universitaire congolais, diplômé en sciences psychologiques à l'UCL.
1956	Ouverture de l'Université officielle d'Élisabethville.
1956	Au Congo belge on compte ± 53 000 véhicules (dont 50% de camions).

La littérature congolaise

9. Zamenga Batukezanga

Par José Mabita Ma-Motingiya, Bibliothèque Kongo

Zamenga Batukezanga est né le 20 février 1933 à Nkobo-Luozi, dans la province du Bas-Congo. Son nom est passé à la postérité grâce à ses écrits : *Un croco à Luozi*, paru en 1982, ou encore *Luozi, 30 ans après*, édité aux éditions Zabat en 1985. C'est dans sa région natale qu'il passera les dernières années de sa vie, se consacrant à l'écriture et aux plus démunis, jusqu'à son décès le 2 juin 2000.

Ce ne serait pas une gageure de dire qu'il fut le premier écrivain populaire du Congo, à l'échelle nationale. Celui dont les récits témoignent de la vie quotidienne des gens simples, incitent à la réflexion sur la société, sur les mœurs, ainsi que sur la culture et les traditions, et mêlent des aventures pittoresques, parfois dramatiques ou humoristiques. La grande force de cet écrivain a été, en particulier, de s'adresser à la jeunesse.

Il a 38 ans lorsque paraissent ses deux premiers titres aux Éditions St-Paul à Kinshasa en 1971, *Les hauts et les bas* et *Souvenir du village*. Des éditions auxquelles son nom sera longtemps associé. C'est en 1957 que la société missionnaire de Saint-Paul s'est lancée dans le monde de l'édition et de l'impression, principalement de littérature religieuse.

Zamenga fait partie de ces auteurs qui émergent dans la littérature congolaise entre les années 1960 et 1970, parmi lesquels Georges Ngal, Valentin-Yves Mudimbe, Philippe Masegabio et Clémentine Faïk-Nzuji. Il a longtemps été, et reste aujourd'hui encore, l'un des écrivains les plus connus au Congo, toutes générations confondues. S'il est moins connu à l'extérieur, c'est peut-être que, contrairement à beaucoup d'autres, c'est au Congo – puis au Zaïre – qu'il a publié et passé la majeure partie de sa vie, hormis quelques années d'études. Tout au long de son existence, il a été proche des gens, il a partagé le destin de ses compatriotes, de manière simple et naturelle. Il n'aimait pas le luxe, ne participait pas à la vie mondaine, ne s'isolait pas dans les quartiers cossus. Sa langue, sa manière de raconter, son humour, tout chez Zamenga est profondément congolais, toutes classes sociales confondues.

Curieusement, il ne fréquentera l'école qu'à partir de ses 14 ans, ses parents ayant préféré jusque-là se charger eux-mêmes de son éducation pour lui « éviter le choc des mentalités ». Il s'avèrera un élève brillant, passant d'un enseignement protestant à un enseignement catholique offrant plus de possibilités d'études. Il entame ses études supérieures à Mangembo dans les années 1950 puis, en 1960, une bourse d'études lui permet de se rendre en Belgique avec son épouse Basolana, *Chérie Basso*, pour étudier à l'université de Mons, à l'Institut supérieur des sciences sociales appliquées. Le couple vit à La Bouverie avec ses trois enfants. Il se spécialise ensuite à Bruxelles, dans l'éducation des masses, à Lumen Vitae, et bénéficie de stages en Grande-Bretagne et en Afrique de l'Ouest, avant de retourner au pays en 1965, rempli d'espoir.

Il entame sa vie professionnelle à l'Université de Kinshasa (home des étudiants puis directeur des œuvres sociales estudiantines). Il est très proche des étudiants, dont il connaît les nombreux problèmes. Il s'investit beaucoup dans le domaine social, en particulier auprès des personnes handicapées. Son engagement est tel qu'il suscite jalousie et convoitise, ce qui le pousse à démissionner. Il entre chez General Motors comme cadre chargé des affaires sociales et des relations extérieures. Il consacre une grande partie de son salaire et de son temps à des œuvres sociales et aux handicapés, ce qui le pousse à quitter General Motors en 1977 pour ouvrir un centre de réhabilitation des personnes handicapées, Kikesa, qui a pour objectif d'intégrer les jeunes dans une vie active en respectant leurs problèmes d'autonomie..

En 1984, il est nommé directeur général de la SONECA (Société Nationale des

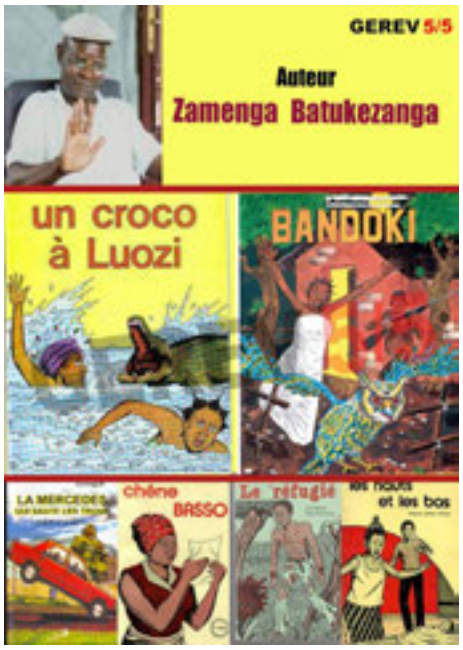

Éditeurs, Compositeurs et Auteurs). Toujours motivé par l'action sociale dans ses engagements, ses initiatives au profit des travailleurs et des artistes lui mettent rapidement ses collègues à dos.

Vers la fin des années 1980, il décide de tout quitter – il refuse même un poste à l'Unesco en 1986 – pour se consacrer entièrement à l'écriture et aux œuvres philanthropiques. Il se consacre au Centre culturel et au Centre de Recherche et de Documentation sur son œuvre, qu'il a créé à Kinshasa. Parallèlement, il mène plusieurs projets à caractère social et éducatif et envisage la création d'une bibliothèque. Il s'investira énormément pour le développement dans le Manianga, Bas-Congo, en visant à l'auto-gestion et en impliquant les habitants dans le processus.

(Quand le temps n'est pas favorable, je reste dans ma coquille)...

Ses différentes activités lui ont permis de saisir les différentes facettes du peuple, que ce soit dans la vie privée, à la cité, en ville, ou dans la vie professionnelle. Il faut noter que l'écrivain vit à une époque durant laquelle le sys-

tème politique change rapidement. Les promesses du mobutisme, qui avaient donné un espoir à la population, ne sont pas tenues. La zaïrianisation ou *le retour à l'authenticité*, prôné par le président Mobutu, ne fera pas mieux. La mutation vers la dictature est perceptible, dans tous les domaines de la vie courante. Les écrivains, plus que les autres, voient les effets, et surtout les méfaits que cela produit au sein de la société.

L'œuvre de Zamenga dépeindra tout cela de manière subtile au travers de divers tableaux qui émaillent ses romans. Après avoir publié nombre d'œuvres aux Éditions Saint-Paul, il fonde, dans les années 1980, sa propre maison d'édition qu'il nomme tout simplement *Zabat*. Celle-ci est située dans son village natal, à Luozi, avec le souhait d'atteindre la population locale et le défi de toucher en particulier les couches des populations peu alphabétisées. Zamenga entend sensibiliser et responsabiliser les lecteurs à travers son œuvre, à l'heure où bon nombre de ses confrères ont quitté le pays pour s'exiler à travers le monde. À leur décharge, il est vrai, pour la plupart, l'opportunité d'enseigner dans des universités plus démocratiques. Mais Zamenga Batukezanga n'est pas professeur d'université.

Sa conception de l'écrivain : « Tout le monde sait ce qu'il fait mais tout le monde ne prend pas conscience de ce qu'il fait. L'écrivain fait prendre conscience de ce que font les autres. L'écrivain part d'un fait individuel dont il peut être lui-même auteur, l'objet ou toute autre personne ; l'essentiel, c'est de ramener ce fait dans une symbiose où tout le monde se voit concerné ».

Zamenga Batukezanga est et restera longtemps ce grand écrivain populaire qui, aujourd'hui encore, est lu avec grand plaisir par la jeunesse du Congo. Il est une âme, une voix et une plume puissantes dans le paysage littéraire congolais.

En 2017, à l'initiative du Centre Wallonie-Bruxelles, un prix littéraire annuel, ***Prix Zamenga***, est créé à Kinshasa. Il récompense des nouvelles, écrites en français par des écrivains congolais de moins de quarante ans. Le prix 2025, attribué le 20 septembre, avait pour thème ***Paix au féminin***. Les lauréats sont :

1. Jéhonissi Salumu (Lubumbashi, Haut-Katanga) – *ACCORD*
2. Ikuzwe Niyigena Mireille (Goma, Nord-Kivu) – *Le centre du cœur*
3. Arsène Mabingo (Kinshasa) – *Celles qui tiennent debout*
4. Maseka Ndondji Hakim (Lubumbashi) – *Une autre séparation*
5. Nzanzu Muhayrwa Lwanzo (Lubumbashi) – *J'irai marcher sur vos bombes*
6. Isaac Sibu Mabiala (Kinshasa) – *Tisseuse de la Paix*
7. Grace Kakera Bilola (Kinshasa) – *La disparue*
8. Patrick Kitenge (Kinshasa) – *L'infernale hésitation*
9. Pedine-Liliane Wasongolua Nkidiaka (Kinshasa) – *Elikya, maîtresse de silence parlant*
10. Destin Justice-Safari (Bukavu, Sud-Kivu) – *J'ai vécu ce qu'ils ignorent*

Bibliothèque Kongo félicite à la fois les organisateurs, les participants et les lauréats de cet important rendez-vous de la culture.

Voici quelques-unes de ses œuvres (Source Wikipedia), dans une bibliographie impressionnante :

1971 : *Les Hauts et les Bas*, Saint-Paul, Kinshasa, récit, 60 p.
1971 : *Souvenir du village*, Okapi, Kinshasa, récit, 91 p.
1973 : *Bandoki*, Saint-Paul Afrique, Kinshasa, nouvelles, 87 p.
1974 : *Carte postale*, Basenzi, Kinshasa, récit, 136 p.
1974 : *Terre des ancêtres*, Basenzi, Kinshasa, récit, 125 p.
1975 : *Village qui disparaît dans les promesses*, Presses Africaines, Kinshasa.
1975 : *Sept frères et une sœur*, Basenzi, Kinshasa, récit.
1979 : *Mille kilomètres à pied*, Saint-Paul Afrique, Kinshasa, 102 p.
1979 : *Les Îles Soyo*, Zabat, Kinshasa, récit.
1980 : *Lettre d'Amérique*, Saint-Paul Afrique, Kinshasa, récit.
1982 : *Un Croco à Luozi*, Saint-Paul Afrique, Kinshasa, conte.
1983 : *Chérie Basso*, Saint-Paul Afrique, Kinshasa, récit.
1984 : *Le Réfugié*, Edicva, Kinshasa, récit.
1985 : *Psaumes sur le fleuve Zaïre*, Zabat, Kinshasa, poème.
1985 : *Luozi, 30 ans après*, Zabat, Kinshasa, récit.
1986 : *Mon mari en grève*, Zabat, Kinshasa, récit.
1987 : *Le Mariage des singes à Yambi*, Zabat, Kinshasa, récit.
1988 : *Un Blanc en Afrique*, Zabat, Kinshasa, roman.
1988 : *Un villageois à Kinshasa*, Zabat, Kinshasa, roman.
1989 : *La pierre qui saigne*, Saint-Paul Afrique, Kinshasa, récit.
1989 : *Pour une démystification: la littérature en Afrique*, Zabat, Kinshasa, essai.
1990 : *Un boy à Pretoria*, Saint-Paul Afrique, roman.
1992 : *Laveur des Cadavres*, Zabat, roman.
1992 : *Le Trafiquant*, Zabat, roman.
1995 : *Belle est aussi ma peau*, Kinshasa, OMS, 1995.
1996 : *Ce qui bloque le développement de l'Afrique*, Saint-Paul Afrique, roman, 205 p.
2005 : *Pour un cheveu blanc, œuvre posthume*, Zabat, Kinshasa, 127 p., roman.
2005 : *La Mercedes qui saute les trous,* œuvre posthume, Zabat, Kinshasa.
2006 : *Le Chemin interdit.*
2007 : *Nkenge la divorcée.*
2008 : *Le Crâne de maman.*

Sources : Wikipedia, Archives du futur, *Papier blanc, encre noire* (Nadine Fetweis), *Zamenga Batukezanga, la littérature en Afrique*, Éditions Zabat.

Contact : José Mabita Ma-Motingiya, Bibliothèque Kongo, bibliothequekongo@gmail.com, (+32)0476 20 43 20

Les éditions du Pangolin : trente ans déjà

Par Pierre Halen[1]

La parution récente, aux Éditions du Pangolin[2] dont il est la cheville ouvrière, de *Ina kale (la poisse)*[3], le dernier livre de Charles Djungu-Simba, a attiré notre attention sur le chemin parcouru par cet homme-orchestre (enseignant, critique, journaliste, conseiller d'édition, éditeur lui-même…) né en 1953 à Kamituga. Plus particulièrement, nous avons voulu saluer cet anniversaire en essayant de comprendre mieux la démarche éditoriale du Pangolin, une enseigne située en Belgique et dont le catalogue est essentiellement congolais ; pour une part relativement importante, il est même clairement tourné vers le Kivu.

PH : Vous avez d'abord été enseignant (de swahili à Kinshasa, si mes souvenirs sont bons), et c'est à cette époque que vous vous engagez dans la création littéraire, et plus encore dans le soutien à la création littéraire en collaborant avec Saint-Paul Afrique, qui devient Médiaspaul. Qu'est-ce qui, dans ces années 1980, vous a décidé à passer à l'écriture, et quel a été votre premier livre publié ? Qu'en est-il de ce qu'on a appelé le *fonds littéraire* de Médiaspaul et quel y a été votre rôle ?

CDS : Lorsque je débarque à Kinshasa, en 1978, je viens d'achever une licence en langue et littérature françaises à l'Université de Lubumbashi en 1976. En attendant la régularisation salariale de mon poste d'assistant, j'ai voulu prendre un peu d'air en allant enseigner le français dans le secondaire. Je vais me retrouver ainsi à Matadi (Lycée Vuvu-Kieto), puis à Kinshasa (Lycée Sacré-Cœur), avant de postuler comme assistant à l'Institut (plus tard l'Université) Pédagogique National, la réintégration à la Faculté des Lettres de Lubumbashi devenant problématique. Afin de compléter mon horaire, on me confie l'enseignement du swahili, plus parce que je suis swahiliphone que parce que j'aurais suivi un cursus en lettres africaines. Déjà, à cette époque, je collabore aux Éditions Saint-Paul Afrique (ESPA), en qualité de lecteur et réviseur de manuscrits. Ma première publication, *Autour du feu : conte d'inspiration Lega*, y paraît en 1984. Très rapidement, je deviens le principal collaborateur de l'éditeur paulinien, chargé de la collection littéraire des Éditions Saint-Paul Afrique (Médiaspaul). Les missionnaires, responsables de cette maison d'édition, voient, dans la littérature, un excellent outil pour diffuser le message évangélique, comme ils le font aussi avec les supports de l'audiovisuel. En ce qui me concerne, je trouve dans ma collaboration chez ESPA un emploi alimentaire (l'enseignement, même à l'université, paie mal), une belle opportunité de réaliser mes talents de diseur, de conteur, sans ne plus avoir la bride de la censure politique que je supporte de plus en plus mal dans le journalisme (parallèlement, à la même époque, j'officie également dans les médias officiels, à la télévision et à la radio nationales).

PH : Dans un deuxième temps, vous créez les Éditions du Trottoir à Kinshasa. Pourquoi ce nom ? Pourquoi créer une enseigne indépendante ? C'est l'époque où vous publiez le roman *On a échoué*… mais un tel titre voulait quand même dire : « on va réussir », sinon pourquoi entreprendre un nouveau projet ?

CDS : Impensable sous Mobutu de publier un texte dont le titre, déjà, semble faire la nique à la dictature qui ne cesse de vanter ses grandes réalisations. Il ne faut surtout pas compter sur mon éditeur missionnaire, dont l'imprimerie, la plus performante du pays, a comme principal client le Service de Presse de la Présidence de la République. Pourquoi les Éditions du *Trottoir* ? Une façon de spécifier notre ligne éditoriale : le trottoir est le lieu de germination et d'expression de paroles en

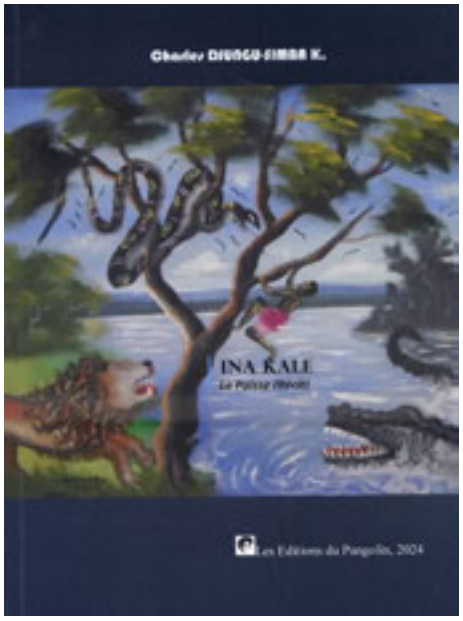

marge des discours officiels, autorisés, bien-pensants ; en fait, de paroles émanant des laissés-pour-compte.

PH : Les événements se bousculent dramatiquement à cette époque où l'on vous voit aussi à la télévision nationale : fin du multipartisme, Conférence nationale souveraine, marche des chrétiens, pillages… C'est tout cela qui

1. Pierre Halen Licencié en philologie romane, docteur en philosophie et lettres, professeur émérite à l'Université de Lorraine (France). Littérature générale et comparée, histoire littéraire de l'Afrique centrale.
2. www.editionspangolin.wixsite.com/editionsdupangolin
3. Djungu-Simba, Charles. Ina Kale : La Poisse (récit). Enghien : les éditions du Pangolin, 2024, 105 p.

fait que vous arrivez en Belgique. En fin de compte, vous y recréez une nouvelle enseigne éditoriale, les *Éditions du Pangolin*. Dans quelles conditions et avec quel objectif ? Quels ont été les premiers livres publiés sous ce label ?

CDS : Avant de jeter mon dévolu sur les écailles du Pangolin, animal totémique des Lega (Sud Kivu), il y a eu d'autres enseignes telles que : *Atelier des Écrivains marginaux*, d'où est sorti *Ici ça va : récit d'exil* (2000) ; les éditions Arouet, lors d'un séjour de deux ans en résidence d'écriture à Ferney-Voltaire (France). De retour en Belgique, la volonté de renouer les contacts osmotiques avec mon lectorat réel, véritable, se fait de plus en plus pressante. Jusqu'alors, j'avais cru, à l'instar d'autres écrivains venus du Sud, m'investir dans *la littérature du monde*, en réalité une production réservée aux africanistes, sans grande prise, cependant, sur ceux et celles à qui est destinée cette production.

C'est là toute la symbolique du Pangolin : fort de toutes ses écailles, mais vulnérable s'il en perd une seule. Un auteur qui n'est pas lu est voué à la dégénérescence, quand bien même il serait affublé de prix glorieux, célébré dans des cercles prestigieux. Qu'on pense au parcours flamboyant d'un Ngandu Nkashama, auteur très prolifique mais presque inconnu de ses compatriotes.

PH : Adopter *le Pangolin*, est-ce renoncer au *Trottoir* ? je veux dire : est-ce abandonner les mondes urbains de la capitale pour chercher des ressources en province ?

CDS : Non. Le pangolin n'a pas déserté les trottoirs ; la préoccupation est restée la même avec, peut-être, de nouvelles postures et postulations.

PH : Comment fonctionne aujourd'hui le *Pangolin* ? Financièrement déjà, comment distribuez-vous vos ouvrages au pays, mais aussi dans la diaspora ?

CDS : Si on exclut la production des universitaires, destinée pour l'essentiel aux étudiants (syllabus) et aux pairs pour la promotion académique, les autres textes que nous publions, les plus nombreux, sont acheminés soit via des agences de fret au coût prohibitif (12, voire 14 euros le kilo), soit dans les valises de connaissances ou de nous-même au retour de nos incessants séjours en Belgique. Nous ne gagnons pas beaucoup d'argent mais nous parvenons toujours à récupérer nos mises. Nous bénéficions pour la diffusion et la vente de l'appui des centres culturels étrangers (à l'heure actuelle, il ne reste plus que le *Centre Wallonie-Bruxelles*), de quelques libraires locaux (dont surtout **Livres pour les Grands Lacs**) et l'investissement de nos auteurs eux-mêmes.

PH : Quels sont les livres publiés par *le Pangolin* qui ont eu le plus de succès ? Et vous-même, dans votre catalogue, avez-vous des coups de cœur, des préférences personnelles ?

CDS : L'ouvrage de Teddy Mfitu, *Kongo : égrégore du monde* (réédité et en plusieurs retirages) a été notre best-seller, essentiellement grâce à l'activisme de son auteur impliqué dans le combat contre les tentatives de déstabilisation du pays. *Biko Aye, On a échoué* et *La Mangeoire* sont toujours recherchés. Mon coup de cœur est *Bonnes nouvelles de Zobalie* ; le roman recherche encore ses lecteurs, mais je considère l'œuvre comme la plus aboutie au niveau de l'écriture.

PH : *Le Pangolin*, une entreprise de droit belge puisque son siège est à Enghien, est évidemment aussi une maison d'édition congolaise. Comme il y en a eu d'autres en Belgique : on songe à *Mabiki*, qui était tournée notamment vers l'univers lingala, tout en se présentant elle aussi comme une enseigne nationale liée à la diaspora en France et en Belgique. Comment voyez-vous ce lien avec la diaspora, mais aussi avec le Congo et plus particulièrement avec le Sud-Kivu que vous évoquez personnellement dans votre dernier roman ? La notice « Lega (peuple) » dans Wikipédia propose ainsi, dans sa bibliographie, plusieurs publications du *Pangolin*, dont la revue Matanga.

CDS : Je ne sais pas si, d'ici quelques années, on va encore continuer à parler de la diaspora dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. Je vois de plus en plus une diaspora au pays même avec des Congolais qui vivent une partie de l'année en Europe et une autre au Congo où ils se font surnommer des *sardines*, sans la tête restée en Europe. Ce qui est vrai, c'est que le séjour en Europe a été, pour beaucoup de Congolais, une parenthèse, et que la perspective de retourner au pays a toujours été présente dans les esprits. Il s'est ensuivi un déficit d'effort pour s'intégrer activement dans les pays d'accueil ; en même temps, les crises sociopolitiques à répétition n'encouragent guère les gens à s'établir à demeure : ils restent en embuscade ici et là-bas. Nous, les créateurs des œuvres de l'esprit, nous croyons trouver dans cet *Entre les eaux*, un espace à investir et à même de faire fructifier nos discours. ■

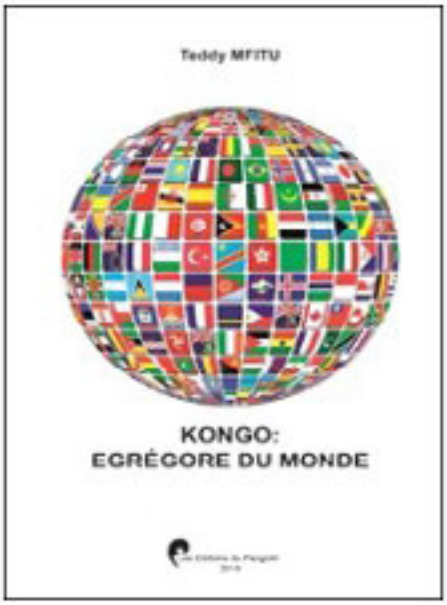

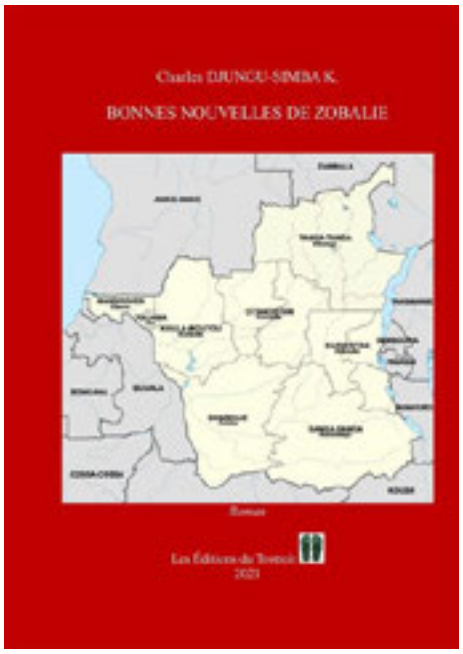

Décès de Chéri Chérin, maître incontesté de la peinture populaire congolaise

Par Françoise Moehler – De Greef

Chéri Chérin (de son vrai nom Joseph Kinkonda Kubutuba, Kinshasa 1955-2025), fer de lance de la peinture populaire congolaise, est décédé le 19 octobre 2025 à l'âge de 70 ans. Il partageait son prénom d'artiste avec Chéri Samba et Chéri Benga. Son patronyme CHÉRIN, signifie *Créateur Hors [série] Expressionniste Remarquable Inégalable, Naturaliste.*

Chéri Chérin a étudié la céramique à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa et a débuté sa carrière en créant des affiches et des fresques publicitaires, avant de se tourner vers la peinture au début des années 1970. Le Zaïre d'alors est en plein essor et on sent un bouillonnement artistique chez les musiciens, mais aussi les plasticiens. Quatre peintres fondent alors l'école de peinture populaire de Kinshasa : Chéri Chérin, Chéri Samba, Pierre Bodo et Moke.

Révolutionnaire, Chéri Chérin lutte contre l'académisme de l'école des Beaux-Arts de Kinshasa. Pionnier des sapeurs congolais, il représente la vie quotidienne kinoise ou dénonce la corruption des hommes politiques et les inégalités hommes-femmes. Pour Chéri Chérin, l'artiste congolais a l'obligation morale de véhiculer à travers ses œuvres un message d'espoir, d'amour et de joie… Dans ses tableaux, il a su raconter le quotidien du peuple, dénoncer les injustices, célébrer la vie, la dignité et l'espoir, avec des couleurs fortes, accessibles à tous.

Aux côtés d'autres figures majeures de cette école artistique, Chéri Chérin a valorisé, défendu et fait reconnaître la peinture populaire congolaise sur la scène internationale. Son art était un miroir, un cri, un sourire, un enseignement. Il a inspiré des générations d'artistes et laisse à la Nation un héritage inestimable.

Grâce à son talent, son regard sur la société et son engagement artistique, il a contribué à faire rayonner l'art congolais bien au-delà de nos frontières. Sa palette, ses couleurs et sa voix continueront de vivre à travers ses œuvres. Il a offert à la peinture populaire congolaise ses lettres de noblesse, la portant comme un drapeau, orgueil d'une Nation et miroir d'une époque. Aujourd'hui, l'artiste s'efface, mais l'œuvre, elle, demeure — éternelle. ■

CAA

COMPAGNIE AFRICAINE D'AVIATION

Toujours là pour vous...

+243815599173
+243820002600
www.caacongo.com

Activités culturelles

En rapport avec l'Afrique Subsaharienne

Par Étienne Loeckx

Date(s)	Intitulé	Lieu	Observations
11 au 13 12.2025	Chaire Mukwege : *Du corps meurtri à la résilience ou comment réparer l'invisible*	ULB, Campus Erasme, à Bruxelles	L'objectif de ce congrès scientifique est de mettre en place des programmes de coopération destinés à accompagner les survivantes de violences sexuelles.
→ 13.12.2025	Expo : Bruxelles, la Congolaise	MigratieMuseum-Migration (MMM), à Molenbeek	Photographies de personnalités (Paul Panda), de lieux (Matonge) et d'associations (l'Union Congolaise).
2025-2026	Expo : Regards sur les collections Le RC, consacré aux *Carnavals & Folklores de Wallonie* (de province en province) va s'élargir à l'ensemble de la Belgique	Musée du Masque et du Carnaval (Mumask), à Binche	Cet étage, repensé, présente, au sein de ses collections, des objets dits *sensibles* dont ceux qui proviennent de la culture cherokee d'Amérique du Nord. « Malgré la tentative de mainmise de l'Église chrétienne, de nombreuses mascarades ont encore lieu en Belgique, et notamment en Wallonie. » Aujourd'hui, ce folklore, auquel le Wallon est profondément attaché et qu'il transmet de génération en génération, n'est pas à l'abri d'attaques sur le sens de la fête, expression d'une communauté.
03.09.2025	Colloque *1945-1955 : La Belgique face au nouvel ordre mondial*	École Royale Militaire, à Bruxelles	*Le Congo entre dans la Guerre froide* par Jean-Michel Sterkendries. L'uranium stocké aux États-Unis servira au projet Manhattan (1942). Construction de la base militaire de Kamina (1945, Katanga) et de la base navale de Kitona (1953, Bas-Congo). Soutien de l'Union Soviétique et de Cuba dans les luttes pour l'indépendance.
11.09.2025	Assises 2025 de la coopération internationale	CNCD 11 11 11 et ACODEV, à Bruxelles (KBR)	*Basculement du monde, conflits et repli national populiste* d'Arnaud Zacharie, le secrétaire général : « Le national-populisme est un repli identitaire opposé au multiculturalisme, à l'immigration et à l'islamisation de la civilisation chrétienne ».
30.09.2025	Présentation du Rapport annuel 2024 : Ensemble !	Journée UNIA, pour l'égalité, contre la discrimination.	Dans sa partie V : *Pour des pratiques internes exemplaires*, UNIA est en contact avec le Collectif mémoire coloniale et lutte contre les discriminations.
09 et 10 10.2025	Colloque Bruxelles Diversité & Inclusion UCLouvain	Saint-Louis, à Bruxelles	Dans la section *Mixité & confrontations : Inclusion et perspectives décoloniales*, la communication : « Musée L : stratégie quinquennale autour de la décolonisation » par Marino Ficco et Élisa de Jacquier de Rosée, du musée L à Louvain-la-Neuve.
16.10.2025	Webinaire sur l'étude *Un portrait des personnes originaires d'Afrique subsaharienne en Belgique*	Fondation Roi Baudouin (FRB), à Bruxelles	Dans le rapport publié, la fiche info 5 sur *Racisme et discrimination* signale « des revendications claires par rapport au passé colonial ». Par ailleurs, pourquoi ne pas inclure à l'étude les questions posées et les noms des enquêteurs et enquêtrices ?
17.10.2025	Colloque : *Actualité de l'œuvre du général de Gaulle*	Palais des Académies, à Bruxelles	Dans sa communication *Charles de Gaulle et le gaullisme en Belgique : traces, influences, réminiscences*, Catherine Lanneau (ULiège) n'a pas abordé l'appel du 24 août 1958 à Brazzaville et ses échos de l'autre côté du fleuve.
Octobre 2025	Expo de photos *Congo éternel*	Ixelles, maison privée	Les richesses et beautés du Congo par le photographe Angelo Turconi, dans un cadre qui les transcende.

15.10.2025	Salle des palabres	MusAfrica Namur	Renouvellement des tableaux ornant les murs.
27.11.2025 - 29.09.2026	Le Panorama du Congo 1913. Illusion coloniale démontée	Africa Museum Tervuren	L'exposition est centrée sur le ***Panorama du Congo***, une peinture monumentale réalisée en 1913 et offrant une image idéalisée de l'« œuvre civilisatrice » coloniale belge. À partir d'une copie réduite, l'exposition déconstruit cet instrument de propagande qui prend soin d'occulter les aspects les plus sombres.
15.11.2025 - 14.02.2026	Exposition temporaire : les masques Lwalwa	MusAfrica Namur	Sculpture rituelle, influence universelle. Collection Patric Claes.
À l'étranger			
Date(s)	**Intitulé**	**Lieu**	**Observations**
Collection privée	La collection d'art contemporain d'Achille Maramotti, fondateur de Max Mara : *Collezionemaramotti*	Italie du Nord : la Fondazione Maramotti, située à Reggio nell'Emilia.	De l'artiste Salvo : *Il nome nuovo di Mobutu* 1972, toile imitation de marbre. Texte : « Lascia fiamme sulla sua scia Si spinge di conquista in conquista E nessuno puo fermare La sua prepotente ascesa ». C'est la traduction du nouveau nom que s'est donné le président Mobutu au moment de la zaïrianisation.
Accès permanent	Musée-Monument et Ossuaire, dans le cadre du Risorgimento, le mouvement d'unification de l'Italie	Italie du Nord : Lombardie. La bataille de Solferino a eu lieu le 24 juin 1859	De cette journée meurtrière et du conflit entre l'empire d'Autriche et la coalition franco-sarde naîtra la Croix-Rouge d'Henri Dunant. Il a ainsi posé les bases d'un comportement plus humain en temps de guerre. Dans l'Armée française, pour la première fois dans l'Europe moderne, combattirent des soldats de couleur, symbolisant le colonialisme de l'époque.
→ 04.01.2026	Exposition *Afrosonica. Paysages sonores*	Musée d'ethnographie de Genève (MGE)	Par le biais du son, un portrait de l'Afrique et de ses héritages. Myriam Makeba, symbole de la lutte contre l'apartheid.
→ 22.02.2026	Exposition Otobong Nkanga : *I Dreamt of You in Colours*	Musée d'Art Moderne de la ville de Paris	Grâce à une déambulation au milieu de tapisseries monumentales et d'installations organiques, la plasticienne témoigne des conséquences géologiques et humaines de l'extractivisme.
Collection permanente	Une histoire de trois grands conflits entre 1870 et 1945	Musée Guerre & Paix, à Novion-Porcien dans les Ardennes françaises www.guerreetpaix.fr	La guerre de 1870-1871 se conclut, notamment, par l'obligation pour la France de payer d'énormes réparations à l'Allemagne. À Floing, le mémorial des Chasseurs d'Afrique. De 1873 à 1914, l'expansion coloniale vue via des exemplaires du *Le Petit Journal,* de *L'autre France* (1907) et des vignettes de la Journée de l'Armée d'Afrique. Au lendemain de la Grande guerre, c'est *La plus grande France*. De 1923 à 1925, l'occupation de la Ruhr par des troupes coloniales. Pour la guerre de 1939-1945, des uniformes des Tirailleurs, des Goumiers et des Spahis.
Collection permanente	L'intrusion du monument dans la politique	Musée d'histoire de Paris-Carnavalet	Dans la section La Révolution française, deux personnalités. La première, l'abbé Grégoire qui, le 31 août 1794, crée un nouveau mot, celui de vandalisme. La seconde personnalité, Alexandre Lenoir, invente l'idée de monument historique pour assurer le sauvetage des œuvres d'art, notamment dans les églises, *qui pouvaient offusquer les républicains ne connaissant d'autre culte que celui de la Raison*.
Collection permanente	Réouverture de la zone Afrique qui exposait des objets, anciennement appelés arts premiers	The Metropolitan Museum of Art (Met) à New York. Rénovation de l'aile Michael C. Rockefeller	« Le principal objectif de ce projet ambitieux est d'approfondir l'appréciation de la splendeur des pièces exposées au sein du plus important musée du monde » (la conservatrice spécialiste de l'Afrique, Alisa LaGamma).
Ouverture 2026	*Les nouveaux musées.*	Musée international du Vodun (ou Vaudou) à Porto-Novo, au Bénin	« Ce musée international du Vodun (MIV) veillera à déconstruire les stéréotypes négatifs qui hantent cette tradition pour en donner une vision globale, voyageant de part et d'autre de l'Atlantique, du Brésil au Bénin en passant par Haïti » (Magazine Beaux-Arts, octobre 2025).

Le zèbre au Katanga

Rapport présenté au Congrès international d'expansion économique mondiale à Mons en 1905

Section V : Expansion civilisatrice vers les pays neufs

Synthèse par F. Moehler du rapport du lieutenant Fernand Nys sur sa mission au Katanga en 1904[1]

La mission du lieutenant Nys, du régiment des grenadiers, et de son adjoint M. Putz visait à capturer, apprivoiser et étudier les zèbres pour leur utilisation comme animaux de bât dans cette région de l'État Indépendant du Congo. Le Katanga était en effet riche mais peu peuplé et assez isolé du fait de l'absence de voies navigables et des ravages de la mouche tsé-tsé qui tue les animaux de trait utilisés habituellement. Les atouts des éléphants ont pu être prouvés mais ils sont rares au Katanga. Les zèbres du Katanga sont robustes et pourraient être dressés pour le transport, comme cela a été fait dans d'autres régions d'Afrique (Transvaal et Uganda). Leur résistance à la mouche tsé-tsé en fait une ressource précieuse[1].

L'objectif de la mission était d'étudier les possibilités de domestication des zèbres, abondants dans la région, et leurs croisements éventuels. L'expérience a en effet démontré que les zébrules (hybrides zèbre-cheval) et les zébryles (hybrides zèbre-âne) sont plus dociles et faciles à dresser. Leur élevage était envisagé pour faciliter le dressage et l'utilisation pratique des animaux.

Préparation

Nys disposait de peu d'informations venant principalement de l'Afrique de l'Est allemande. Les résultats obtenus au Kilimandjaro et au Transvaal, où des zèbres étaient dressés comme montures et bêtes de trait, ont servi de référence. Des équipements spécifiques, comme la bride Norton Smith, étaient utilisés pour habituer les zèbres au harnais et à la selle. Les zèbres étaient progressivement entraînés à tirer des traîneaux ou des chariots, ainsi qu'à porter des charges. Certains zèbres ont même pu servir de montures, se révélant d'ailleurs plus adroits et plus obéissants que les mulets.

Nys s'efforça d'obtenir au moins un couple de zèbres déjà dressés en provenance de l'Afrique allemande. Ceux-ci auraient facilité le dressage de leurs congénères, auraient pu servir de montures pour la chasse et surtout auraient permis de montrer aux indigènes la possibilité de dresser ces animaux dont ils avaient une crainte presque insurmontable. Malheureusement sa requête n'aboutit pas. Il demanda alors qu'on lui fournisse des ânes mais ceux-ci n'arrivèrent qu'après la capture des zèbres. En outre, si les traques au Kilimandjaro nécessitaient des milliers de rabatteurs pour cerner les troupeaux et les diriger vers les kraals, Nys ne parvint à obtenir que 520 hommes apeurés, non formés et confrontés à des conditions difficiles. Ceux-ci n'en possédaient pas moins un atout de taille : un merveilleux sens de l'orientation et du pistage. Le matériel pour l'entretien et le dressage des zèbres faisait également défaut. Nys fit contre mauvaise fortune bon cœur et se débrouilla avec les moyens du bord.

Le campement principal fut établi sur la rive gauche de la rivière Lufira, près du village de Sampwe, à l'abri des inondations mais proche des itinéraires habituels des zèbres, et à proximité de l'eau et des matériaux nécessaires.

Un enclos (kraal) fut construit entre novembre 1903 et février 1904. Polygone d'un périmètre total de plus de 3 km, l'enclos était constitué d'un clayonnage fait de pieux solides plantés à 60 cm de profondeur et espacés de 60 cm. La hauteur de la clôture était de 2 mètres.

1. Document original disponible sur le lien suivant, pp 487 à 541 : www.memoiresducongo.be/congres-international-dexpansion-economique-mondiale/

Des étançons étaient placés tous les 2 mètres pour renforcer la structure. Le kraal comportait quatre petites portes et une grande ouverture de 150 mètres vers laquelle on dirigeait les zèbres dans le kraal, avec des filets et des palissades. Les alentours du kraal furent fauchés et dégagés pour prévenir les incendies.

Environ 200 travailleurs indigènes furent engagés pour la construction du kraal. Les travaux étaient freinés par les intempéries, le manque d'outils adaptés, et la nécessité de transporter les matériaux sur plusieurs kilomètres. Un campement fut construit à 2 km du kraal pour éviter d'effrayer les zèbres. Après la construction, un mois de pause fut observé pour permettre aux zèbres de reprendre confiance et revenir dans la zone, pause qui fut mise à profit pour former le personnel permanent en vue d'encadrer les travailleurs temporaires et les rabatteurs.

Personnel

Un appel fut fait aux villages environnants et aux représentants des postes voisins pour les besoins en personnel.

- **Personnel permanent :** 26 travailleurs noirs, soigneusement choisis pour leurs compétences spécifiques (cuisiniers, chasseurs, jardiniers, etc.), répartis comme suit : 2 cuisiniers, 2 boys, 5 chasseurs d'éléphants recrutés dans l'Uele, 15 chasseurs au filet (5 de Katombe et 10 de Kisenga), 4 jardiniers et 4 aides-jardiniers.

- **Travailleurs temporaires :** environ 200 travailleurs indigènes ont été recrutés pour la construction du kraal. Ces travailleurs ont été renvoyés dans leurs villages une fois la construction terminée, afin qu'ils puissent s'occuper de leurs cultures.

  Les travailleurs étaient organisés en équipes, chacune dirigée par un chef. Chaque équipe était responsable de la construction d'une portion spécifique du kraal. Les tâches incluaient : l'abattage des arbres et le transport des matériaux sur une distance de 2 à 3 kilomètres.

- **Rabatteurs** (520 hommes) : leur rôle était d'observer les mouvements des troupeaux de zèbres, de signaler leur présence, et enfin de les encercler et de les diriger vers le kraal. Il fallait aussi maintenir la discipline et éviter qu'ils ne rabattent d'autres animaux (comme les antilopes). Ils étaient également chargés de réquisitionner des pots indigènes et des caisses zinguées pour l'abreuvement et d'apporter eau et nourriture aux zèbres capturés. Ils devaient enfin protéger le kraal contre les lions et autres prédateurs. La formation des traqueurs fut progressive et rigoureuse, combinant des instructions claires, des répétitions pratiques et des corrections après les erreurs initiales. Entraînement qui permit d'améliorer leur coordination et leur efficacité au fil des tentatives.

La perspective de réduire la charge de porteurs grâce à l'utilisation des zèbres confortait la motivation du personnel.

Traques et captures

Les premières traques eurent lieu en avril 1904 et s'avérèrent catastrophiques. Lors de la première, ce furent des antilopes et non des zèbres que les rabatteurs, tout contents de l'aubaine, ramenèrent dans le kraal. La seconde fut interrompue par l'arrivée intempestive de lions. La troisième rassembla une centaine de zèbres près du kraal mais ceux-ci, mis en alerte, faussèrent compagnie à la faveur de l'obscurité et malgré le cordon de surveillance. De ce jour, les troupeaux évitèrent la zone et Nys préféra faire une pause en attendant des conditions plus favorables. Il en profita pour mettre le feu aux hautes herbes afin de dégager la vue et permettre une évaporation plus rapide des petites mares résiduelles. Déshydratés, les zèbres durent se résoudre à revenir s'abreuver à la rivière. Vers mi-juillet, les zèbres étaient de retour, à nouveau en confiance et familiarisés à la vue du kraal.

Plusieurs techniques avaient déjà été testées : fosses et pièges simples, similaires à ceux utilisés par les indigènes pour la capture d'autres animaux, filets, lassos (inadéquats sans montures), marais boueux où les zèbres pouvaient s'embourber. La méthode la plus efficace s'avéra être la traque des troupeaux vers le kraal. Les rabatteurs étaient disposés en ligne, à 20 m d'intervalle, pour encercler les troupeaux. Ils avançaient lentement, en silence, en suivant les signaux donnés par le personnel d'encadrement. Les zèbres étaient poussés progressivement vers l'enclos. Une fois ceux-ci dans le kraal, l'ouverture était rapidement fermée à l'aide de filets et de palissades. Les zèbres captifs étaient surveillés jour et nuit pour détecter rapidement tout signe de danger ou de comportement anormal. Des observateurs étaient placés dans des arbres pour surveiller les troupeaux avant et après leur capture.

Après plusieurs mois de préparation et de tentatives soldées par un échec, fin juillet 1904, un troupeau de 90 zèbres comprenant plusieurs juments pleines et quelques poulains a finalement pu être capturé. Les zèbres furent nourris et progressivement apprivoisés, en dépit des problèmes posés par la mortalité due au stress et au manque d'eau. Ils furent laissés dans le kraal le temps de s'habituer à leur nouvel environnement avec un cordon de sentinelles pour prévenir les intrusions de prédateurs, comme les lions qui pouvaient provoquer des mouvements de panique, et éviter toute évasion.

Approvisionnement en nourriture et eau

De l'herbe fraîche et tendre était régulièrement apportée dans le kraal. Une herbe spécifique, particulièrement appréciée des zèbres, fut identifiée et récoltée. Au début, les zèbres refusaient de boire dans les récipients disponibles (caisses zinguées). Ceux-ci furent alors enterrés ou dissimulés avec des herbes pour réduire leur odeur. Des pots indigènes furent réquisitionnés dans les villages environnants. Il fallut plusieurs jours pour que les zèbres commencent progressivement à boire causant des pertes parmi les animaux les plus récalcitrants. Pour assurer le ravitaillement en eau, plusieurs solutions furent mises en œuvre : l'installation de puits, pompes et conduites d'eau, la prolongation du kraal jusqu'à la rivière, le transport de l'eau dans des tonneaux sur roues. ▶

Séparation dans des écuries individuelles

Les zèbres furent ensuite amenés dans des écuries avec boxes séparés pour limiter les risques de transmission de maladies, réduire les risques de conflits et faciliter le suivi individuel. Une soixantaine de boxes furent ainsi construits et pourvus de toitures pour protéger les zèbres du soleil et de la pluie. Leur sol était surélevé et des rigoles creusées pour éviter les inondations pendant la saison des pluies. Ces boxes étaient renforcés pour éviter que les zèbres ne se blessent en se heurtant aux parois. Les clôtures du kraal furent elles aussi consolidées pour résister aux poussées des zèbres paniqués. Des hangars furent construits pour stocker les fourrages à l'abri des intempéries.

Les zèbres traités avec douceur s'habituèrent à la présence humaine et aux soins dispensés par les indigènes : ils devinrent dociles et amicaux. Ils étaient constamment suivis pour surveiller leur niveau de stress et leur adaptation à la captivité. Il s'agissait de détecter rapidement tout signe de maladie, de blessure ou de comportement anormal. Les zèbres malades ou blessés étaient isolés et surveillés pour éviter la propagation de maladies ou l'aggravation de leur état.

Le stress lié à la capture et à la captivité entraîna des avortements et des décès par épuisement ou refus de s'alimenter. Les autopsies des zèbres décédés permirent d'identifier les causes de mortalité et d'ajuster les pratiques pour réduire les pertes.

Parmi les causes de décès, les principales étaient : le refus de boire et de manger, les avortements spontanés chez les juments pleines, la mort de poulains trop jeunes pour se nourrir d'herbe, un excès de nourriture et d'eau après un jeûne prolongé, des accidents. Après avoir constaté que certains zèbres mouraient de ruptures d'estomac après leur capture, il a été décidé de les capturer à jeun pour éviter ce problème.

En résumé, l'entretien des zèbres capturés nécessita des efforts considérables pour leur fournir de la nourriture, de l'eau, et un environnement calme et sécurisé. Malgré les défis, les zèbres acceptèrent progressivement leur captivité. Les poulains, en particulier, firent preuve d'une docilité surprenante et s'habituèrent rapidement à la présence humaine.

Familiarisation progressive et principaux défis de la surveillance

Les zèbres étaient apprivoisés en évitant toute forme de violence ou de brutalité. L'objectif était de leur inspirer confiance et de les habituer à la présence humaine. Ils étaient approchés régulièrement, caressés et nourris pour les rendre dociles et amicaux. L'introduction de zèbres ou d'ânes déjà dressés parmi les zèbres captifs aurait favorisé leur adaptation et leur docilité. Malheureusement Nys n'en possédait aucun. Les jeunes zèbres se montraient plus faciles à manipuler, ce qui faisait d'eux des candidats idéaux pour le dressage initial. Ils exerçaient ensuite une influence positive sur les adultes. Nys captura progressivement les zèbres à jeun pour les installer dans les écuries. Fin octobre, ils s'y trouvaient tous et laissaient les indigènes pénétrer dans leurs boxes sans tenter de les mordre ou de ruer.

Malheureusement, Nys ne put s'atteler au dressage proprement dit avant la fin de sa mission. Les zèbres furent confiés aux bons soins du personnel avec lesquels ils avaient tissé de forts liens d'amitié. Leurs nouveaux maîtres

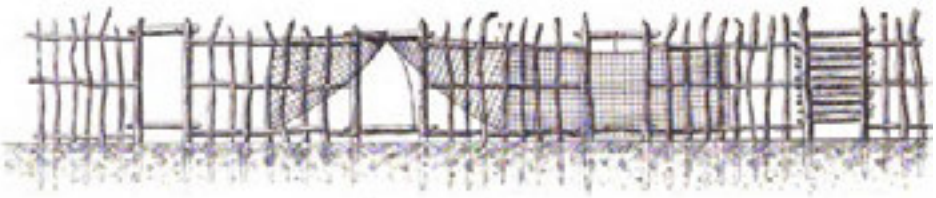

Fig. 7.

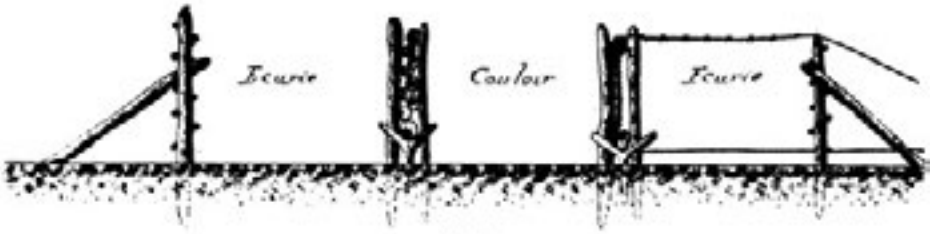

Fig. 8.

avaient découvert leurs qualités et pouvaient continuer de les familiariser avec le matériel de trait ou de portage. Les missions futures pourraient les aider dans ce sens.

Conclusion

1. Résultats obtenus

Malgré les nombreux défis, 90 zèbres furent capturés et regroupés dans le kraal, dont 60 survécurent et étaient en bonne santé à la fin de la mission. Ces zèbres furent apprivoisés avec succès grâce à des méthodes douces et progressives. Ils s'habituèrent à la présence humaine, devenant dociles et amicaux. Ils furent séparés dans des écuries individuelles, ce qui facilita leur entretien et leur observation. Nys met l'accent sur le fait que les captures doivent se faire sur des animaux à jeun pour éviter tout dommage physique.

2. Enseignements tirés

La douceur et le respect sont essentiels pour leur apprivoisement. Toute forme de violence est à proscrire. Le succès de telles missions exige une planification minutieuse, une formation rigoureuse du personnel et la disponibilité de ressources matérielles. Les jeunes zèbres jouent un rôle clé dans le processus et influencent positivement les adultes.

3. Perspectives pour l'avenir

Bien que le dressage complet n'ait pas été réalisé, faute de temps, les résultats obtenus montrent que les zèbres du Katanga peuvent être domestiqués et utilisés comme bêtes de somme, de trait ou même comme montures.

Les croisements entre zèbres et chevaux ou ânes (zébrules et zébryles) offrent une solution prometteuse pour obtenir des animaux plus dociles et adaptés aux besoins pratiques. Encore faut-il choisir le type de zèbre avec soin. Mais les troupeaux du Katanga semblent réunir les principales qualités nécessaires tant au niveau de la taille que de la robustesse et de l'endurance.

Le zèbre, immunisé contre la mouche tsé-tsé, de même que ses hybrides, semble-t-il, contrairement aux autres animaux domestiques, pourrait devenir une ressource précieuse pour le transport en Afrique.

L'élevage et l'utilisation des zèbres ou de leurs hybrides pourraient représenter une opportunité économique, tant en Afrique qu'en Europe.

4. Vision humanitaire et morale

L'utilisation des zèbres pour le transport pourrait libérer les populations locales du travail pénible de portage, contribuant ainsi à leur bien-être. L'auteur voit dans cette mission une contribution au progrès et à la civilisation en Afrique, en introduisant des solutions modernes et durables.

Conclusion générale et recommandations

Le lieutenant Nys conclut que l'expérience a prouvé la faisabilité de la capture et de la domestication des zèbres. Il exprime une conviction profonde dans leur potentiel à devenir une ressource précieuse pour l'Afrique, tant pour les transports que pour la production d'hybrides. Il appelle à poursuivre les recherches et les efforts dans cette direction, soulignant que, avec de la persévérance et de l'énergie, le zèbre pourrait jouer un rôle clé dans le développement de la région.

Il mentionne divers écrits sur les expériences et résultats dans l'Est-Africain allemand où la domestication a été menée plus loin et où les zèbres servent communément de bêtes de somme ou de trait ainsi que de montures.

Il fait le point sur les conditions de sélection et formation du personnel indigène ainsi que sur le matériel nécessaire (filets, abreuvoirs, sellerie et harnachement, matériel de roulage et outillage). Il s'étend sur les différentes constructions requises (kraal de capture, kraal permanent, écuries, infirmerie pour les zèbres malades, installations pour les blancs et pour les noirs, magasins, hangars). Pour les kraals et les écuries, il recommande d'utiliser pour pieux des essences d'arbres qui s'enracinent et assurent ainsi des clôtures durables et résistantes aux termites.

Il suggère des solutions pour assurer l'approvisionnement en eau : créer un canal amenant dans le kraal les eaux de la rivière ; prolonger le kraal jusqu'à la rivière ; creuser un puits ; amener l'eau de la rivière jusqu'au kraal par l'emploi de pompes et de tuyaux ; transporter l'eau dans des tonneaux sur roues.

Pour la nourriture, il recommande de privilégier les espèces d'herbes que les zèbres préfèrent et d'améliorer les pâturages existants en y faisant éventuellement paître des bœufs ou des moutons. Il faudrait également tenter la culture de diverses plantes fourragères : betteraves, carottes, maïs, etc. Ces cultures pourraient d'ores et déjà être entreprises le long des routes appelées à être utilisées plus tard pour les transports.

Il était persuadé que le zèbre pourrait rendre en Afrique tous les services que le cheval rendait déjà dans le reste du monde.

Aussi, avant de quitter la station de Sempwé, le lieutenant Fernand Nys a fait don des zèbres capturés aux chefs indigènes, en leur déclarant : « Ces animaux vous appartiennent, je vous les donne, mais à charge pour vous de les nourrir et les soigner dans leurs écuries. Pour bien vous prouver qu'ils sont à vous, votre zèbre s'appellera de votre nom. Plus tard des blancs viendront qui vous enseigneront à monter les zèbres et à les employer pour que vous n'ayez plus de charges à porter ». ■

Le zèbre, cheval des ténèbres,
Lève le pied, ferme les yeux
Et fait résonner ses vertèbres
En hennissant d'un air joyeux.

Au clair soleil de Barbarie,
Il sort alors de l'écurie
Et va brouter dans la prairie
Les herbes de sorcellerie.

Mais la prison sur son pelage,
A laissé l'ombre du grillage.

Robert Desnos

Mes souvenirs du Congo Belge (1946-1959) et de la RDC (1963-1967)

3. Mon village Kongolo (1946 – 1955)

Par Pierre Van Bost

À Kongolo, la maison de l'ingénieur était une grande bâtisse à étage, genre château, construite vers 1913 par l'ingénieur Auguste Adam, le maître d'ouvrage de la construction du réseau des Grands Lacs. Ce bâtiment en béton armé de rails de chemin de fer était, sans jeu de mots, la première construction en dur de Kongolo. À l'origine, le rez-de-chaussée était ceinturé de tous côtés par une barza, formant à l'avant une large terrasse. Le rez-de-chaussée comptait trois grandes pièces, plus un grand hall vestibule où se trouvait l'escalier. À l'arrière de la maison, dans le prolongement de la barza de gauche, s'alignaient plusieurs annexes, dont une servait de cuisine, une autre de remise, une de buanderie et une de poulailler. À l'étage, on retrouvait le même agencement de pièces qu'au rez-de-chaussée, trois grandes chambres à coucher et une salle de bain située en partie au-dessus du hall et de la cage d'escalier et, à l'avant, se trouvait un balcon couvert très spacieux. [1]

Nos parents qui connaissaient la maison pour l'avoir habitée en 1937 – 1938 avaient décidé d'occuper principalement l'étage. Leur endroit privilégié était le balcon où ils pouvaient vivre à l'abri des regards et au grand air. De plus, de là-haut on avait une vue splendide sur les environs et, certaines nuits à la saison sèche, on apercevait dans le lointain les collines se couvrir de couronnes lumineuses formées par les feux de brousse circulaires qu'allumaient les indigènes pour piéger le gibier.

Nos parents firent aussi aménager une pièce de séjour à l'étage où nous nous tenions les jours de mauvais temps et les nuits à la saison des pluies pour échapper aux moustiques. Pour se débarrasser des moustiques audacieux qui envahissaient ce domaine réservé, on pulvérisait dans la pièce à l'aide d'une pompe à main du Fly-tox, un insecticide puissant mais, nous devions l'apprendre plus tard, tout aussi nocif pour nos santés. Les deux autres pièces servirent de chambres à coucher, l'une pour les parents et l'autre pour les filles et papa fit transformer la salle de bain en chambre à coucher pour moi. J'y étais un peu à l'étroit, mais cela n'avait pas vraiment d'importance.

Une nouvelle salle de bain fut donc aménagée au rez-de-chaussée sur la barza à l'arrière de la maison qui fut en partie fermée pour devenir un magasin garde-manger, une nouvelle cuisine et une salle d'eau qui donnait dans le hall. Plus tard, probablement en 1953, papa fit encore construire sur la barza à gauche de la maison une grande terrasse couverte et fermée par un treillis de lattes en bois sur lequel on fit pousser des plantes grimpantes. Sur cette terrasse ombragée et fraîche se trouvait un salon de plaisance, où nos parents recevaient amis et connaissances, et un coin à manger où nous prenions tous nos repas.

Les pièces intérieures du rez-de-chaussée étaient aménagées en salons et salle à manger d'apparat qui ne furent pas souvent utilisés. En tout cas, les enfants n'étaient pas autorisés en ces lieux… Seuls les termites y avaient libre accès et y ont même dévoré un demi-tapis en une seule nuit.

La porte d'entrée en façade qui donnait dans les salons n'était que cérémonielle. Nous utilisions la porte de service qui, sur le côté droit de la maison, donnait sur le hall vestibule. En entrant dans le hall, sur la droite, on trouvait la toilette, la salle de bain et l'escalier, et sur la gauche, le long du mur il y avait la glacière et un évier. Une porte, au fond du hall, donnait sur la salle à manger, que l'on devait traverser pour atteindre la terrasse avec notre coin de séjour.

1

La salle de bain était adjacente à la cuisine où un serpentin en cuivre placé dans la cheminée de la cuisinière permettait de chauffer une quantité d'eau suffisante pour un bain. Cette cuisinière était chauffée au bois.

Au début, à Kongolo, nous avions trois boys [domestiques], un boy cuisinier, Alphonse, deux boys maisons, Lomalisha et Edouard. [2] Chaque boy avait sa tâche journalière, Alphonse s'occupait des repas, de la vaisselle, du nettoyage de la cuisine et de veiller à la production d'eau potable, c.-à-d. faire bouillir l'eau de source amenée par le jardinier, la mettre dans le filtre en terre cuite, puis remplir des bouteilles et les mettre dans la glacière. Edouard était le boy lavandier chargé des lessives et du repassage, tâche ardue car le repassage se faisait avec un fer chauffé au charbon de bois. Quant à Lomalisha, boy maison, il était un peu le majordome qui servait les repas, faisait les lits, nettoyait la maison et principalement les chambres ; pour le nettoyage des autres pièces, il avait l'aide d'Edouard et, éventuellement, celle d'Alphonse.

2

Il semblerait qu'Alphonse, le cuisinier, avait déjà travaillé pour nos parents lors de leur premier séjour à Kongolo en 1937-1938. Lomalisha, était un Topoke originaire de la chefferie de Kombe, dans le Territoire d'Isangi en Province orientale. Quand, en décembre 1946, papa reprit du service au CFL et que la famille déménagea à Kongolo, Lomalisha accepta de nous accompagner au Katanga. Étranger à la région, il s'installa avec sa famille dans la boyerie attachée à notre maison. Celle-ci était située derrière le garage de la voiture, ce qui protégeait tant notre intimité que la leur. Il y disposait d'un logement de 2 ou 3 pièces, avec douche et toilette.

Alphonse et Edouard étant originaires du Nord-Katanga, ils habitaient au Centre extra-coutumier de Kongolo.

Plus tard, à partir du deuxième terme, maman se passa des services d'Alphonse et cuisina elle-même.

Nous avions aussi deux jardiniers, mis à notre disposition par la Compagnie. Ils étaient chargés de l'entretien du grand parc qui entourait la maison. Comme corvées supplémentaires, ils devaient aller chaque jour chercher de l'eau à la source, chercher des blocs de glace pour la glacière, couper le bois pour la cuisinière, nettoyer le poulailler, etc.

La maison était entourée d'un parc que les résidents successifs avaient planté de nombreux arbres fruitiers ; on y rencontrait des orangers et des citronniers, des manguiers, des papayers, des caramboliers, des maracujas, des corossoliers que nous appelions *Cœur de Bœuf*, ainsi qu'une sorte d'amandier des tropiques que nous dénommions *Noix du Brésil*. Il y avait également beaucoup de plantes ornementales : des hibiscus rouges, roses, aux fleurs simples ou multiples, des pluies d'or et des bougainvilliers - magnifiques plantes grimpantes très décoratives dont les grappes de fleurs rouges violacées, oranges ou blanches décoraient la façade blanche de la maison- des frangipaniers dont les fleurs blanches ou roses embaument l'air aux crépuscules, des lauriers roses, blancs… Les sentiers étaient bordés de sansevières. À l'entrée de la propriété, l'allée principale était plantée de part et d'autre d'amaryllis, appelés fleurs de la saison sèche. L'amaryllis est une plante à bulbe d'où sort, à la fin de la saison sèche, une longue tige qui se termine par deux ou quatre grandes fleurs rouges en forme d'entonnoir. Le feuillage se développe peu après la floraison. Devant l'escalier de façade de la maison, il y avait un parterre rond délimité par de gros moellons et planté de cactus et d'épines du Christ. L'épine du Christ est un arbuste touffu aux nombreuses ramifications à tiges anguleuses garnies d'épines acérées et de petites feuilles elliptiques terminées par des groupes de fleurs d'un rouge lumineux. Un soir, alors que nous contemplions le ciel constellé des millions d'étoiles de la Voie lactée, papa, la tête levée fit un pas en arrière, trébucha sur un des moellons de la bordure du parterre et s'étala de tout son long dans les épines du Christ. Pauvre papa, il était dans un état pitoyable, plein d'épines… cela a dû faire bien mal. Sur le côté gauche de la maison, un immense arbre, un mufula, dominait de son houppier la grande bâtisse, la protégeant un peu des rayons du soleil. Mais, malgré toutes ces essences, le jardin n'avait pas la luxuriance du jardin de Lieki, car la végétation était rabougrie en raison du manque d'eau lors des longues saisons sèches.

À une certaine saison, les jardiniers venaient travailler très tôt. C'était à qui arriverait le premier pour récolter les nombreuses chenilles bien dodues tombées du mufula pendant la nuit !

Nous habitions à la limite du quartier européen du CFL en direction du Centre extra-coutumier de la Kangoï. Ce dernier s'étendait parallèlement à la cité européenne depuis la Mission jusqu'à la plaine d'aviation. Entre les deux quartiers, des terrains marécageux qui, véritables nids à moustiques et lieux de prédilection des grenouilles et crapauds, étaient utilisés comme rizières en saison des pluies. Ces marais étaient entrecoupés de digues sur lesquelles serpentait un sentier avec, par-ci par-là, un ponceau formé d'un morceau de tronc de borassus. J'avais fait un sport de parcourir ces sentiers à vélo le plus vite possible, l'art étant de ne pas rater un tournant à angle droit ni un de ces ponceaux et d'éviter un plongeon malencontreux. À la saison sèche, les marais étaient à sec.

De la maison, à la saison des pluies, on entendait, la nuit, le concert sans fin du coassement des grenouilles et des crapauds, remplacé à la saison sèche par les stridulations aiguës d'une multitude de grillons qui avait élu domicile dans les arbres du jardin.

Derrière la maison, entre notre jardin et les marais, passait une route qui reliait le camp des travailleurs du CFL au Centre extra-coutumier de la Kangoï ; route qu'empruntaient régulièrement les enterrements. Ces convois funéraires étaient toujours fort sinistres. La dépouille du défunt, transportée sur une civière, ballottait sous un linceul ▶

3

4

blanc, tandis que des pleureuses, le corps à moitié dénudé, saupoudré de farine, et le visage peinturluré à la chaux blanche, accompagnaient le cortège en lançant les unes des lamentations sans fin, les autres des hululements lugubres. De quoi impressionner les plus aguerris.

C'est dans ce cadre que j'ai grandi en quelque sorte sous l'aile de la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs. À la maison, nous partagions les soucis de notre père qui était responsable de la troisième circonscription du CFL. Son domaine comprenait une section ferrée de près de 200 kilomètres, 100 kilomètres sur la ligne vers Kindu et 100 kilomètres sur la ligne vers Albertville, un bief navigable de 640 kilomètres de Kongolo à Bukama et la direction des ateliers et du chantier naval. [3,4]

Comme à l'origine, en 1910, Kongolo était le terminus de la voie ferrée venant de Kindu et le point de départ de la navigation sur le haut-Lualaba vers Bukama, on y construisit d'importants ateliers et un chantier naval. Mais, comme la voie ferrée reliant le Lualaba au lac Tanganyika, mise en service en 1915, part de Kabalo, situé 80 kilomètres en amont de Kongolo, le trafic en provenance ou à destination du lac était freiné par deux transbordements, l'un à Kongolo, l'autre à Kabalo. Pour supprimer ces transbordements, en 1938-1939, une jonction ferrée entre ces deux postes fut réalisée, avec le franchissement du Lualaba par un pont rail-route en béton armé de 500 mètres, construit à 3 kilomètres en aval de Kongolo, à proximité des Portes de l'Enfer, là où le fleuve se rétrécit. [5]

Une quarantaine d'Européens travaillaient à la 3e circonscription du CFL, et ils encadraient quelque deux mille travailleurs indigènes. Papa avait pour adjoint un capitaine d'armement qui était responsable de la bonne marche de la navigation sur le Bief Supérieur. À la direction de la circonscription, il y avait aussi un comptable. Le trafic sur ce bief était assuré par une dizaine de bateaux à vapeur commandés par des capitaines qui vivaient à bord des bateaux. Trois ou quatre agents s'occupaient des services de la gare, du port et du trafic ferroviaire. Les ateliers, comprenant des sections machines-outils, ajustage, soudure, chaudronnerie, fonderie, [6] chantier naval, menuiserie-charpenterie, électricité, étaient dirigés par un chef d'atelier, chaque section employant un ou plusieurs Européens. Il y avait aussi un chef de dépôt des locomotives et un instructeur pour la conduite des machines. Au service de la Main d'Œuvre Indigène (MOI), il y avait un chef de camp, un adjoint et un agent payeur.

A Kongolo, la société disposait d'un dispensaire géré par un médecin qui soignait tant les Européens que les indigènes. Dans les cas graves, les Européens étaient transférés à l'hôpital d'Albertville, tandis que les malades congolais étaient transférés à l'hôpital de l'État de Kongolo. Il y avait aussi des agents répartis le long de la voie ferrée et du bief, les uns s'occupaient de l'entretien de la voie, d'autres exploitaient une coupe de bois ou une carrière, d'autres encore étaient des agents d'escale.

Sous les tropiques, l'homme doit combattre la nature et les éléments qui tentent toujours de reprendre à la civilisation les terrains conquis à grand prix. Le CFL n'échappait pas à cette loi de la jungle. Le personnel devait souvent faire preuve d'ingéniosité, d'improvisation et de dévouement et, en fait, était au service de la société 24 heures sur 24 car il n'y avait, en effet, pas de jour ni d'heure pour *prévoir* les incidents multiples qui égrenaient le quotidien au Congo. Quand ce n'était pas un troupeau d'éléphants qui faisait des siennes et arrachait la ligne téléphonique sur plusieurs centaines de mètres, c'étaient les éléments qui se déchaînaient. Chaque saison amenait sa dose de problèmes. En saison des pluies, les tornades tropicales emportaient tout sur leur passage : arbres déracinés encombrant la voie, lignes téléphoniques arrachées, inondation des installations, coups d'eau sur la voie et, parfois aussi, des glissements de terrains emportaient les rails, un pont [7]... Sur le fleuve, des ilots de papyrus flottants partaient à la dérive et bloquaient les chenaux navigables ou s'accumulaient sur les piles d'un pont, menaçant ainsi la stabilité de l'ouvrage d'art... Le bois détrempé ne brûle presque pas de sorte que les trains et les bateaux chauffés au bois accumulaient les retards, etc. En saison sèche par contre, le manque d'eau rendait la navigation difficile, voire impossible ; les bateaux s'échouaient sur des bancs de sables mouvants ou s'éperonnaient sur des roches non balisées.... Des incendies fréquents menaçaient les installations ; des wagons, des barges de coton ou d'inflammables prenaient feu et parfois des feux de brousse détruisaient des réserves entières de bois de chauffage.

Dès mon plus jeune âge, mon père me fit découvrir la vie de cheminot en m'initiant aux premiers rudiments de l'exploitation des chemins de fer. J'appris ainsi à connaître le matériel et sa terminologie particulière : la voie avec ses crapauds, ses éclisses, ses tirefonds,

tout comme le matériel roulant avec les locomotives à vapeur aux noms exotiques de Mogul, Mikado, Santa-Fe ; les chaudières avec leurs foyers, les tubes à fumée, les entretoises, les rivets et les bouterolles, le distributeur, le modérateur. Tous sujets fascinants pour un jeune garçon. Pendant les vacances scolaires, j'accompagnais mon père dans ses tournées d'inspection et j'ai ainsi assisté à des coulées à la fonderie et, opération tout aussi spectaculaire, au lancement de bateaux au slip du chantier naval. [8] Les excursions en draisine, les visites aux chantiers de la construction d'une nouvelle centrale thermique avec la mise en essais de la machine à vapeur Wolff, les tournées à vélo pour superviser la construction d'une voie de shuntage [déviation] à la gare et, plus tard, pour suivre les travaux d'aménagement de l'important chantier destiné à la transformation du matériel roulant lors de l'opération du changement d'écartement du réseau à 1,067 m qui eut lieu en septembre 1955. Toutes ces visites constituaient autant d'aventures extraordinaires. Comment, dès lors ne pas être féru de chemins de fer ?

Si la vie professionnelle de notre père au Congo était captivante, il n'en était pas de même pour notre mère. En fait, elle ne se plaisait pas à la Colonie mais, en tant que bonne épouse, elle avait suivi son mari et elle acceptait son sort avec fatalisme. Il faut reconnaître que, dans un bled comme Kongolo, où il n'y avait pas de distractions, aucune activité sociale ou culturelle, la vie n'avait rien de folichon. De plus, elle dut vivre sans ses enfants placés dans des internats loin de la maison et elle ne les a ainsi pas vus grandir. Elle meublait son temps en s'occupant de son ménage, en cuisinant, en faisant l'élevage de poules et le commerce de leurs œufs. Elle faisait aussi de la couture et des tapisseries. Elle rencontrait régulièrement des *connaissances*. Elle aimait se trouver en compagnie de l'épouse de l'électricien du CFL, une Luxembourgeoise, avec qui elle pouvait converser en patois arlonais. Le but de ces rencontres était de bavarder, d'échanger les potins du village autour d'une tasse de café… ou d'un verre de bière. La composition du groupe variait selon les départs ou arrivées de l'une ou l'autre car, au Congo, les gens restaient rarement longtemps en poste au même endroit.

À l'occasion, maman s'occupa de l'organisation du cercle des agents CFL et elle fit partie de comités de fêtes et d'œuvres sociales. ■

(À suivre)

Légendes photos

1. Maman, mes soeurs et moi, dans le parc devant notre maison à Kongolo, pendant les vacances de fin d'année, en 1950. Sur la gauche de la maison, on aperçoit l'immense arbre mufula. *VB*
2. Kongolo 1948. Nos trois *boys* maison. Assis de gauche à droite : Alphonse, le cuisinier, Edouard et Lomalisha. Debout, Vincent. *VB*
3. Vue sur le port et la gare de Kongolo, en 1951. *Photo C. Lamote - Congopresse*
4. Les ateliers et, à droite, la direction de la circonscription, avec le bureau de notre père. *VB*
5. Pont rail-route de 495 m qui enjambe le Lualaba à quelques kilomètres en aval de Kongolo, là où le fleuve se précipite vers les rapides des *Portes de l'Enfer* : une gorge de la rivière Lualaba (partie supérieure du Congo) à travers les rochers de grès en contrebas de la ville de Kongolo, … www.fr.wikipedia.org/wiki/Portes_de_l'Enfer. VB
6. A Kongolo, la Cie des Chemins de Fer des Grands Lacs avait d'importants ateliers, dont une fonderie. *Photo C. Lamote - Congopresse*
7. Les incidents étaient multiples au Congo. Ici, un coup d'eau sur la voie a emporté un pont. *Photo C. Lamote - Congopresse*
8. Mise à l'eau d'un remorqueur à l'aide du slip, une opération toujours très spectaculaire. *Photo Neu. Col VB*

75 ans de vie africaine (6)

Période 1974 – 1976

Par J.C.Heymans

Peu après 1973, ont paru des menaces à peine voilées à mon égard, suivies d'attaques plus directes. On me demandait d'arrêter mes enquêtes sinon… Mes activités dérangeaient visiblement les manœuvres illégales non seulement au Zaïre, mais également à l'étranger.

Je me suis lancé, avec mes finalistes, dans des enquêtes plus délicates sur les massacres d'éléphants qui s'opéraient dans la région. Des millions d'hectares de *nature naturelle* avaient été remplacés par des monocultures économiquement rentables. Le territoire des éléphants s'en trouvait ainsi fortement réduit et des conflits hommes/éléphants apparaissaient brutalement avec, comme conséquence, l'augmentation des piquets de défense. Nous avons vite compris que l'abattage *légal* des éléphants n'était qu'un prétexte pour alimenter un vaste réseau de braconnage international. Nos investigations nous amenèrent, entre autres, à Mombasa et à Djibouti, par où transitait le produit du braconnage opéré au Zaïre. C'est ainsi que j'ai eu accès aux entrepôts semi-officiels, véritables cavernes d'Ali Baba, où étaient stockées les défenses d'éléphants et les cornes de rhinocéros avant d'être acheminées vers le Yémen, le Nord de l'Europe et l'Asie. Le massacre des éléphants augmenta sérieusement. Les braconniers, qui travaillaient pour le compte de truands internationaux, utilisaient diverses méthodes, allant du formol à l'acide sulfurique et aux acides toxiques [1].

Les parcs nationaux de la région subirent d'énormes dommages. Parmi les espèces braconnées au PN Garamba, où existait un projet de domestication des éléphants africains, citons les éléphants, les rhinocéros, les girafes et, dans d'autres parcs, les okapis d'Epulu, la faune des Virunga et celle des parcs plus récents tels que la Salonga, la Maiko et le Kahuzi-Biega. Mes missions sur le terrain avaient un double objectif :

1. former des spécialistes universitaires ainsi que le personnel des aires protégées,
2. associer les populations rurales à la gestion des zones protégées au moyens d'activités alternatives prometteuses.

J'avais constaté, depuis une dizaine d'années, qu'une des causes majeures du braconnage était l'isolement des populations riveraines par rapport aux activités menées dans le réseau des parcs réservées uniquement au personnel et aux étrangers de passage. Cette anomalie entrainait une rancœur tenace de la part des populations locales qui se sentaient rejetées de *leur* terre ancestrale. Il m'a fallu des années pour démontrer aux divers bailleurs de fonds que le financement de l'aménagement d'un parc et d'une réserve était voué à l'échec si on n'y associait pas les zones périphériques. Je mis au point un plan d'aménagement et de gestion périphérique (Management Plan). Diverses initiatives villageoises en périphérie des aires protégées furent lancées et rencontrèrent rapidement un franc succès. Le braconnage diminua de 70 % !

1

2

3

1

4

5

6

Les zones périphériques font dorénavant partie du plan d'aménagement et de gestion des parcs. Ce changement de conception fut salué par les organismes internationaux de conservation de la nature, ce qui m'a permis plus tard, à l'issue de ma carrière académique, de prendre la casquette de consultant international spécialisé dans cette nouvelle conception révolutionnaire de la gestion des aires protégées.

En 1974, le président Mobutu se lance dans une nouvelle folie liée à la politique d'authenticité chère à ses yeux : la zaïrianisation – de fait, la nationalisation camouflée des industries, commerces, plantations, élevages et autres activités de production rentables. Il décida de confier ces fleurons économiques aux *barons* de son régime ainsi qu'aux hauts gradés de l'armée. Il voulait ainsi calmer la grogne de son entourage politico-militaire dont il se méfiait beaucoup. Mais il se trompait lourdement ! Le 17 septembre 1976, vu l'incompétence des nouveaux acquéreurs qui avaient pillé les biens reçus, le Président décida de rétrocéder les entreprises nationalisées. Deux ans après, les anciens propriétaires subirent une deuxième vague de nationalisations. Ce fut le début de la fin du régime du Président ! La vague de l'*authenticitémania* qui fit suite à ces mesures de nationalisation entraina des agitations dans tout le pays. Le point sur la Réforme de l'Université calma quelque peu l'ardeur *révolutionnaire* de nos étudiants.

Le Président entretenait cependant des relations cordiales avec la majorité de ses pairs africains. En particulier, avec le président Idi Amin, militaire comme lui, qui avait pris le pouvoir en Uganda. Ils avaient décidé de commun accord de se voir périodiquement à Kisangani, situé à mi-chemin entre Kinshasa et Kampala.

J'avais alors l'habitude de courir tôt dans le brouillard rafraichaissant du matin tout en restant sur le qui-vive car plusieurs attaques de bandits et d'anciens rebelles avaient eu lieu récemment dans le campus où se trouvait ma villa. Un jour, alors que je pratiquais mon jogging matinal, j'entendis soudain derrière moi un halètement bizarre. Me retournant, j'aperçus un Africain immense qui me suivait… Je fis mine d'être fatigué et m'arrêtai à *mon* arbre à palabres. Mon suiveur s'arrêta également et me lança un retentissant « Hello ! ». C'est ainsi que débuta une amitié spéciale entre le président Idi Amin et moi. Je l'ai invité en toute simplicité chez moi à partager une moambe et nous avons discuté longuement. Ce fut le point de départ d'un *deal* franc et direct, deux années durant. Il nous établit un laissez-passer qui nous permit de lancer une série de contacts *protégés* entre Kampala et Kisangani. Je fus étonné de sa parfaite connaissance de la faune sauvage. **(1)** Le président Idi Amin fut renversé peu de temps après et obligé de s'exiler en Arabie Saoudite où il mourut dans l'indifférence générale. Avec Tshombe au Katanga, Sankara au Burkina Faso, Kérékou au Bénin, le Mzee Kabila et Mobutu en RDC, le président Idi Amin fait partie des hommes d'État, connus personnellement, dont je conserve un souvenir impérissable…

Mon programme de missions de recherches et de formations était toujours fort chargé. Je me décidai alors d'étudier de plus près le Parc des Virunga. Je partais en 4x4 de Kisangani le matin, très tôt. Ma première étape était la station de capture des okapis d'Epulu, suivie d'étapes à Bunia à l'Est, à l'auberge du Mont Hoyo au pied du Ruwenzori, à Butembo où je me ravitaillais en jambon fumé et en fromage frais usinés par les frères de la mission, pour affronter ensuite les escarpements de Kabasha qui dominent le lac Édouard, arriver au *main* camp de Rutshuru, aborder le volcan du Nyiragongo et arriver enfin à la vallée fertile qui mène à Goma où l'on s'arrêtait pour faire le plein de légumes, de fraises délicieuses et de cigarillos – dont mon père raffolait – bien rangés dans des boîtes d'Amaranthus. La durée de ces déplacements dépendait de plusieurs facteurs : l'état déplorable des pistes (surtout en saison des pluies), les pannes éventuelles, les étapes inscrites au programme, les arrêts forcés dans certains villages, les pénuries de carburant, les crochets imprévus vers les endroits sensibles, etc. La durée d'un déplacement standard était de huit jours en moyenne pour l'aller et de six jours pour le retour. Ces diverses missions m'ont permis d'établir des relations professionnelles inédites et d'étendre ainsi le champ de mes recherches dont ont bénéficié les finalistes que je formais. Je détaille toutes ces activités dans mon livre Parfum de savane, Odeur de sang (1).

Mon expérience africaine s'en trouva renforcée, ce qui me permit plus tard d'être sollicité dans le cadre de projets de conservation financés par des bailleurs de fonds internationaux.

Un peuple avec lequel j'ai fraternisé est celui des Pygmées qui vivent dans ces forêts équatoriales. Cette peuplade a une connaissance ancestrale du comportement animal. Ils m'ont beaucoup appris, ce qui a renforcé les cours et ▶

conférences internationales que je donnais un peu partout. *Mémoires du Congo* a publié un de mes articles qui leur est consacré (2).

Un volet important de la gestion de la faune africaine est consacré aux activités cynégétiques. Je me suis également occupé de ce secteur mal connu et fort difficile à gérer. Grâce, entre autres, aux Azande dans le Nord du pays et aux Pygmées en forêts (RDC et Congo Brazza), j'ai pu, d'une part, parfaire mon tissu de relations et, d'autre part, connaître des personnalités de haut niveau qui respectaient les lois de la chasse, la conservation des ressources naturelles et les coutumes indigènes… Un système d'exploitation rationnelle de la faune sauvage, en étroite collaboration avec les populations locales et les responsables des safaris de chasse, fut mis au point. Bien contrôlé, le tourisme cynégétique profita à tous les composants fonctionnels des écosystèmes.

Entre 1973 et 1976, nous avons étroitement collaboré à l'aménagement du plus grand parc d'Afrique, le Parc national de la Salonga (blocs Nord et Sud). Ce PN, d'une superficie de 2,5 millions d'hectares, a été créé le 22 août 1969. Situé dans la cuvette centrale de la RDC, ce parc abonde en écosystèmes riches et variés mais surtout en pétrole ; ce qui suscite évidemment de sérieuses convoitises de la part des grands groupes pétroliers internationaux. Sa valorisation est heureusement rendue fort compliquée par sa localisation dans une région difficile d'accès. Un programme scientifique fut élaboré en accord avec l'ICCN mais les marécages et les cours d'eau non navigables rendaient nos prospections fort difficiles. L'atmosphère, par endroits, était chargée d'odeurs de pétrole. Le président Mobutu savait fort bien que le sous-sol de la Salonga regorgeait d'or noir et c'est la raison pour laquelle il avait créé ce parc national, partant du principe qu'un parc est inviolable par convention internationale.

Un nouveau parc, le PN de Maiko fut créé en 1970. Situé entre Epulu au Nord et la route Kisangani-Bukavu au Sud, il est peuplé d'espèces emblématiques tels que le gorille, l'okapi et le paon zaïrois. Malgré la présence d'anciens rebelles peu recommandables, nous y avons lancé un projet de recherches. J'ai failli y laisser la vie [1]. ■

A suivre : 1977-1979 (7)

7

8

Références :

1. Heymans J.C., *Parfum de savane, Odeur de sang*, Editeur : Dynamedia, 2018.

2. Heymans J.C., *Pygmées*, in Mémoires du Congo, n°51 - Septembre 2019 – CRAA.

Légendes photos

1. Braconnage d'éléphants (photos 1 et 3 dans le texte.)
2. Rhinocéros braconné.
3. Domestication des éléphants à la Garamba.
4. Epulu – Station de capture des okapis.
5. État déplorable des routes.
6. Visite de fonctionnaires AGCD.
7. Pygmées de l'Ituri.
8. Chef Rebelle – PN Maiko.

La recherche d'emploi en RDC, un parcours du combattant

Par Josée Hamba Lukambila

Je m'appelle Hamba Lukambila Josée, j'ai 25 ans et suis licenciée en Économie Gestion Marketing de l'Université de Kikwit, où j'habite. Consciente des difficultés qui m'attendraient pour trouver un emploi, j'ai, dès la fin de mon graduat, initié un commerce de vente de cartes de téléphone.

Avec mon petit bénéfice, j'ai ouvert un centre de microcrédits ***Bwakisa Carte Espoir de Demain***, espèce de tontine pour les mères qui pratiquent de petits commerces ou l'agriculture. Nous comptons aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. La Providence, sous les traits d'un bon ange, m'a procuré une somme de 1 000 USD pour démarrer mon entreprise. Les agricultrices ont un cycle de remboursement trimestriel suivant la saison culturale.

Le 31 août 2025, je découvre en ligne une offre d'emploi de l'École Nationale d'Administration (ENA) pour la réforme de l'administration publique en RDC. Je postule et apprends le 16.09 que ma candidature est retenue pour une présélection. Tous les candidats retenus doivent rejoindre le chef-lieu de Province pour participer à un test le 21.09. Je me précipite donc à Bandundu-Ville, chef-lieu de la Province du Kwilu, à plus de 300 km sans route carrossable et dans l'insécurité tout au long d'un trajet infesté par la milice Mobondo, les Kuluna, etc. Précipite… Pour une jeune sans argent de surcroît… c'est un véritable défi. L'idéal aurait été d'aller à Kinshasa d'où prendre un vol AR pour Bandundu mais l'avion est bien trop cher pour moi. Je prends un bus jusqu'à Masamuna (150 km de Kikwit), puis une moto, pour rejoindre Bandundu-Ville, en passant par un trajet en pirogue (avec la moto embarquée) sur l'immense rivière Kwilu profonde et large de cinq cents mètres. Il n'existe en effet aucune infrastructure adéquate.

J'arrive à Bandundu-Ville deux jours avant le test. Juste le temps de récupérer un peu. Je ne connais personne dans cette ville. J'opte pour un hôtel à 10 USD pour trois nuits. Le jour du test, coup de théâtre : le gouvernement annonce le report de l'épreuve. Quel coup du sort. J'en pleure. Tous ces efforts, tous ces risques… POUR RIEN !

Une amie retrouvée sur place me ramène chez elle. Je n'ai plus d'argent pour payer mon séjour et dois attendre la nouvelle date pour le test. Deux semaines plus tard, je n'en peux plus. Par pure audace, je demande une audience au Gouverneur de Province. Deux semaines plus tard, je n'ai toujours pas été reçue. Le Gouverneur ne reçoit que les *grandes personnes* : il n'a pas le temps de recevoir les gens comme nous.

Le hasard fait heureusement parfois bien les choses. Je trouve un véhicule qui part pour Kikwit. Je saute sur l'occasion et décide de rentrer chez moi. Un crocodile nous accompagne, dûment attaché depuis 10 jours. Il appartient à un chef coutumier. C'est un événement pour moi qui vois pour la première fois cet animal dangereux.

Notre voyage s'achève par un accident sur le tronçon de Bagata du fait du mauvais état de la route. Dieu merci il n'y a pas de morts, mais nous sommes tous blessés et choqués. J'ai des contusions partout, la douleur est atroce.

Vous voyez, mes frères et sœurs, combien il est difficile de trouver un emploi en RDC quand on habite en province. Adieu mes rêves, adieu mes économies.

A ceux qui me lisent, prière de m'apporter votre aide et suggestions. Je recherche toujours un emploi[1]. ■

1

2

3

4

Légendes photos

1. Josée dans la pirogue
2. La moto traversant la rivière Kwilu
3. Le crocodile d'un chef coutumier à bord du véhicule pour Kikwit, attaché depuis 10 jours
4. Accident sur le tronçon de Bagata suite au mauvais état de la route, 20h00

1. HAMBA LUKAMBILA Josée, Entrepreneure-Fondatrice de Bwakisa Carte Espoir de Demain/Kivuvu ya mbasi
Contact : +243 825 562 339 - E-mail : joseehamba1@gmail.com - N° de compte ADVANS : 00110-030949

L'Afrique à l'aube de sa transition énergétique Enjeux, défis et opportunités (partie 3/4)

Georges Van Goethem (Dr Ir)
Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer de Belgique (ARSOM – KAOW)

3. Etude des besoins : l'Afrique, une puissance en ressources naturelles mais un nain industriel ? – un besoin crucial de compétences STEM pour la transition énergétique

Article en quatre parties
Synopsis

Partie 1/4

1. Introduction ***: Accès à l'énergie et aux ressources pour tous - vers une transition juste,*** priorité immédiate et absolue (Position Commune de l'Afrique en 2022).

Partie 2/4

2. La chaîne de valeur énergétique et les ressources naturelles : comment protéger, développer, commercialiser et intégrer les ressources énergétiques sur le continent ?

Partie 3/4

3. Étude des **besoins** : l'Afrique, une puissance énergétique en ressources naturelles mais, jusqu'à présent, un nain industriel.
4. Un **objectif** commun : garantir à tous un accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Partie 4/4

5. **Mise en œuvre** de la transition énergétique en Afrique : entre rêves et réalités - analyse coûts-bénéfices (économie, société et environnement).
6. **Conclusion :** comment l'accès à l'énergie pour tous peut transformer des vies et favoriser le développement durable sur l'ensemble du continent.

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde »
Nelson Mandela, Afrique du Sud, président et père de la nation, prix Nobel de la paix en 1993

Dans ce chapitre 3 nous nous concentrons sur les besoins en compétences STEM (Science, Technology, Engineering, Mathematics) qui sont nécessaires pour relever les défis de la transition énergétique en Afrique, en particulier dans le secteur électrique.

L'importance de la diffusion des connaissances et des réseaux informatiques pour le développement a été soulignée par de nombreux scientifiques africains, à commencer par le Pr Félix Malu Wa Kalenga (RDC 1936–2011) qui écrivait déjà en 1998 : "*Avec la diffusion des connaissances grâce aux autoroutes de l'information prend corps l'idée de l'accès de tous au savoir par le biais d'un terminal domestique ou professionnel. L'immense gisement des connaissances devient théoriquement à la portée de tous.*"

Qu'il soit associé de près ou de loin à la chaîne de valeur de l'énergie, l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) joue ici un rôle fondamental. Le but est de former des experts et des entrepreneurs à des technologies complexes de transformation, de transport, de stockage, de distribution et de partage dans le secteur énergétique[1].

Pour relever les défis de la transition énergétique, il faudra également appliquer les principes de la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* (1981). Celle-ci promeut la bonne gouvernance basée sur la transparence vis-à-vis du public (c.-à-d. : clarté des actions, accès à l'information, communication) et sur la responsabilité (c.-à-d. : identification des décideurs, obligation de rendre compte, cadre de redevabilité clair, sanctions et recours).

3.1. L'Afrique à un carrefour : de nombreuses compétences scientifiques et humaines sont nécessaires pour relever les défis de la transition énergétique – rôle de la diaspora

L'Afrique, avec sa croissance démographique et son immense besoin d'énergie, se trouve à un carrefour décisif. Rappelons que l'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans, avec environ 10 millions de diplômés entrant chaque année sur le marché du travail. L'âge médian en Afrique est d'environ 19 ans – cela signifie que la moitié de la population africaine a moins de 19 ans. D'ici 2030, les jeunes Africains représenteront 42 % de la jeunesse mondiale.

L'Afrique dispose donc d'un vaste réservoir de jeunes talents, offrant un grand potentiel de croissance et d'innovation et *un dividende démographique* potentiel – à condition que ces jeunes soient

1. *Unlocking Africa's potential by investing in STEM education* (7 May 2024) - Africa Dialogue Series 2024 - UNESCO - www.unesco.org/en/articles/unlocking-africas-potential-investing-stem-education

Fig 1 - Aucune discussion sur l'histoire de la science, de la technologie et de la politique d'innovation en Afrique n'est complète sans mentionner Calestous Juma (1953 – 2017).

instruits et dotés des compétences adéquates[2].

La connaissance scientifique est en effet essentielle pour comprendre le monde et pour prendre de bonnes décisions dans tout ce que l'on entreprend, surtout en période de grands bouleversements technologiques et culturels. Lire à ce sujet le livre de Calestous Juma : *Innovation and Its Enemies : Why People Resist New Technologies* (2016, Oxford Univ PR, 432 pages)[3] **(Fig.1)**. Cet universitaire kenyan, professeur à l'université de Harvard, a défendu l'utilisation de l'innovation technologique pour relever les défis du développement durable tels que l'insécurité alimentaire et énergétique, le changement climatique, la pauvreté et les maladies – en particulier en Afrique. Il a plaidé notamment pour que la diaspora devienne une force économique et intellectuelle capable d'investir et de transférer des compétences et un savoir-faire technologique pour stimuler le progrès économique en Afrique. Grâce à sa réussite à l'étranger, la diaspora possède en effet l'expertise et l'expérience pour améliorer les institutions et les systèmes en Afrique. Enfin, son livre invite les dirigeants publics à mieux collaborer avec les scientifiques, les ingénieurs et les entrepreneurs afin de gérer les changements technologiques et de renforcer l'engagement du public dans les questions scientifiques et technologiques.

3.2. L'offre de compétences dans l'enseignement supérieur : une structure robuste dans le but d'attirer les meilleurs talents (professeurs et étudiants)

À propos d'éducation en lien avec la recherche et l'innovation en Afrique, il convient ici de rappeler l'initiative de l'Union européenne en 2021 qui s'appelle *Global Gateway*[4], pour le financement d'infrastructures durables dans le monde - en réponse à l'initiative *Nouvelles routes de la Soie* lancée par la Chine en 2013. Le paquet d'investissements Afrique-Europe constitue la première étape de *Global Gateway* et vise à mobiliser environ 150 milliards d'euros d'investissements pour l'Afrique d'ici 2027. L'objectif est de financer des projets de développement, d'infrastructure, et d'autres projets à impact (pas seulement des investissements directs). En 2025 l'UE a pris un engagement spécifique en faveur de l'éducation en Afrique. Cette initiative de collaboration UE-UA s'inscrit dans le cadre de la *Décennie de la transformation de l'éducation* mentionnée précédemment (Union Africaine, 2025–2034).

Pour illustrer l'offre d'ESU en Afrique dans d'autres secteurs que l'ingénierie, tournons-nous vers la recherche et l'innovation de haut niveau. Il faut citer ici p. ex. l'initiative *Next Einstein in Africa* (NEI) du physicien théoricien professeur sud-africain Neil Turok (1958-), qui vise à encourager les talents scientifiques en Afrique qui pourraient recevoir le titre de *Prochain Einstein*. Turok a fondé *l'Institut africain des sciences mathématiques* (AIMS) en 2003, un programme visant à intégrer l'Afrique dans la communauté scientifique mondiale. L'initiative NEI, liée à l'AIMS, comprend pour le moment l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Ghana, le Cameroun, le Nigéria et le Rwanda. Autre fait remarquable : en décembre 2018, le *Next Einstein Forum* (NEF) a lancé le premier numéro de *Scientific African*, une revue scientifique trimestrielle, multidisciplinaire, à comité de lecture et en libre accès, qui vise à élargir l'accès à la recherche africaine, à accroître la collaboration scientifique intra-africaine et à renforcer les capacités de recherche en Afrique, en collaboration avec d'autres continents[5].

3.3. La demande de compétences scientifiques et techniques hautement qualifiées pour l'innovation, l'adaptation et la résolution de problèmes complexes du secteur électrique

La situation générale de l'électricité en Afrique peut se résumer ainsi : *le courant passe mal* - la vie quotidienne de nombreux africains est rythmée par les coupures de courant.

Et pourquoi ? Réseau vétuste, aléas météo, surcharge locale, problèmes d'approvisionnement en combustibles (charbon, gaz), ZNI (zones non interconnectées), etc.

On ne dira jamais assez combien le vecteur énergétique électricité a transformé notre mode de vie et notre économie, permettant une souplesse et une efficacité remarquables dans les innombrables processus qu'elle permet ▶

2. *A Science, Technology and Innovation Culture for Africa* (2019) - African Union Development Agency - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) - www.nepad.org/microsite/calestous-juma-executive-dialogue-cjed
3. *Une autorité internationalement reconnue sur la question de l'utilité de la science et de l'innovation pour le développement durable de pays développés et en développement*. Voilà comment l'université de Harvard résume le personnage de Calestous Juma, professeur du prestigieux établissement, décédé le 15 décembre 2017 - www.jeuneafrique.com/503548/economie-entreprises/avec-le-deces-de-calestous-juma-lafrique-a-perdu-un-defenseur-de-linnovation-technologique/
4. *« Global Gateway» 2021 - La toute première grande étape franchie a été le paquet d'investissements Afrique-Europe, avec environ 150 milliards d'euros d'investissements consacrés au renforcement de la coopération avec les partenaires africains.* - www.commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/stronger-europe-world/global-gateway_en
5. *Scientific* African Magazine - volume 29, September 2025 - www.nef.org/scientific-african-magazine/

de mettre en œuvre. Rappelons quel'énergie est au centre de la spirale ODD : c'est un moteur du développement humain (p.m. Figure des 17 ODD au Chapitre 1 / Introduction).

Le secteur de l'électricité en général offre en réalité un large éventail d'emplois hautement qualifiés dans les domaines de la production, du transport, de la distribution et du contrôle qualité, avec une demande croissante à mesure que le monde évolue vers des industries de plus en plus énergivores (p. ex. ciment, chimie ou métallurgie – Fig. 2) et vers des services numériques, lesquels représentent dans leur ensemble (terminaux, réseaux, data centers et infrastructures associées) environ 8 % de la consommation électrique mondiale, le tout soumis à des fortes contraintes de réduction des coûts et de décarbonation.

4. Un objectif majeur pour l'Afrique en 2030 : « garantir à tous un accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable » (ODD n° 7)

« L'ingénierie est plus qu'une simple science appliquée, c'est aussi un outil vital pour s'attaquer aux problèmes mondiaux ainsi qu'un puissant levier pour atteindre les ODD aux niveaux communautaire, national, continental et mondial. » Source : Mustafa B. Shehu (Nigéria), ingénieur, président de la World Federation of Engineering Organizations (WFEO - UNESCO)[6]

Rappelons que l'Objectif de Développement Durable (ODD) n° 7 de l'Agenda 2030 des Nations Unies est un objectif majeur des politiques de développement, à savoir : « *garantir d'ici 2030 à tous un accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable* » (c'est le titre de ce chapitre 4). Cet objectif onusien n° 7 s'inscrit également dans l'objectif plus large de l'Aspiration n° 1 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui est : *Une Afrique prospère, fondée sur la croissance inclusive et le développement durable*.

Cet objectif ambitieux se traduit en particulier par la transformation économique du continent, comprenant l'industrialisation, la valorisation des ressources naturelles et l'augmentation de la productivité et de la compétitivité. *L'Agence de développement de l'UA* (de sigle AUDA-NEPAD, qui remplace depuis 2018 le *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique* (NEPAD), est chargée de la mise en œuvre de ce plan de développement à long terme. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de tous les citoyens africains et en particulier de procurer des revenus et des emplois décents pour la construction d'habitats modernes et abordables.

4.1. Objectifs de type SMART dans « Tracking SDG 7 : The Energy Progress Report »

Les sources d'énergie primaire (fossiles, renouvelables et nucléaire), les ressources minérales et agricoles ainsi que leurs transformations en vecteurs énergétiques (chaleur, électricité, carburants pétroliers, gaz de réseau et hydrogène) représentent en réalité un potentiel énorme pour la consommation ménagère et industrielle sur le continent africain et pour l'exportation vers l'étranger. Il y a cependant, pour tous ces secteurs, un décalage important dans la dynamique d'import-export. Le continent africain est à la fois un exportateur et un importateur de ces produits énergétiques : certains pays africains sont riches en ressources naturelles comme le pétrole et le gaz et certains minéraux et ils peuvent exporter ces ressources naturelles tandis que d'autres dépendent fortement des importations[7] - voir chapitre 4.3.

Bien consciente de ce décalage important dans la dynamique d'import-export des produits énergétiques qui impacte

Fig. 2 - Production de cuivre à Kolwezi (RDC). Kamoa-Kakula est en passe de devenir l'une des plus grandes mines de cuivre au monde (technologies avancées, capacité de 500 000 tonnes de cuivre raffiné par an) .

directement la réalisation de l'ODD n° 7, l'Union Africaine s'est fixé une série d'objectifs qui sont assez réalistes avec un projet de calendrier, tout en tenant compte des ressources disponibles. En d'autres termes, ces objectifs de l'UA sont en principe de type SMART : Specific, Measurable, Achievable, Relevant, and Time-Bound.

Il faut ensuite pouvoir suivre les progrès vers les objectifs fixés et évaluer régulièrement les résultats. Dans le cas particulier de l'ODD n°7 qui nous intéresse, ce suivi est mis en œuvre par un ensemble d'agences onusiennes qui produisent chaque année un rapport couvrant chaque pays : *Tracking*

6. World Federation of Engineering Organizations - UNESCO (Paris) - www.wfeo.org/mustafa_shehu/ +Thème de l'Union africaine pour 2024, « *Éduquer une Afrique adaptée au 21e siècle* /STEM/ » (UNESCO et Commission de l'UA - septembre 2024) - www.unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392239_fre .
7. Association pour le Développement de l'Énergie en Afrique (ADEA) en collaboration avec l'UA et l'AFREC (African Energy Commission) - www.energy-for-africa.fr/en/96-think-tank.html

Cibles de l'ODD n°7	Indicateur	Organisme dépositaire
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes.	7.1.1 - Proportion de la population ayant accès à l'électricité (% de la population)	WB (World Bank)
	7.1.2 - Proportion de la population dépendant principalement de combustibles et de technologies propres (% de la population)	WHO (World Health Organization)
7.2 D'ici à 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans la consommation mondiale d'énergie.	7.2.1 - Part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie (% de la consommation finale totale d'énergie)	IEA, (International Energy Agency), IRENA, UNSD
7.3 D'ici à 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.	7.3.1 - Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB (MJ par USD)	IEA, UNSD (UN Statistics Division)
7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies dans le domaine des énergies propres, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies avancées et plus propres utilisant les combustibles fossiles, et promouvoir les investissements dans ces secteurs.	7.a.1 - Flux financiers internationaux vers les pays en développement pour soutenir la recherche et le développement dans le domaine des énergies propres et la production d'énergies renouvelables (Millions USD)	IRENA (International Renewable Energy Agency), OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development)
7.b D'ici à 2030, développer les infrastructures et moderniser les technologies pour fournir des services énergétiques modernes et durables à tous.	7.b.1 - Capacité installée de production d'énergie renouvelable (en watt par habitant)	IRENA

Tableau A - synthèse de « Tracking SDG7: The Energy Progress Report 2025 »
(SDG7 Targets – Indicator - Custodian Agency)

SDG 7 : The Energy Progress Report, décrit ci-dessous dans sa version du 25.06.2025[8] (voir Tableau A). Ce rapport onusien donne également un aperçu du chemin qui reste à parcourir pour atteindre cet ODD n° 7.

Ce Tableau A permet, en pratique, d'enregistrer les progrès constatés dans la réalisation de l'ODD n° 7, en particulier en ce qui concerne cinq cibles importantes, à savoir :

- Garantir l'accès universel à l'énergie,
- Augmenter considérablement la part des énergies renouvelables,
- Doubler les progrès en matière d'efficacité énergétique.

Il permet également de rendre compte des progrès accomplis en matière de :

- Renforcement de la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies dans le domaine des énergies propres,
- Expansion des infrastructures et modernisation technologique visant à fournir des services énergétiques modernes et durables à tous.

Ce Tableau A est une illustration claire de l'approche SMART : les objectifs mentionnés sont en effet de type « Spécifique et Temporellement défini » (voir « Cibles »), « Mesurable et Réaliste » (voir « Indicateurs ») et « Atteignable » (voir « Organisme dépositaire »).

4.2. Un objectif spécifique pour la transition : l'intégration par l'énergie - le rôle des infrastructures à travers le continent (en particulier, les pôles régionaux d'électricité)

L'accès à des technologies énergétiques modernes, comme l'électricité et le gaz de réseau, est d'une importance vitale. Rappelons qu'en Afrique subsaharienne, environ 600 millions d'Africains, soit la moitié de la population régionale, n'ont pas accès à une source d'électricité fiable et abordable – et encore moins à des moyens de cuisson propre – selon le *Programme des Nations unies pour le développement* (PNUD). Pour ces personnes, la vie quotidienne est un combat éclairé par la faible lueur des lampes à pétrole ou le ronronnement intermittent des groupes électrogènes au diesel.

L'objectif d'accès à l'énergie pour tous implique en particulier l'amélioration de l'efficacité énergétique (c.-à-d : utiliser moins d'énergie pour réaliser le même travail) et l'économie circulaire (c.-à-d : réduire, réutiliser, réparer, recycler les matériaux et les sources d'énergie). Les services énergétiques doivent être fiables toute l'année – surtout les réseaux électriques lesquels doivent être disponibles sans interruption 24/7/365.

Comme expliqué à propos de l'*Energy Planning Framework* (p.m. Chapitre 2 - Fig. *Energy Value Chain* au paragraphe 2.2), quelques pays africains ont établi un cadre stratégique qui couvre ▶

8. *Tracking SDG7: The Energy Progress Report 2025* (*ed. 25 June 2025*) - a joint report of the Custodian Agencies (+ 30 advisory agencies) – www.worldbank.org/en/topic/energy/publication/tracking-sdg-7-the-energy-progress-report-2025 + methodology overview - www.trackingsdg7.esmap.org/about-us and *Country Reports 2024* (covering approximately 180 countries worldwide) - www.trackingsdg7.esmap.org/countries

Fig. 3 - Les cinq pôles régionaux d'électricité en Afrique : North African Power Pool (COMELEC ou NAPP), West African Power Pool (WAPP), Central African Power Pool (CAPP), East African Power Pool (EAPP), Southern African Power Pool (SAPP)

toute la chaîne de valeur énergétique. Ce cadre vise à accroître la productivité dans divers secteurs tels que l'industrie, le tertiaire (les services), le résidentiel, l'agriculture et les transports tout en optimisant l'utilisation des ressources énergétiques et en réduisant les pertes et les gaspillages. Ce cadre prévoit également la création d'un marché fonctionnel de l'énergie qui attire les investissements dans les infrastructures énergétiques. L'Agenda 2063 insiste en effet sur l'importance de protéger, développer, commercialiser et intégrer les sources d'énergie primaires, secondaires et finales dans le but de *garantir à tous d'ici 2030 un accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable*[9].

L'Agenda 2063 met l'accent en particulier sur le développement des infrastructures et l'intégration régionale pour accompagner la transformation énergétique du continent. Il faut citer ici une initiative importante de l'UA, dont le but est d'améliorer la coopération régionale dans le domaine énergétique : *l'intégration par l'énergie* (y compris des réseaux électriques).

Dans le cadre de la politique *l'intégration par l'énergie*, des pôles régionaux d'électricité (ou *power pools*) ont été mis en œuvre par les *communautés économiques régionales* (CER). Ce sont en réalité des marchés de l'énergie visant à favoriser l'accès à l'électricité, à harmoniser les politiques énergétiques et à encourager les échanges transfrontaliers. Il existe cinq pôles régionaux d'électricité, couvrant les sous-régions du continent africain[10] (Fig 3).

4.3 Un premier objectif énergétique : les étapes 1, 2 et 3 de la chaîne énergétique (de l'extraction des sources d'énergie primaires à la production de vecteurs énergétiques)

« Le feu a fait de nous des êtres humains. Les combustibles fossiles ont fait de nous des êtres modernes. Nous avons maintenant besoin d'un nouveau feu qui nous rende sûrs et durables. »

Il convient de rappeler le cadre général de stratégie énergétique, développé par l'Agence internationale de l'énergie (IEA) dans les années 1990. L'IEA a développé à cette occasion le *World Energy Model* (WEM) qui fait autorité et qui fournit des projections énergétiques à moyen et long terme (voir Figure 4). Le WEM prend en compte tous les vecteurs énergétiques, toutes les options technologiques et les principaux impératifs des politiques nationales et propose un mix énergétique et des recommandations qui garantissent que le secteur de l'énergie puisse contribuer à la réalisation de ces objectifs nationaux. Le WEM est un modèle de simulation numérique conçu pour reproduire le fonctionnement des marchés de l'énergie et constitue le principal outil utilisé pour générer des projections détaillées secteur par secteur et région par région pour les scénarios du **World Energy Outlook** (WEO)[11].

Rappelons que l'Afrique du Sud s'est inspirée du WEM lors de l'élaboration de son *Energy Planning Framework* en cinq étapes (p.m. Chapitre 2 - Figure Energy Value Chain au paragraphe 2.2).

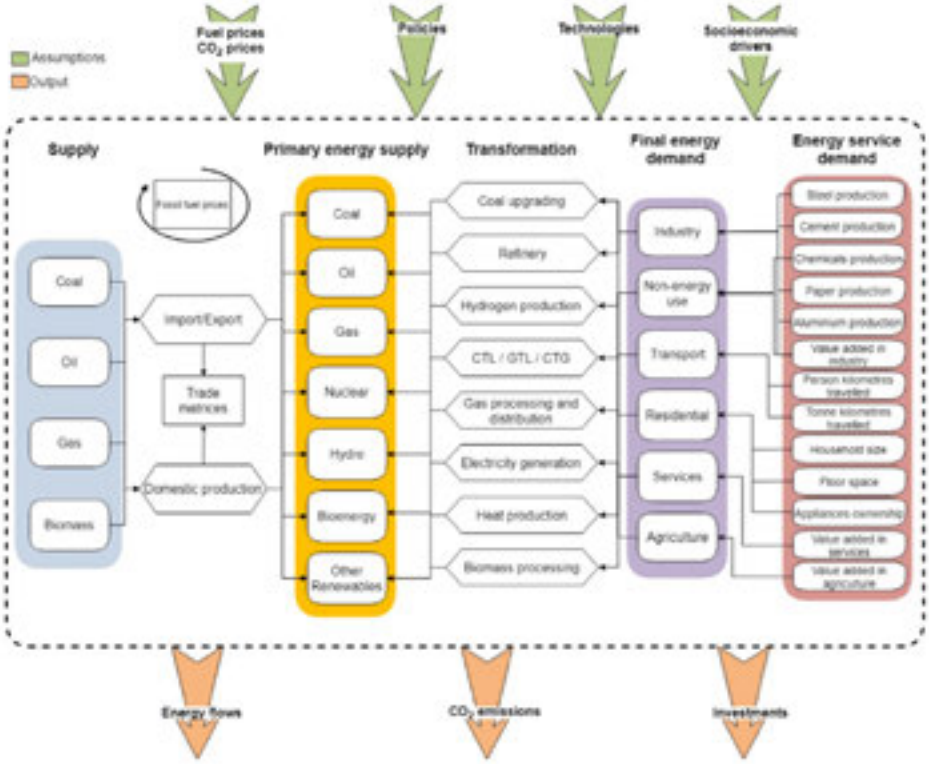

Fig. 4 - World Energy Model (IEA) - un modèle de simulation universel de la chaîne de valeur énergétique, couvrant les énergies primaires et finales, y compris les nombreuses transformations pour arriver aux services énergétiques.

9. *Relier l'Agenda 2063 et les ODD* - "Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale" - UA - www.au.int/fr/agenda2063/odd
10. *Africa's power pools can help balance supply and demand* – Energy for growth hub (September 2019) - www.energyforgrowth.org/article/big-solar-bankability-utility-performance-can-benefit-from-power-pools/.
11. *Global Energy and Climate Model Documentation* - International Energy Agency – revised in October 2024 - www.iea.org/reports/world-energy-model/about-the-world-energy-model

TPES (Total Primary Energy Supply) en Afrique = 754,5 Mtep (soit 8775 TWh)
(soit 20 fois celle de la Belgique (qui a une population 130 fois inférieure)

Biocombustibles et déchets *	Gaz naturel	Charbon **	Pétrole	Hydro-électricité	Solaire, éolien et géothermie	Nucléaire
48,0 %	19,7 %	15,0 %	14,3 %	1,9 %	0,6 %	0,5 %

Tableau B - Parts des ressources naturelles dans le TPES en Afrique en 2022
** Comprend bois de chauffage, charbon de bois, biogaz, résidus agricoles, déchets et autres*
*** Comprend le charbon vapeur, le charbon à coke, le lignite et le charbon de récupération*

Ce paragraphe 4.3 illustre les 3 premières des cinq étapes (n° 1, n° 2 et n° 3).

(1) **Étape n° 1** – Les trois sources d'énergie primaires (renouvelables, fossiles et nucléaire), c.-à-d. disponibles dans la nature avant toute conversion - il faut intégrer ici les ressources naturelles géologiques (qui sont stratégiques pour les chaînes d'approvisionnement de la transition énergétique) et environnementales (qui proviennent de phénomènes naturels, comme la biomasse, l'eau en mouvement, le soleil, le vent, la géothermie).

Dans le monde, les ressources naturelles telles que le pétrole, le gaz naturel, le charbon et la biomasse jouent un rôle significatif dans le TPES (*Total Primary Energy Supply*). Les énergies renouvelables et le nucléaire contribuent également, même si leurs rôles respectifs sont inférieurs à celui des énergies fossiles. Dans le monde, en 2022, les énergies renouvelables représentaient 14 % du TPES mondial, avec une part plus importante pour les biocombustibles solides et l'hydro-électricité. En Afrique, les énergies renouvelables et le nucléaire représentaient respectivement 2,5 % et 0,5 % du TPES, comme le montre le Tableau B : *TPES en Afrique 2022*[12].

Comme le montre ce Tableau B, le rapport KAES (*Key Africa Energy Statistics*) 2024 de l'UA-AFREC indique que les biocombustibles et les déchets sont la source d'énergie dominante en Afrique en 2022, représentant 48 % de la consommation totale d'énergie finale et soulignant ainsi l'utilisation généralisée de la biomasse traditionnelle. Pour 2024, ce même rapport KAES indique 54 % pour ce secteur biocombustibles et déchets. L'utilisation répandue de la biomasse traditionnelle dans de nombreux pays africains appelle à une action urgente : il faut diversifier les sources d'énergie et moderniser la consommation de bioénergie sur le continent (surtout pour la cuisson) si l'on veut vraiment décarboner l'économie.

L'Afrique reste en effet fortement dépendante des énergies fossiles (biocombustibles de type charbon de bois, gaz naturel, charbon et pétrole) : la part des énergies fossiles dans sa consommation d'énergie primaire en 2022 était d'environ 97 %, contre 80 % pour l'ensemble du monde malgré de gros efforts de décarbonation depuis une cinquantaine d'années.

(2) **Étape n° 2** - Les technologies de conversion vers des énergies secondaires dont le but est de rendre les énergies primaires facilement transportables, stockables et utilisables par l'homme. Il s'agit par exemple des centrales de production d'électricité ou des installations de raffinage pour les carburants pétroliers ou de liquéfaction du gaz naturel (pour le transformer en GNL). Citons également la fabrication du méthane à partir de la gazéification (processus chimique à très haute température) ou de la méthanisation (processus biologique anaérobie) qui est importante pour l'Afrique. L'hydrogène (quelle que soit sa couleur) est également une énergie secondaire, produite à partir d'une autre source d'énergie.

L'Afrique importe en réalité une grande partie des technologies nécessaires à sa transition énergétique, notamment les gros équipements électriques traditionnels de production – transport – distribution - fourniture et les équipements associés aux sources renouvelables d'énergie. Pour accompagner le déploiement des énergies renouvelables, il faut également des systèmes de stockage d'énergie et des dispositifs d'électronique de puissance. Au chapitre 5 nous parlerons de projets low-tech et high-tech et de solutions adaptées aux contextes locaux.

(3) **Etape n°3** - Les sources d'énergies secondaires, appelées également vecteurs énergétiques, telles que la chaleur, l'électricité, les carburants pétroliers issus du raffinage du pétrole brut et les gaz de réseau (le méthane) issus du traitement du gaz naturel, et enfin l'hydrogène vert (avec son potentiel pour décarboner divers secteurs industriels et les transports).

À propos de production d'électricité dans le monde, la part des différentes ressources naturelles varie considérablement selon les régions et les pays, mais les combustibles fossiles et l'hydro-électricité restent des acteurs majeurs à l'échelle mondiale. Les autres énergies renouvelables telles que solaire, éolien, géothermie, biomasse, gagnent en importance mais ne dominent pas encore la production d'électricité. Notons enfin que, selon l'IEA, la fission nucléaire semble gagner en importance dans la production mondiale d'électricité.

En Afrique en 2022, les combustibles fossiles sont la source principale pour la production d'électricité, représentant 75,3 % de l'électricité produite, avec le gaz naturel arrivant en tête (37,9 %), suivi du charbon (29,4 %) et du pétrole (8 %). Le poids des énergies renouvelables et du nucléaire est beaucoup plus faible en Afrique avec environ 7 % pour les deux, contre 38 % pour l'ensemble du monde où la répartition est comme suit : 29 % ▶

12. *Key African Energy Statistics - 2024 edition* (KAES report) – African Union - AFREC *(African Energy Commission*, based in Alger) - A detailed analysis of the energy flows in Africa including the production, consumption, and regional exchanges – 135 pages - www.au-afrec.org/publication/africa-energy-balance-2024

Production d'électricité totale en Afrique en 2022 = 953 TWh
(soit 11 fois celle de la Belgique, laquelle a un PIB 4 fois inférieur)

Energies fossiles (thermiques)	Hydro-électricité	Solaire et éolien	Nucléaire	Géothermie	Biocombustibles et déchets
75,3 %	17,8 %	4,7 %	1,4 %	0,6 %	0,2 %

Tableau C - Parts des ressources naturelles dans la production d'électricité en Afrique en 2022
Source : "Key Africa Energy Statistics 2024" (KAES report) - AU_AFREC (déjà cité)

pour les énergies renouvelables (incluant l'hydraulique à 15,3 % et l'éolien à 7,2 %) et 9.2 % pour le nucléaire.

En Afrique en 2022, la consommation d'électricité était de 953 TWh, ce qui représentait 11 % des 8 775 TWh qui étaient le total du bouquet énergétique regroupant les différentes sources d'énergies primaires /fossiles, renouvelables, nucléaires/ (voir Tableau C).

4.4. Un deuxième objectif énergétique pour l'Afrique : les étapes 4 et 5 de la chaîne énergétique (de la production de vecteurs énergétiques aux services énergétiques)

Ce paragraphe 4.4 illustre les 2 dernières (n° 4 et n° 5) des 5 étapes de l'Energy Planning Framework (p.m. Chapitre 2 – Fig. Energy Value Chain au paragraphe 2.2) :

(4) **Étape n° 4** - Les technologies de conversion finale vers les services énergétiques qui sont utilisés dans les transports (voiture, train, avion, bateau), l'industrie (chaleur et électricité p. ex. pour les fours), les ménages (cuisine, éclairage et appareils électriques, chauffage et réfrigération), le tertiaire (informatique, communication), et l'agriculture (production de denrées alimentaires).

Un mot à propos du secteur des transports, gros consommateur d'énergies fossiles et principal pourvoyeur de gaz à effet de serre - ce qui constitue une préoccupation majeure dans le cadre de la transition énergétique. L'amélioration des infrastructures de transport et de la logistique permettrait de faciliter les échanges régionaux et l'exportation des produits énergétiques hors d'Afrique. C'est là que le plus gros du travail est à faire et que le gain potentiel est le plus important. Dans cette perspective, la décarbonation des transports, et plus particulièrement du transport routier, est une priorité – sachant par exemple que le train peut émettre jusqu'à 50 fois moins de CO_2 par km que la voiture et 80 fois moins que l'avion si l'on ne tient pas compte de l'empreinte carbone de la construction des infrastructures.

Un mot à propos du secteur industriel en Afrique : ce dernier a besoin de technologies énergétiques modernes pour la production de matériaux de construction, la transformation des minéraux et la métallurgie.

Un mot à propos du secteur tertiaire en Afrique qui est, lui aussi, à la recherche d'efficacité énergétique et de réduction des coûts, pour les infrastructures de transport, les appareillages de bâtiment, les réseaux informatiques, les équipements pour le tourisme et les loisirs. Pour cela il faut rénover les équipements énergivores (p. ex. la climatisation) avec des technologies performantes comme les pompes à chaleur couplées à des panneaux photovoltaïques, adapter les locaux, et sensibiliser les occupants à leur comportement.

(5) **Étape n° 5** - Les énergies finales consommées pour fournir des produits et des services énergétiques – comme maillon ultime de la chaîne de valeur énergétique. Il s'agit du total de l'énergie consommée (après un éventuel stockage) pour l'utilisation dans les transports, l'industrie, le tertiaire, les ménages et l'agriculture.

A propos de la décarbonation de la chaîne de valeur énergétique, rappelons que certains procédés industriels sont très énergivores et très polluants comme ceux liés à l'acier, au ciment et au béton. Pour avoir une meilleure compréhension de la situation énergétique en Afrique, on peut lire les rapports publiés en 2021 par l'AFREC, tels que :

- *Le gaz naturel dans le paysage énergétique africain,*
- *Évaluation des économies régionales* (Southern African Development Community)[13],
- *Les produits pétroliers et le raffinage dans le paysage énergétique africain*,

L'évaluation régionale *United for Efficiency* (U4E) de l'AFREC de mars 2021 estime des économies régionales importantes d'ici 2030, grâce à l'efficacité énergétique. Les réductions de consommation d'électricité pourraient se situer entre 15 et 24 TWh par an, soit 5 % à 9 % de la consommation régionale. Cela se traduirait par des économies de 1,3 à 2,2 milliards de dollars par an et éviterait la construction de 7 à 11 centrales électriques, tout en réduisant les émissions de CO^2 de 12 à 21 millions de tonnes annuellement. ■

13. U4E AFREC (mars 2021) – Estimation de l'impact de la mise en œuvre de politiques qui améliorent l'efficacité énergétique de différents produits analysés - www.united4efficiency.org/wp-content/uploads/2021/07/U4E-AFREC-SADC-Regional-Savings-Assessment_2020-to-2030-and-2040_French.pdf + stratégie AFREC www.au-afrec.org/fr/propos-de-la-commission-africaine-de-lenergie

La transformation de l'Afrique n'est pas l'affaire d'un seul homme.
C'est un travail pour nous tous et, en responsabilisant ces entrepreneurs, nous contribuons à créer davantage d'emplois et de richesse sur le continent.

Tony Elumelu

Échos des vendredis, Forums et Conseils d'Administration

- Les **Forums** virtuels rassemblent de plus en plus de participants au Congo, ils suscitent de plus en plus d'interactions entre les partenaires au Congo, dont de nombreux jeunes, et le noyau de membres en Belgique, souvent heureusement surpris par la richesse des interventions.
- Les **journées** de projection se déroulent le vendredi au MRAC. L'excellente moambe d'Yves Hofman nous est servie à quelques km de là (Zaal De Vos, St Pauluslaan, Tervuren-Vossem). Détails sur les invitations et sur le site web. Co-voiturage assuré.

Les témoignages et conférences sont pour la plupart mis en ligne sur le site web de Mémoires du Congo.

Échos des journées de MdC

(É. Loeckx – T. Claeys Bouuaert - F. Moehler)

Vendredi 12 septembre 2025
(105 participants)

→ Témoignage de Claude Charlier sur l'École d'art populaire Le Hangar (recueilli en mars 2007)

→ Conférence de François Poncelet, directeur-conservateur, sur le nouveau MusAfrica de Namur

Témoignage de Claude Charlier

Ce témoignage ressuscite la scène artistique d'Élisabethville des années 50 autour de deux personnalités : Pierre Romain-Desfossés, créateur de l'École d'art populaire le Hangar et Laurent Moonens, créateur, lui, de l'Académie des Beaux-Arts.

Claude Charlier illustre son propos avec une cinquantaine de tableaux d'une vingtaine d'artistes. Il souligne l'importance de l'ouvrage de Joseph Cornet *60 ans de peinture au Zaïre*, paru aux éditions d'Art et d'Histoire et rappelle l'intérêt du roi Baudouin, lors de son voyage au Congo en 1955 ainsi que lors de différentes expositions en Belgique, à Bruxelles et Ostende.

Conférence de François Poncelet, directeur-conservateur : Le nouveau MusAfrica de Namur, co-construction d'un parcours de visite original pour le Musée Africain de Namur.

www.memoiresducongo.be/poncelet-francois/

Le MusAfrica bénéficie de la rénovation du quartier et pourra compter sur de nouveaux partenaires culturels : les Beaux-Arts, le Conservatoire, le Namur

Concert Hall, la Bibliothèque Célestine, etc. En tant qu'institution scientifique, le musée se doit de prendre du recul et de travailler pour l'avenir.

Après de nombreuses vicissitudes (décrites dans la revue 74), le musée, né en 1912, s'est installé en 1985 dans l'ancien corps de garde des Casernes Léopold, rue du Premier Lanciers. François Poncelet rend hommage aux nombreux bénévoles qui ont permis au musée de vivre et survivre depuis sa création jusqu'à ce jour. Ainsi qu'à la ville de Namur qui a assuré le financement d'une grande partie des travaux, sous le maïorat de Maxime Prévot essentiellement.

S'appuyant sur l'article 3 des statuts (2015) : « Questionner les rapports établis entre la Belgique et l'Afrique, dans le passé comme dans le présent, pour participer à la construction de ceux de demain », François Poncelet insiste sur les exigences suivantes : activer la mémoire (pas uniquement coloniale), créer du savoir et promouvoir le dialogue.

Le MusAfrica a pu éviter les écueils inhérents à sa rénovation et à la définition de son programme expo graphique grâce à un forum de réflexion qui comptait des afrodescendants, des anciens d'Afrique (Mémoires du Congo, Cercle Royal Namurois des Amis de l'Afrique), UNIA (lutte contre le racisme) et bien entendu des historiens belges et africains, le tout accompagné par un médiateur de l'Université de Paix de Namur.

Le programme expo graphique s'articule autour d'une ligne du temps (encore à finaliser) et d'espaces thématiques construits autour de huit verbes. La ligne du temps (frise de 23 m de long sur 3 m de hauteur), depuis les origines jusqu'en 2000, inscrit le Congo dans l'Afrique et dans une histoire qui dépasse largement le temps colonial.

Les huit verbes-thèmes sont : (se) déplacer – créer - (se) soigner – respecter – gouverner – commercer - faire société – produire. Toujours dans la démarche globale de questionner, conserver, étudier et communiquer.

Le musée possède une bibliothèque et un centre de documentation très fourni (30 000 ouvrages) et accepte avec intérêt toutes archives et autres sources iconographiques.

La nouvelle infrastructure répond aux exigences muséales d'aujourd'hui : une salle d'exposition permanente avec des vitrines sur roulettes, une salle des palabres et d'expositions temporaires, un studio photo, des réserves, des techniques de conservation.

Débat :

Les spécificités du MusAfrica de Namur par rapport à l'AfricaMuseum tiennent à la géographie ainsi qu'à des collections bien différentes. Au MusAfrica, elles sont constituées à 20 % de Naturalia, à 65% d'*art d'aéroport* (artefacts ramenés par les Belges de retour au pays) ▶

datant des années 1940–1960 et à 15 % seulement d'objets ethnographiques qui doivent être documentés. Le travail de restitution se fera au cas par cas quand la question se posera.

Quelle est la place laissée aux Belgo descendants dont ces artefacts ont construit l'identité ?

La discussion se conclut par une référence au jugement de Salomon : pour que les objets vivent et survivent, ils doivent rester en Belgique pour l'instant. Appel est fait à la construction d'une solidarité et d'une amitié qui valorisent le continent africain.

Le musée n'oublie pas les jeunes pour lesquels il compte organiser des cours de langues, de chant choral et de danse afin de contribuer à leur rendre leurs racines.

Vendredi 10 octobre 2025
(76 participants)

→ Témoignage de Louis De Clerck, juriste, ancien Administrateur de territoire et Ambassadeur de Belgique (recueilli en janvier 2009)

→ Conférence de Maître Joseph Khasa Mabika : « La Justice transitionnelle en RDC : État des lieux, défis et perspectives »

- **Témoignage de Louis De Clerck**

Docteur en droit et licencié en sciences politiques et coloniales, administrateur de territoire au Congo Belge de 1953 à 1960 avant d'être magistrat puis juge au Burundi jusqu'en 1972. Il décrit avec verve les différents aspects de sa mission.

- **Conférence de Maître Joseph Khasa Mabika : « La Justice transitionnelle en RDC : État des lieux, défis et perspectives ».** www.memoiresducongo.be/mabika-khasa-la-justice-transitionnelle-en-rdc-etat-des-lieux-defis-et-perspectives/

L'avocat Joseph Khasa Mabika nous a entretenu du processus de la Justice transitionnelle en RDC. Il nous en a brossé l'état des lieux, les défis et les perspectives.

Comment passer d'un état de crise à un état de droit avec un bon fonctionnement des Institutions ? Le mécanisme de Justice transitionnelle a pour objectif de faire sortir un pays des conflits armés, des situations de graves violations massives des Droits de l'Homme, pour consolider la paix et l'unité nationale et tendre à une véritable réconciliation.

Ce processus repose sur les piliers suivants : rechercher La Vérité, initier des poursuites judiciaires envers les bourreaux, prévoir des réparations pour les victimes et apporter des garanties de non répétition.

Dans un pays aussi étendu et où les violences ont touché de nombreuses populations, une approche décentralisée s'est imposée. Un arsenal juridique a été prévu, les décrets d'application sont en cours d'implémentation. Un fonds de réparation a été prévu (FONAREV), alimenté par une quote-part des redevances minières, soit 11 %.

Le processus a déjà été appliqué, entre autres dans le conflit Kamuina Sapu au Kasaï, avec le travail de la Commission Provinciale Vérité-Justice Réconciliation. Ce modèle devra être dupliqué dans toutes les provinces. ■

Échos des forums

(Narcisse Kalenga – Marc Georges – Françoise Moehler)

360V du 26 septembre 2025

(présidé par Narcisse Kalenga Numbi)
27 participants

- **Infos d'actualité :** Jean-Paul Rousseau attire l'attention sur la signature de l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda ainsi que sur l'épidémie de choléra qui fait rage dans la région de Kinshasa.

- **Présentation du livre sur les *100 ans du Parc des Virunga* par Jean-Pierre D'Huart**
  Ce parc national est le plus ancien d'Afrique et le poumon d'une diversité d'écosystèmes inégalée. Jean-Pierre D'Huart fait un exposé sur son histoire, ses atouts et ses défis. Des questions lui seront posées sur les conflits et la collaboration entre les populations et l'ICCN (Institut Congolais de Conservation de la Nature), sur les exemples des parcs en Ethiopie et sur le parc Upemba dans le grand Katanga.

- **Présentation par Jean-René Kwaka Mbangu de Mwanda-Mwanda sur *Bidimbu*.**
  Bidimbu est un feuilleton radiophonique en kikongo, sous-titré en français et porte sur le mariage précoce. Plusieurs propositions sont faites dans le but d'accroître sa diffusion (réseaux sociaux, autres chaînes de radio).

- **Présentation par Thierry Mukelekele d'un voyage dans l'univers Yeke à partir des images et vidéos qu'il a enregistrées.**

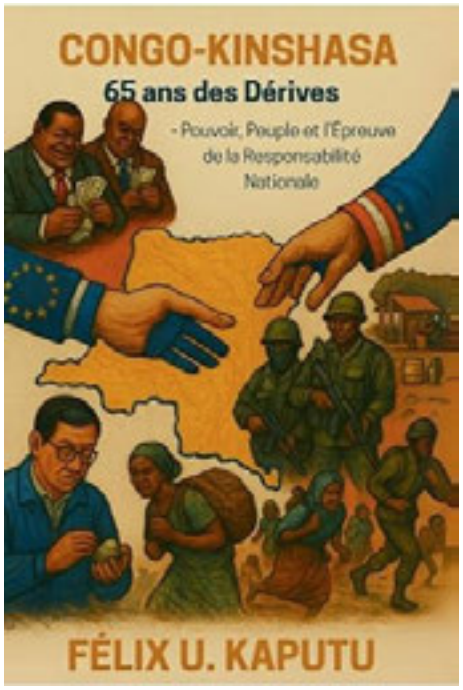

- Aimé Mbungu s'efforce de déconstruire les préjugés attribuant aux masques animaliers des pouvoirs magiques et rappelle que ce type de masque est le seul commun à tous les peuples.

- Pr Félix Ulombe Kaputo présente ses publications sur la politique et le développement socio-économique de la RDC.

361V du 31 octobre 2025
(présidé par Narcisse Kalenga Numbi)
21 participants

- **Hommage à Julien Nyssens ancien AT décédé à 102 ans.**

- **Projet de bibliothèque universelle à Lubumbashi,** qui sera intégrée à la bibliothèque universitaire mais avec une section dédiée à la mémoire du Congo avec un accès pour tous.

- **Mwanda Mwanda (Jean-René Kwaka) :** Le lancement du feuilleton radiophonique *Bidimbu* a eu lieu le 5 octobre et 3 épisodes ont déjà été diffusés. Des contacts ont également été pris avec des écoles locales pour le concours d'écriture de Lilia Bongi basé sur la légende de la femme-oiseau. Certaines réticences ont été exprimées quant au coût de l'ouvrage. Autre projet : la transposition en kikongo d'une vidéo sur les foyers améliorés déjà disponible en français sur Youtube. Kesya présente *Tour de l'air d'ici*, jeu de société du style du Tour d'Afrique de Geoffroy Fierens, centré sur la culture et l'histoire de la RDC afin de mieux faire connaître le pays à la jeune génération. Des essais ont déjà été effectués dans des écoles et des églises. L'objectif est d'élargir la diffusion à tout le pays. Un questionnaire Junior sera disponible en novembre pour les plus jeunes. Kwaka présente une autre initiative d'école-ferme basée sur les méthodes des Jésuites de jadis.

Modernisation de la Chefferie Shimunakanga : L'Ir Fiston Kimbuna présente le projet qui porte sur l'électrification du village grâce à des centrales hydroélectriques et l'amélioration de l'accès à l'eau potable.

Le site touristique projeté sera clôturé et réservé exclusivement aux visiteurs de passage. L'eau de consommation sera préalablement traitée. Les questions de l'accès au site et du coût du voyage, visa et séjour sont également évoquées. Le site « Mémoires du Congo » visera à promouvoir les échanges culturels et historiques entre la Belgique et le Congo. Contacts ont été pris avec le vice-ministre des Affaires coutumières ainsi qu'avec les chefs des villages et des communautés locales.

- **Voyage du roi Baudouin au Congo :** Marcel Yabili présentera une exposition (photos – vidéos) sur ce voyage dans son musée familial. Pour mémoire, le Roi a passé une nuit à Élisabethville et une nuit dans le train spécial pour atteindre Jadotville. ■

Échos des conseils d'administration et assemblées générales
(Françoise Moehler)

CA du 22 septembre 2025
- On constate un tassement dans le nombre de membres, principalement dû aux départs naturels.
- Il nous faut entamer la réflexion sur l'avenir de l'association et la succession des administrateurs actuellement en charge des activités.
- Une convention avec le MusAfrica relative à la photothèque sera signée le 7 novembre à Namur.
- Guy Dierckens et Robert Pierre examinent les lieux possibles pour la célébration des 25 ans de MdC.
- Préparation du calendrier des journées de 2026 et recherche de conférenciers.
- Situation des livres et archives en dépôt chez Idealogy : les transports militaires sont pour l'instant réservés aux fournitures militaires.
- Africagetuigenissen est repris en main par Karel Vervoort et Luc Dens et a publié sa première revue.
- Présentation du projet Village Mémoires du Congo par le Grand Chef Shimunakanga.

CA du 7 novembre 2025 au MusAfrica à Namur
- Revue : une réunion du comité de rédaction avec Idealogy sera organisée en début d'année.
- Forum : la reprise de l'organisation des Forums est assurée par le Prof Narcisse Kalenga Numbi, à l'entière satisfaction des participants. La recherche de renforts pour les autres secteurs de nos activités demeure une priorité.
- Journées : Étienne Loeckx souhaitant faire un pas de côté, les autres administrateurs sont sollicités pour l'organisation des journées et la recherche d'intervenants.
- Fête du 25e anniversaire : le lieu est trouvé : la Ferme du Prince à Rixensart gérée par Y. Hofman. Dates proposées : les 20 ou 27 septembre 2026.
- Réunion diaspora le 4 décembre organisée par l'URBA en collaboration avec MdC.
- Demande d'une étudiante de l'ULB qui sera mise en contact avec les personnes susceptibles de l'aider dans sa recherche sur les motivations des anciens du Congo qui ont ramené des œuvres d'art. ■

Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.

Henry Ford

Chaque membre apporte quelque chose d'unique à cette équipe. Ensemble, nous sommes plus forts.

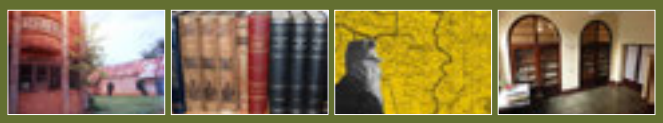

Le Congo Belge en tant qu'État développementiste. Réexamen du colonialisme

Emizet François Kisangani
Éditions Mols
384 pages
ISBN 9782874023057
Parution : 09/10/2025
Prix : 29.00 €
Membres Mdc : 25 €
www.memoires-ducongo.be/livres/

Une "colonie modèle"
Contrairement à l'État indépendant du Congo (EIC) sous Léopold II (1885-1908) et à l'État postcolonial depuis juillet 1960, le Congo belge (1908-1959) était connu comme une "colonie modèle" et un "paradis" pour les investissements directs étrangers grâce à sa stabilité politique et ses ressources naturelles fabuleuses. En bref, le Congo belge était un État providence semblable à celui qui se développait en Belgique.

Devenue un "enfer sur terre"
Soixante ans après l'indépendance, cette "Europe Noire" n'existe plus, alors qu'elle possédait en 1960 les meilleures conditions socio-économiques qui soient, bien plus favorables pour soutenir son développement que celles de tous les autres pays africains. Les Congolais appellent aujourd'hui leur pays un "enfer sur terre" et étiquettent leurs dirigeants politiques comme "des démons, des sorciers".

Comment peut-on expliquer ce changement de statut du Congo, passant d'un "paradis" pour les investissements directs étrangers à son état actuel d'"enfer sur terre" et si défavorable pour ces mêmes investissements ?

Un État "développementiste"
L'objectif principal du livre (titre d'origine : The Belgian Congo as a developmental State : Revisiting Colonialism) est de répondre à ces deux questions en se basant sur la notion ou plutôt sur le paradigme d'État "développementiste". Parmi ses nombreuses caractéristiques, cet État possédait une forte assise en matière d'infrastructures et un certain degré d'autonomie politique capables de lui permettre de mettre en place des politiques économiques de développement. En se basant sur l'idée que le Congo belge était un État "développementiste", ce livre s'oppose ainsi à l'hypothèse selon laquelle la colonisation est la cause directe et principale de la mauvaise performance économique des dirigeants africains.

Pas de glorification du colonialisme
Malgré le système colonial d'exploitation économique basé sur les inégalités socio-économiques, la Belgique avait économiquement développé le Congo en un court laps de temps. Il ne glorifie ni le colonialisme ni les atrocités commises au Congo belge, mais souligne le fait que le développement économique du Congo belge fut possible grâce aux investissements massifs dans des biens publics tels que la stabilité politique, les infrastructures, la santé publique et l'éducation.

"Le Congo n'a besoin que de quelques bons citoyens dotés d'une certaine fierté nationale pour se développer. La Belgique l'a fait."

L'auteur : le Dr Emizet François KISANGANI est détenteur d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université d'Oregon et d'un doctorat en sciences politiques de l'Université d'Iowa. Il est professeur à l'Université d'État de Kansas aux États-Unis.

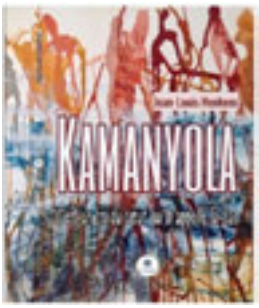

Kamanyola : C'est un cri du cœur qui m'appelle là-bas.
J.L. Henkens
Éditions Le Lys Bleu
2025 - 224 pages
Broché : 19,90 €
Ebook : 7,99 €

Dans le Zaïre des années 90, Adeline, une jeune mathématicienne en quête de soi s'abandonne aux sortilèges d'un voyage initiatique sur le fleuve Congo.

Au même moment, à Kinshasa, les soldats sortent en armes des casernes et fondent sur la ville. La population apeurée et les dirigeants des entreprises saccagées assistent impuissants – ou complices – à l'effondrement de l'État. De la salle du conseil d'administration à Paris au pavillon n°8 à la prison centrale de Makala, les destins contrariés accueillent aussi de lumineuses rencontres.

Mais quand on est pris au piège de ses choix de vie, la volonté farouche d'en sortir suffira-t-elle ?

L'auteur : Juriste et financier, ***Jean-Louis Henkens*** témoigne dans ce roman foisonnant de son profond attachement à l'Afrique. Il pose aussi un regard lucide et sans concession sur les relations ambiguës entre la sphère politique et le monde des affaires qui s'entrecroisent, hier comme aujourd'hui, de part et d'autre de la Méditerranée.

La route de Wakale

Par Solenn Honorine
L'Archipel
04/09/2025
272 pages
Broché : 21,00 €
Kindle : 14,99 €

Alix, 27 ans, ingénieure des eaux, s'engage sur un coup de tête au sein de Médecins Sans Frontières. Elle est envoyée au Nord-Kivu installer des pompes afin d'améliorer l'accès à l'eau. Mais, entre le rêve de faire le bien et la réalité du terrain, Alix se trouve confrontée aux enjeux éthiques et politiques d'une région hantée par des conflits interethniques larvés – et par ses idées préconçues sur le travail humanitaire.

En liaison avec les Nations unies et les leaders communautaires, le travail humanitaire commence aussitôt : installation de pompes, gestion d'une épidémie de choléra… Premiers espoirs, premiers déboires. Première mission, sans cesse compromise par les tensions interethniques et les actes de délinquance. Alix doit naviguer entre les réalités du terrain, les attentes de ses collègues, le bon vouloir de l'administrateur territorial et les intérêts du *major Mars*, un ancien chef de guerre qui attend son heure…

Au moment de renouveler son contrat, des questions surgissent : son engagement est-il vraiment désintéressé ? Comment rester neutre lorsqu'on est témoin d'exactions ? Pourquoi soigner des bandits aux mains couvertes de sang ? Une rencontre va tout changer et la révéler à elle-même…

Loin du fantasme héroïque du *fardeau de l'homme blanc*, *La Route de Wakale* offre une immersion saisissante parmi cette bande d'humains dont personne n'avait raconté sans clichés le travail au jour le jour, *les pieds dans la merde et la tête dans les étoiles*. Une plongée hyperréaliste au cœur d'une mission en Afrique Centrale, racontée au jour le jour. Les dessous d'une mission humanitaire en zone de conflit, racontés sans clichés par une ancienne de MSF. Seul Jean-Christophe Ruffin en avait parlé dans *Les Causes perdue*s (prix Interallié 1999), mais de l'extérieur, car il n'était pas un humanitaire.

Un premier roman hyperréaliste, d'une puissance cinématographique, alternant scènes touchantes, cocasses et violentes.

Revoir Astrida.

Laura Kottos
L'Harmattan
9 octobre 2025
212 pages
Broché : 20 €

1994. Désiré, atteint d'albinisme, vient tout juste de perdre sa mère adoptive alors même qu'il suit depuis Bruxelles le récit du génocide qui plonge le Rwanda dans l'horreur. Il n'a plus qu'une idée : revoir Butare, la ville rwandaise où il est né, à la recherche de ses origines.

1953. Hélène quitte la Belgique pour Astrida, deuxième ville du Rwanda alors sous colonisation belge. Sa rencontre avec Tuyi, un jeune Rwandais, va bouleverser ses préjugés. Pendant sept années, Hélène va se confronter aux enjeux d'un pays en pleine mutation : du jubilé d'un roi glorieux à la révolution de 1959, elle questionne malgré elle les intérêts de chacun dans l'évolution du pays.

Au travers des récits croisés de Désiré et d'Hélène, le livre questionne les rapports entre Hutus et Tutsis, mais aussi les relations entre Européens et Africains pendant la colonisation. Abordant ségrégation et métissages, Laura Kottos nous livre le récit d'une période charnière du Rwanda.

Un roman qui tisse avec finesse et sensibilité des histoires mêlant mémoire, identité et héritage postcoloniaux. Il suit deux trajectoires entremêlées : celle de Désiré, un jeune homme en quête de ses racines, et celle d'Hélène, institutrice belge confrontée aux réalités du Rwanda colonial des années 1950.

À travers ces destins, *Revoir Astrida* aborde des enjeux cruciaux liés à l'histoire rwandaise, aux tensions identitaires et à l'impact de la colonisation, résonnant profondément avec « nos histoires communes » et les questions actuelles autour de la mémoire coloniale et des identités métisses.

L'auteur : Laura Kottos a étudié l'histoire en Belgique et au Royaume-Uni. Au fil de ses recherches, notamment dans le cadre de son doctorat, elle s'est toujours intéressée à la colonisation et aux décolonisations. Revoir Astrida est son premier roman.

Le Kivu est un miroir immense où le ciel vient se reposer.

V.Y. Mudimbe, écrivain et philosophe congolais.

Au Rwanda, la douleur a longtemps parlé plus fort que le vent des collines, mais l'espérance y renaît toujours.

Scholastique Mukasonga, écrivaine rwandaise.

REVUES PARTENAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2025

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

Associations	Revue	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
*ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr Président du comité de gestion : Litombo Afata	Non	Sans information quant aux activités ; semble être en veilleuse											
*AFRIKAGETUIGENISSEN Voir revue partenaire fungu24.air@gmail.com - Président : Karel Vervoort	Non	Voir site propre dans le présent magazine											
*AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47 Président : Luc Dens	Oui			9 A				6 E				11 E	
*ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48 en partenariat avec APKDL - Présidente : Odette François-Evrard	Oui					4 L		6 E		6 J	12 J	11 E	
*ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70 Président : Fernand Hessel - Voir Revue partenaire Contacts	Oui					4 L					19 L		
*CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86 Président : Freddy Bonmariage - Voir Revue partenaire Niambo	Oui		26 M	22 AW	2 M	14 M	16 E						
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65 Président : Claude Paelinck	Oui	Sans information quant aux activités											
*CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be Président : François Van Wetter	Oui	17 C	25 C	28 C	18 C	23 C	13 P		29 P	19 C	21 C	21 C	
*CRNAA (Cercle royal namurois des Amis d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83 Président : Jean-Paul Rousseau	Oui				13 AB								
*CTM (Cercle de la Coopération technique militaire) Président : Jean-Pierre Urbain	Oui	Voir site propre – Attention ! Possible clôture											
MABC Maison de l'amitié belgo-congolaise à Kinshasa Adresse provisoire : celiomayemba@gmail.com	Non	En phase finale d'agrément											
*MUSAFRICA (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be Directeur-conservateur : François Poncelet	Non				18 H								
*MDCRB (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48 Président : Thierry Claeys Bouuaert	Oui	Voir le programme dans le présent magazine et sur le site : www.memoiresdu congo.be											
*MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 robert.vanhee1@telenet.be - Président Bob Vanhee	Oui										19 J		
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com Présidente : Françoise Moehler – De Greef - fmoehler@gmail.com	Oui	Voir la revue partenaire propre dans le présent magazine											
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO - www.Compagnons-Ommegang.com Président : Léon De Wulf	Oui		11 M		7 E	8 E 13 M 27 A	27 E	12 E 21 E	19 M	18 E		10 M 11E 15 E 24 J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au Portugal	Non	40e rencontre 15 juin 2025											
*ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92 - Voir revue partenaire Bulletin du RCLAGL	Oui	Voir la revue partenaire propre dans le présent magazine											
SERVICE DE DOCUMENTATION MABELE (SDM) Superviseur : Odon Mandjwandju Mabele - Voir revue partenaire SDM	Non	Voir la revue partenaire propre dans le présent magazine											
*UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) – Président : Guy Martin	Non	11											
*URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16 Présidente : Cécile Ilunga	Non												
*URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales) - Président : Philippe Jacquij													
*URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be Président : Renier Nijskens - Voir revue partenaire	Non	Voir la revue partenaire propre dans le présent magazine											
*VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique 059 800 681 - 0474 693 425 - Présidente : Ann Haeck	Oui	8 U	9 A	12 U	2 U	7 U	4 U	2 U	6 U	3 U	1 U	12 U	3 U

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana, cocktail de Nouvel An - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale, fête culturelle, inauguration - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), université d'été, webinaire - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration, comité de gestion, organe d'administration - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel) **P** : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade, croisière - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : rencontre/ réunion mensuelle **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ déjeuner / lunch / dégustation, drink, afterwork... - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi,, N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.

URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE

N°41

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Vice-Président
Vice-Voorzitter :
Luc Dens

Administrateur-Délégué /
Gedelegeerd Bestuurder :
Afata Litombo, Nadine Watteyne

Conseil d'Administration /
Raad Van Bestuur :
Patrick Balemba, Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe Jacquij, Guy Lambrette, Guy Luwere, Renier Nijskens, Jean-Paul Rousseau, Nadine Watteyne

Conditions d'adhésion :
(1) Agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de reproduction moyennant mention de la source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

1 ABC-Kinshasa
2 ADA
3 A/GETUIGENISSEN
4 AP/KDL
5 ARAAOM
6 ASAOM
7 CRAA
8 CRAOM
9 CRNAA
10 MUSAFRICA
11 MDC
12 NIAMBO
13 RCLAGL
14 URCB
15 URFRACOL
16 VRIENDENKRING VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

André de Maere d'Aertrycke
Robert Devriese
Justine M'Poyo Kasa-Vubu
André Schorochoff

21.11 : Rencontre BEL-UMOJA à MUSAFRICA
04.12.25 Conférence au CPA sur les diasporas d'Afrique centrale, en association avec MDC

Hommage à André de Maere d'Aertrycke

Par Renier Nijskens

Il est souvent difficile de rendre suffisamment hommage à une très grande personnalité, sous peine de se voir taxé d'approche biaisée dans l'appréciation et la reconnaissance pour toutes les qualités, les initiatives, les engagements et la très profonde chaleur humaine avec laquelle André de Maere a mené une vie bien remplie.

Je me bornerai à parler de son action résolument proactive au sein de l'Union Royale Belge pour les Pays d'Outre-Mer et l'Europe Unie (UROME) Koninklijke Belgische Unie voor de Overzeese Landen en het Verenigd Europa (KBUOL), association qu'il a présidée de 2010 à 2015.

Non content de mettre en valeur les nombreuses activités de la vingtaine d'associations membres de l'UROME, il a pris le temps, avec quelques autres anciens du Congo Belge (André Schorochoff, Pierre Vercauteren et André Vleurinck), de publier en 2015 le livre *Le Congo au temps des Belges - L'histoire manipulée, les contrevérités réfutées (1885-1960)*. Ce document est venu à point comme source documentée par des témoins et acteurs directs de la période finale du Congo Belge. A ce titre, il figure en bonne place pour ceux et celles qui veulent mieux connaître les perceptions et les ambitions des autorités coloniales, des Belges actifs dans divers segments de la société en pleine expansion, mais aussi les mentalités en vigueur, les espoirs et les réalités de la vie de tous les jours.

Au moment où les médias répandent des reportages n'exposant que les défauts, les cas d'abus et de discriminations, le parcours professionnel d'André de Maere, comme administrateur de territoire, a résolument apporté un démenti à la vision biaisée de la colonisation dans sa phase finale. Très populaire auprès des populations administrées, il n'en était pas moins rigoureux dans l'application des règlements, mais toujours habile à aplanir. Après l'indépendance, il a continué à rendre visite à ses anciens administrés, qui le fêtaient comme leur *vieux*, au meilleur des traditions populaires congolaises, et veillait à apporter sa contribution substantielle à des projets de développement durable.

Lors de la Commission parlementaire sur le passé colonial de la Belgique en Afrique Centrale, André de Maere s'est porté volontaire pour contribuer significativement à l'élaboration d'une version amendée de la publication de la Fondation Roi Baudouin, par le biais de sa filiale BELvue *l'Histoire de la Colonisation Belge en Afrique Centrale* : (www.urba-kbau.be/dossier-historique/?doing_wp_cron=1763328902.3968589305877685546875)

Et tout au long de ces dernières années, André de Maere a gardé un intérêt très marqué pour tout ce qui touchait au Congo, son développement, ses défis. Il a également été d'un appui très apprécié tout au long du processus de transformation de l'UROME en URBA-KBAU en 2020 jusqu'à ce jour, conscient de l'intérêt crucial visant à pérenniser les liens d'amitié avec les trois pays ayant partagé un bout d'Histoire commune avec nous.

Au nom de toutes les associations et membres de l'URBA-KBAU ainsi qu'au nom du Conseil d'Administration, j'adresse mes condoléances émues à sa famille et notre reconnaissance profonde à ce grand serviteur du Bien et du Bon. ■

Soirée BEL-UMOJA du 21 novembre 2025 au Musée Africain de Namur

1

2

C'est dans ses locaux entièrement rénovés, et avec une présentation muséologique modernisée que le Musée de Namur, a rouvert ses portes cet été après trois années de gros travaux comprenant non seulement la reconstruction de locaux hypermodernes et fonctionnels au cœur de la ville, mais aussi en une présentation moderne des riches collections accumulées au fil des décennies. www.musafrica/mission

Fidèle à sa vocation de forum citoyen, participatif, qui s'adresse à tous et un lieu de rencontres où se croisent et s'enrichissent les regards et les esprits, il a accueilli la troisième soirée de témoignages et d'échanges BEL-UMOJA, après ceux de Louvain-la-Neuve et de Bruxelles.

Cette fois encore, la soirée a donné lieu à d'intéressants échanges fort nourris entre les panélistes Marie-Pierre Nyatanyi, Rety Lubala Lolando, et John Kavakure et la presque cinquantaine de participants. Ceux-ci étaient composés très majoritairement de personnes d'ascendance africaine, bien répartis au niveau du genre, des âges et des segments d'activités, ainsi que de quelques non-afrodescendants tout aussi intéressés.

Plutôt que des séquences de monologues suivis de questions-réponses, la force des témoignages des panélistes a vite donné lieu à un beau chassé-croisé de questions, d'interpellations, de commentaires d'une grande spontanéité et de parler-vrai. Au point que le modérateur Joël Kandolo s'est retrouvé tout autant au milieu de la salle qu'à l'avant-scène, symbole marquant de l'unité de contributions et d'échanges intensifs.

La soirée aurait encore pu se prolonger bien au-delà des temps impartis, mais vu les contraintes de gestion du Musée, et la promesse aux participants d'une dégustation de bières offertes par le Directeur général, maître-brasseur, John Kavakure de la Brasserie de Flobecq, la soirée *grand cru* d'échanges a pu s'achever presque selon le programme.

Les échos recueillis à chaud en fin de soirée marquent un sentiment unanime de grand intérêt et de satisfaction du temps partagé autour des thématiques abordées. Le principal coordonnateur des diasporas d'Afrique centrale de la région namuroise, Tito Tshiteya Mpoy, administrateur délégué de l'association SALISA, a même sollicité l'organisation d'une nouvelle soirée qui rassemblerait spécifiquement un groupe de jeunes.

La direction du Musée, dont le Président Pascal De Pauw, qui a également participé à la soirée, s'est déclarée enthousiaste de la formule et a explicitement indiqué la disponibilité du Musée à accueillir de prochaines initiatives sur ce sujet.

Un aspect inattendu de ces initiatives est le développement de nos réseaux, une meilleure perception des sensibilités réciproques et un intérêt stimulé pour nos actions.

L'équipe de BEL-UMOJA va faire le point sur le moyen de rendre encore plus pertinents les témoignages et les sujets qui intéressent les participants. Et elle s'attellera à poursuivre les rencontres dans d'autres villes au cours de 2026.

Pour l'image de l'URBA-KBAU, cette initiative souligne l'engagement positif de notre association envers une société plus conviviale, où les discriminations n'ont pas leur place, où le bien vivre ensemble et la cohésion sociale constituent un objectif commun fondamental. Mais aussi une société où les thèses clivantes et unilatéralement semeuses de zizanie sont clairement mises en question sous ces angles. ■

Légendes photos

1. Le panel de la soirée. De gauche à droite : Joël Kandolo, modérateur ; Marie-Pierre Nyatanyi, Rety Lubala Lolando, et John-Christian Kavakure. A droite, la présentatrice Henriette Umulisa.
2. Vue de participants ayant mis à profit l'offre généreuse du Directeur du Musée, M. François Poncelet, de les guider à travers les expositions rénovées.

AFRIKAGETUIGENISSEN

NIEUWSBRIEF

N°46

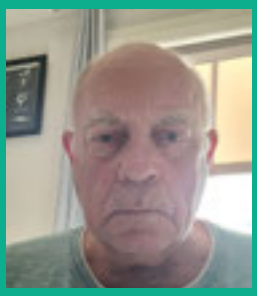

Bestuur

Voorzitter : Karel Vervoort

Secretaris-Boekhouder :
Luc Dens

Bestuurders:
Guido Bosteels
Bruno Ceuppens
Robert Devriese
Jos Ver Boven

Lidmaatschap
Digitale versie : 20€
Papieren versie : 30€
Bijkomende steun wordt steeds met dank tegemoet gezien

Aantal leden op 30.6.25: 44

Rekeningnummer
BE67 0014 2540 4387
GEBABEBB

Webstek:
Afrikagetuigenissen.be

Mailadres:
secretariaat@
Afrikagetuigenissen.be

Publicaties
- *Driemaandelijks tijdschrift onder de naam : Nieuwsbrief Zie omslag van nummer 50 hiernaast*

- *Driemaandelijkse pagina in het Nederlands in Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi*

Na de Doorstart

Na de doorstart van Afrikagetuigenissen begin dit jaar zijn we ondertussen toe aan een vierde revue van onze vereniging, Nr. 53. Dit tijdschrift bevat weer een goede mix van geschiedenis, cultuur, vernieuwde industriële en andere infrastructuurprojecten, en verhalen van oud-kolonialen en post-1960 Congo kenners.

Door Karel Vervoort

Maar het is ook de uitdrukking van onze wil om de versnippering en verdwijning van gelijkaardige verenigingen, vnl. wegens ouderdomsredenen, te stoppen en te vernieuwen. Zij zijn een enorme rijkdom aan getuigenissen en de bewakers van de echte geschiedenis. Wij weten dat de woke herschreven geschiedenis langzaam maar zeker door iedereen gelaakt en bestreden wordt met de waarheid. Daarom verwelkomen we ook alle Mohikanen die willen verder gaan met hun verenigingsleven binnen Afrikagetuigenissen. Wij laten niemand achter die er verder wil bij horen en meewerken aan onze idealistische doelstellingen.

België en de Belgen hebben hun landgenoten die in Congo leefden en werkten, er geboren waren en dit land beschouwden als hun land, nooit in hun hart gedragen. De reden was meestal pure jaloezie en vooral onwetendheid. Pas toen we Congo verloren als kolonie werden de ogen geopend en zagen ze wat ze verloren hadden. Maar het dringt nu vooral door wat Congo en de Congolezen zélf verloren hebben bij de onafhankelijkheid, de zaïrianisering en de huidige chaos. Tot 1960 waren wegen onderhouden en berijdbaar; waterwegen brachten vrachten van plantages tot markten en havens voor uitvoer; een spoorwegnet verbond de belangrijkste centra; Congo had het meest uitgebreide luchtvaartnet van Afrika en goede luchthavens; hospitalen en scholen gebouwd door de kolonialen dank zij de inkomsten van de Staat Congo; een werkende Staatsadministratie; een onpartijdige politie en leger; geletterdheid en gezondheid waren zichtbaar in het ganse land met uitroeiing van enkele verschrikkelijke ziekten die Afrika ontvolkten.

Het is dan ook met ontzetting dat ik, als post-1960 Belg, Congo ontdekte en continu te horen kreeg dat het verval van Congo en zijn voorzieningen te wijten was aan het kolonialisme en de Belgen. De grootste fout van de Belgen was dat ze in alles gedacht hebben dat ze tijd zouden hebben om een ordentelijke overgave/overname te organiseren bij de Onafhankelijkheid. Die kregen ze niet, en de gevolgen van dit gebrek aan vooruitzicht en voorbereiding door vorming van midden- en hogere kaders voor alle staatsgeledingen en koloniale organisaties werden snel zichtbaar.

Daar kan ik die beweringen nog volgen. Maar als ik de toestand van de DRC van nu bekijk stel ik de vraag aan diegenen die de schuld van die neergang nog altijd op het kolonialisme en de Belgen steken. Wat is er gedurende die 65 jaar gebeurd met die ongelooflijke prachtige erfenis van het kolonialisme en de Belgen?

Om die vraag te beantwoorden, lijkt zelfonderzoek onontbeerlijk. Wie is verantwoordelijk voor de jarenlange neergang van het land? Wie of wat kan die neergang stoppen? Het is aan de Congolezen om de leiding van hun land in handen te nemen, om hun eigen toekomst beter te maken. Met een op een nieuwe leest geschoeide samenwerking met België waar dat mogelijk en gewenst is.

Daar dragen wij van Afrikagetuigenissen alvast graag ons steentje aan bij.

Sursum Corda Congo en de Congolezen! ■

CONTACTS
AMICALE SPADOISE
DES ANCIENS D'OUTRE-MER
Avec le soutien du centre culturel de Spa

N°171

Président :
Fernand Hessel

Vice-présidente :
Marie-Rose Utamuliza

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau :
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94

Vérificateur des comptes :
Marie-Rose Utamuliza

Culture : Emile Beuken

Rédacteur de la revue Contacts
Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 / 087 77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM - Vieux château
rue François Michoel, N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres au 31.12.24 : 76

Président d'honneur :
André Voisin

Membres d'honneur :
Membres d'honneur (100 € et plus)

Jacques Franssen, Jean Midrez, Pitchounette Serge & Isabelle, André et Michèle Voisin-Kerff

Membres de soutien : (50€)

Michel Adriaen, Pierre et Nadine Bouckaert, Jacques Dauvister, Marcelle-Charlier-Guillaume, Odette Craenen-Hessel, Hans Dekeyser, Marcel et Nicole de Depetter, Feye de Zwart-Smid, Hugo et Manja Gevaerts, Olivier Hermanns, Nancy Hubaut, Joseph Jacob, Elisabeth Janssens, Agnès Lambert, K. M. Mbuji, Justine M'Poyo Kasa-Vubu, Nsambi Bolaluete, Thérèse Schram-Hessel, Didier Sibille, François Vallem, Bernadette Van Cluysen, Thierry Van Frachen, Sonia Van Loo

Compte :
BE90 0680 7764 9032

Textes et photos de circonstances de Fernand Hessel

Hommage à Cécile Ilunga

(Mulongo, Katanga, RDC le 22.11.1943 – Bruxelles le 30.09.2025)

Pour sa dignité de femme africaine, pour son engagement soutenu à transmettre une mémoire apaisée de la colonisation belge qui l'a vu naître, pour son enthousiasme à guider ses compatriotes dans ce qui est devenu au fil des ans sa nouvelle patrie, l'Amicale spadoise, dont elle était membre assidue, se doit d'aller au-delà des simples condoléances à la famille et de consacrer une page à un éloge.

Par Françoise Devaux

Dans *Les femmes de la diaspora congolaise de Belgique s'expriment*, Cécile nous a livré quelques informations intéressantes sur sa carrière belge. Elle y souligne l'accueil qu'elle a reçu à son arrivée en 1962, lequel a, depuis, « guidé son attitude : celle de l'accueil ».

En 1978, elle est devenue membre de l'Union Royale des Congolais de Belgique (URCB), association fondée par les Congolais qui avaient participé à la Grande Guerre, spontanément en réponse à l'appel pathétique d'Albert 1er. Ils étaient pourtant dans un sens les premiers immigrants clandestins de l'histoire (débarqués incognito au port d'Anvers ou abandonnés par leurs maîtres qu'ils avaient accompagnés jusque-là). Plus tard, elle est devenue présidente de l'URCB, association qu'elle représentait auprès de l'UROME – URBA-KBAU.

Elle a aussitôt pris en charge l'accueil d'enfants d'origine congolaise et belgo-congolaise vivant dans des conditions difficiles, pour en assurer le suivi, ainsi que l'accueil de jeunes et d'adultes, afin de les aider dans les démarches administratives.

Dans le cadre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la Plateforme d'action belge 1325 l'a fait figurer parmi les 20 femmes auxquelles a été attribué le titre honorifique de « Femme de paix 2016 ».

En plus de toutes ses activités, Cécile a toujours été une maman très présente et accueillante pour ses nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Femme de caractère, elle plaida dans diverses enceintes pour que la vérité sur le passé qui lie le Congo et la Belgique soit dite, toute la vérité, aussi bien la négative que la positive. Toujours avec tact et diplomatie. A ce titre, elle restera une référence en matière de fraternisation. Dans cette perspective elle organisera de nombreuses rencontres dans son fief de Ganshoren. Le magazine ne manqua jamais d'en faire état, pour l'exemple. ■

Bilan mitigé de l'exercice 2025

L'année 2025 aura été difficile pour les deux raisons majeures que furent le trop peu d'administrateurs et le problème de santé du président. Le programme connut des lacunes : sur les quatre activités essentielles que sont l'assemblée générale, le déjeuner de printemps, la journée de l'amitié et le déjeuner d'automne, seule la moitié a été organisée selon les règles. Les habitués n'en tinrent pas rigueur, car les deux déjeuners furent suivis avec assiduité. Une amicale qui peut compter en tout temps sur un noyau dur peut s'estimer confiante en l'avenir. Heureusement les moyens de payement n'en souffrirent en rien. La seule caisse reste le compte en banque. La subvention de la ville de Spa fut accordée (250 €). Le nombre élevé de membres de soutien est resté particulièrement élevé, comme on peut le lire dans le colophon.

Le déjeuner d'automne du 19.10.25, à la Pitchounette comme à l'accoutumée, réunit 23 convives, pour un menu à cinq services digne d'un restaurant étoilé. Cela tient du privilège. Les quelques instantanés (ci-contre) témoignent de l'ambiance, laquelle se prolongea jusqu'à 18 heures pour les plus assidus.

La mauvaise nouvelle fut l'absence totale d'une délégation liégeoise. Il ressort de l'entretien avec la présidente de l'ARAAOM, de plus en plus inféodée à l'AP/KDL, que le partenariat avec Liège pour nos déjeuners risque de s'interrompre.

Pour comble de malheur, le déjeuner dut malheureusement débuter par l'annonce du départ pour d'autres cieux de Cécile, mise à l'honneur sur la page précédente, avec mention d'une gerbe déposée sur son cercueil par les soins de Françoise Devaux.

Une gerbe fut également déposée devant nos monuments aux pionniers, à Spa comme à Sart-lez-Spa. Ci-dessus la photo relative au dépôt fait à Spa par notre nouvelle administratrice, au pied de la stèle revenue discrètement après une longue absence, sans autre commentaire, mais quelque peu isolée au fond du parc de Sept Heures. ■

Le siège de l'ASAOM à l'honneur

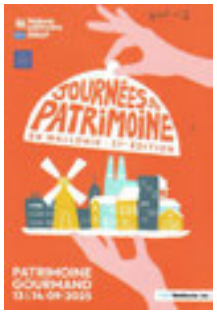

A la demande de la commune de Jalhay, dont Sart-lez-Spa est entité constitutive, le siège de notre Amicale, qui est aussi un abondant musée d'objets artisanaux subsahariens, a ouvert ses portes pendant les deux jours dédiés en 2025 au Patrimoine wallon, placés sous le thème des plaisirs du palais. Comme aucun repas ne fut servi, les 224 visiteurs durent se contenter du plaisir des yeux. Notre administratrice, Bernadette Van Cluysen, née à Stanleyville, assistée de quelques étudiantes, prit grand plaisir à répondre au mieux aux questions des visiteurs. Ce fut également l'occasion de recruter quelques nouveaux membres pour l'ASAOM qui a besoin chaque année de combler les vides laissés par les partants (perte de mobilité) afin de maintenir le nombre de membres à 80, dont plus de la moitié comme on sait réside hors de Spa et de son hinterland. Journées d'intense fatigue certes, mais également de grande satisfaction de voir pétiller les yeux devant de nombreuses créations africaines. Non, l'intérêt pour l'Afrique noire n'est pas en déclin. Comment le serait-il devant tant de créativité ?

Dans le même esprit, il faut se réjouir que la Wallonie ait rouvert à Namur en 2025 son musée africain, dépoussiéré et enrichi, selon une dynamique qui lui fait honneur. Au grand rendez-vous de la fraternité universelle, quoi qu'en disent les philosophes de l'avenir, c'est par l'art et l'artisanat d'art que l'inclusion se fera le plus aisément. Et au rendez-vous de l'art, ancestral et contemporain, l'Afrique centrale sera loin d'être la dernière. ■

NYOTA
Cercle Royal africain des Ardennes

Avec le soutien de la Commune de Vielsalm

N°203

Siège social :
rue Commanster, 6
6690 Vielsalm

Président :
Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Secrétaire & Trésorier :
Roger Senger
77 Neuville
6690 Vielsalm
Tél. 0496 930 355
rog100g@gmail.com

Vérificateur des comptes :
Jean-Jacques Goens

Organe d'administration :
Henri Bodenhorst
Freddy Bonmariage
Fernand Hessel
Jean-Marie Koos
Herman Rapier
Roger Senger
Jean-Pierre Urbain

Président d'honneur :
Freddy Bonmariage

Rédacteur de la revue :
fernandhessel@hotmail.com

Nombre de membres au 30.06.25 : 39 en ordre de cotisation

Compte :
BE35 0016 6073 1037

Fernand Hessel : texte et illustration, sauf indication contraire

Erratum
La date notée pour la journée du Souvenir dans le n°202 (R74), à savoir le 16 août est erronée. Il faut lire : 14 juin 2025

Organisation

Le procès-verbal de la session de l'organe d'administration, en date du 12 novembre 2025, fait état d'une analyse satisfaisante du déroulement de l'exercice en cours :

Constats :

- la participation à l'hommage rendu aux Vétérans au pied de notre monument emblématique est en légère hausse, même si dans l'ensemble elle subit la loi du vieillissement de nos troupes ;
- la participation des édiles communaux est perçue comme particulièrement encourageante pour l'amicale des anciens d'outre-mer ;
- la situation financière est saine et confortable (4 274 €) ;
- la traditionnelle moambe en clôture de la journée du Souvenir, à Burtonville, a été appréciée par tous, bien que la salle ait atteint ses limites quant à la résonance qui y règne (55 à évoquer leurs souvenirs, ça fait beaucoup de bruit !) ;
- l'assiduité aux sessions de l'organe d'administration est exemplaire ; il manquait cette fois notre président d'honneur victime d'une méchante entorse au mollet ; les vœux de prompt et complet rétablissement furent unanimes ;
- l'administration de nos activités (invitations, convocations, ordres du jour et rapports) est impeccable et mérite une mention spéciale.

Perspectives :

- la subvention de la commune est en voie d'attribution ;
- l'heure est venue de mettre en chantier le centenaire, qui sera à nos portes dans quatre grandes enjambées ;
- la Bonana est fixée au 6 décembre 2025, à l'Ecurie de Grand-Halleux, qui avait donné satisfaction pour le banquet consécutif à l'AG, au prix de faveur de 55 euros ;
- la question est posée d'une éventuelle action sociale ou partenariale avec le boni de trésorerie mais la majorité rejette l'idée, estimant qu'il est plus sage de thésauriser ; de plus une partie de nos avoirs vient de la commune qui moralement a son mot à dire.

Partenariats :

- les accords conclus avec URBA (Union Royale Belgo-Africaine) et avec MdC (Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi) restent acquis pour 2026 ; bien qu'il faille constater que la participation directe de membres du CRAA au contenu du tronc commun du magazine, aux activités publiques d'URBA et de MdC à Tervuren (AfricaMuseum) ou à Namur (MusAfrica), reste rare ; dans le même ordre d'idées, la participation de membres à la rédaction de notre petite revue est à l'avenant ; l'article de Jean-Marie Koos en page 2 constitue une heureuse exception ;
- le partenariat avec les autres cercles non professionnels de la sous-région, souhaité par Fernand Hessel, qui mène dans ce but un effort continu, n'a pas reçu l'adhésion des administrateurs ; le président de l'Amicale spadoise, estime qu'il s'agit d'une erreur historique et fait un bref retour à son plaidoyer en page 2 ci-après. ■

Objectif 100

Brève histoire du Cercle Royal Africain des Ardennes (CRAA)

Le CRAA est à quatre ans de son centième anniversaire. Un centenaire cela se prépare surtout si le noyau dur de l'association n'a plus la mémoire aussi vive qu'au temps de sa jeunesse. Un administrateur a pris l'initiative de la rafraîchir, par les dates et les charnières, et par les personnes qui ont conduit le CRAA jusqu'ici.

Par Jean-Marie Koos

Le Cercle existe depuis 96 ans. C'est une dame respectable qui survit grâce à sa quarantaine de membres et l'aide appréciée de la Commune de Vielsalm.

En quelques dates marquantes, voici son histoire (première partie)

Nous sommes en 1928. Cinq vétérans coloniaux, à savoir Putz de Salmchâteau, Felten de Ville-du-Bois, Lognard de Trois-Ponts, Nickelman de Vielsalm et Wagener de Sart-Lierneux se rencontrent régulièrement. Ils ont la bonne idée de créer le Cercle africain des Ardennes (CAA). Les statuts sont approuvés le 29 septembre 1929. Felten en devient le premier président et Putz secrétaire-trésorier.

Peu après, le Cercle de Houffalize vient fusionner avec le CAA. Degreef, Houffalizois, est élevé au rang de président d'honneur.

En 1937, la présidence échoit à Georges Erler. Putz lui succédera jusqu'en 1947.

A l'offensive des Ardennes, le CAA est en grande souffrance car l'on déplore la disparition des archives, du drapeau et de l'encaisse. Mais, fort de la devise des Chasseurs ardennais « Résiste et mords », le Cercle relève la tête. Un nouveau drapeau est conçu. Léon Houssa assume la présidence en 1948.

Le 20 avril 1956, le roi Baudouin accorde au CAA le titre de Royal, le Cercle devient ainsi Cercle Royal Africain des Ardennes, CRAA en sigle.

Pour magnifier le dévouement, le courage, la ténacité des pionniers du pays de Salm et pour perpétuer leur mémoire, un mémorial est érigé à Vielsalm sur un terrain accordé par la Commune près de la chapelle Saint-Gengoux (déjà citée au XVIe siècle, devenue ensuite Notre-Dame de Luxembourg). Sur le mur d'enceinte s'accrochent plusieurs plaques commémoratives où sont gravés les noms de quarante-sept pionniers.

Avec faste, l'inauguration de ce prestigieux mémorial aura lieu le 28 juillet 1957 en présence de la veuve du Général Baron Alphonse Jacques de Dixmude, surtout connu pour sa lutte antiesclavagiste. Il serait trop long ici de développer la féconde carrière de cet illustre de Dixmude. Sont également présents à cette cérémonie grandiose, son fils, Lucien Jacques de Dixmude, lieutenant-général, représentant le roi Baudouin ; Buisseret, ministre des Colonies ; Bodson, bourgmestre de Vielsalm ; de nombreux coloniaux et famille ainsi qu'un important détachement de la Force publique congolaise qui avait fait le déplacement. ■

A suivre.

Mémorial de Vielsam

Retour au plaidoyer pour une ouverture du CRAA aux cercles voisins

Le CRAA se prépare à fêter son centenaire. En se préparant à franchir le cap historique des 100 ans d'existence il devient à son tour pionnier. Devant pareil succès force pourrait être de considérer que la politique actuelle est concluante. Mais rien n'est moins évident car la longévité du CRAA est due en grande partie au partenariat qui a toujours existé entre les associations voisines (le groupe des sept, le groupe des six…). La disparition progressive de certains cercles, tels Verviers, Marche, Luxembourg, Arlon…, est due à la disparition progressive des membres, pour des raisons d'âge, de santé, de mobilité… et non à un repli sur soi, à un esprit de clocher.

Hier encore notre défunt vice-président Guy entretenait des relations étroites avec l'amicale spadoise, notre président d'honneur Freddy avait des liens privilégiés avec l'amicale liégeoise, notre ancien président Roger était de toutes les grandes rencontres des cercles voisins.

Ma propre présence au sein du CRAA ne s'explique que par la conviction qu'il faut par tous les moyens et à toutes les bonnes occasions renforcer le lien avec les cercles voisins, à commencer par les inscrire sur nos listes de membres. Les 9 partenariats actuels avec Mémoires du Congo sont nés de cette profession de foi en l'avenir de la mémoire belgo-africaine. Ma première intention à l'époque était de promouvoir une revue sous-régionale, en synergie avec l'UROME (ancêtre de l'URBA), qui a décliné faute d'une équipe ad hoc. Puis le hasard a voulu que l'administrateur délégué de MdC, Paul Vannès, de passage à Sart-lez-Spa, flairant la consolidation de son propre cercle, propose de joindre les revues sous-régionales à celle de Mémoires du Congo fondée quelques années plus tôt, tout en leur laissant la totale indépendance. Et la nouvelle machine démarra, à la satisfaction de quasi tous, sauf le cercle liégeois qui pour des raisons de trésorerie prendra appui sur l'APKDL.

En Flandre par exemple, où il y avait autant de cercles coloniaux qu'en Wallonie, la disparition a été totale faute de partenariat. Il n'en reste qu'un seul à Ostende, le bien-nommé *Mohikaan*, en déclin et quant au nombre d'adhérents et quant aux activités.

En conséquence, je tente un ultime plaidoyer pour un sursaut du CRAA en matière d'ouverture aux cercles voisins (Arlon, Spa et éventuellement Liège). ■

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS
DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

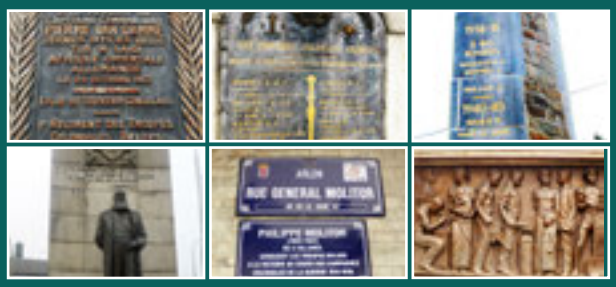

N°36

ADMINISTRATION

Président :
Roland Kirsch

Vice-président :
Gérard Burnet

Secrétaire et responsable des Comptes :
Anne-Marie Pasteleurs

Vérificatrice des comptes :
Marcelle Charlier-Guillaume

Autres membres :
Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter

Editeur du Bulletin :
Roland Kirsch

Siège social :
RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou 063/221990 –
Mail : kirschrol@yahoo.fr

Présidente d'honneur :
Marcelle Charlier-Guillaume

Compte :
BE07 0018 1911 5566

Textes et photos de R. Kirsch : sauf indication contraire

Le Congo et les pionniers Arlonais l'exemple de la famille Michaëlis

Dans le n°74 (Partenaire ASAOM, p. 58), Fernand Hessel plaide pour la sauvegarde dans nos pages, à chaque bonne occasion, de la mémoire des pionniers du Congo. À défaut, les noms figurant sur les monuments mémoriels du lointain passé belge en Afrique subsaharienne risquent de perdre leur signification. Dans cet esprit, concernant la terre luxembourgeoise, le présent article rappelle l'action de neuf personnes coloniales, citées sur le monument arlonais installé actuellement et en majesté au pied de l'hôtel de ville d'Arlon (voir photo 1). Les renseignements à leur propos restent malheureusement lacunaires. C'était il y a plus de 125 ans !

Par Roland Kirsch

Brohez Charles, militaire, né à Arlon en 1876, entre au 14e régiment de ligne en 1892. Comme sergent, il part au Congo, pour un engagement de trois ans dans la Force publique en 1897. Arrivé début mai, il décède sur les bords du lac Léopold II endéans le mois.

Degreny Ferdinand, médecin, né à Arlon le 9 octobre 1859, décède à Boma le 7 juin 1900. Il exerce à Stavelot puis au Congo en 1891 pour la Compagnie des Chemins de Fer pendant deux ans. De retour à Anvers, pendant cinq ans, il repart en 1898 et œuvre dans l'Aruwimi (voir photo 2). Malade, il revient sur Boma où il meurt d'hématurie dans l'hôpital local.

Gaston Auguste, sous-officier, né à Arlon le 5 octobre 1875, décède en mer le 10 juillet 1897. Sergent-fourrier en 1895, il s'engage deux ans plus tard pour le Congo et arrive aux Stanley-Falls en avril. Malade en juin de la même année, il embarque sur le Léopoldville et meurt sur le bateau trois jours plus tard. (voir photo 1)

Hausman H.E. dont le lieu de naissance est inconnu (sans doute à Arlon) décède le 25 janvier 1900 à Nioki, alors qu'il était au Congo, sous-intendant de 1e classe.

Lamers Mathias, né le 13 mars 1869, décède à Irebu le 6 septembre 1897. Sergent en Belgique, il part au Congo en 1892, monte en grade dans l'Uele, quitte le Congo en 1894 pour y revenir, au Kasaï, en 1895. Lieutenant, il participe à la campagne contre les Arabes, laquelle lui vaut une décoration. Il meurt sur le steamer Stanley, à Irebu.

Ney Jean-Baptiste, né à Arlon le 30 août 1869 et décédé à Nkussu le 2 juin 1892. Sergent-major, il rejoint le Congo et le Haut-Uele et lutte contre les Derviches sous les ordres du capitaine Van Kerkhoven. Souffrant de fièvre, il n'atteint pas Boma au retour.

Roderes Auguste, bien que né au Grand-Duché de Luxembourg à Lamadeleine le 18 mars 1863, il sert au Congo dans les chemins de fer comme chaudronnier. Rapatrié, il décède sur le bateau de retour, le 20 décembre 1892.

Schmit Henri, meurt au Congo, le 24 novembre 1903 à Dolo ; il y était, chef de dépôt à la compagnie de chemin de fer.

1

On peut conclure que ces hommes jeunes partis au Congo à la fin du XIXe siècle sont de véritables pionniers, engagés souvent

dans les régions tropicales éprouvantes et dans des combats furieux dans l'Est (Aruwimi et Uele) contre les esclavagistes: beaucoup y tomberont rapidement malades, atteints de fièvre, et y laisseront leur vie. Le monument arlonais dédié à ces hommes courageux à la courte histoire en est la malheureuse illustration.

La famille Michaëlis, un exemple

Il manque à cette liste de pionniers, tous décorés de l'Étoile de Service à l'État Indépendant du Congo, la neuvième personne, celle d'Aloys Michaëlis.

Si le nom Michaëlis laisse penser que cette famille a des origines grecques, il n'en est rien : il s'agit d'une déformation orthographique du nom d'origine, Michel ou Michels ou Michaely.

Ce qui est incontestable en revanche c'est que les Michaëlis sont d'origine arlonaise, formant une famille de notables dévouée à la colonie.

Aloys Michaëlis, lieutenant, né à Frassem (Arlon) le 22 juin 1882 et décédé à Eyelo le 16 novembre 1904. Il a exercé au Congo les fonctions de receveur de l'impôt. Malade, il meurt à bord du steamer *Ville de Bruxelles* (voir photo 3). Il est enterré à Frassem dans le caveau familial. Aloys était le fils de Nicolas Michaëlis, soldat belge de 17 ans qui quitta notre armée pour répondre à l'appel du pape afin de défendre les États pontificaux et la ville de Rome en 1869, comme zouave pontifical. Fait prisonnier, il est libéré et revient en Belgique pour poursuivre une carrière au gouvernement provincial. Le frère aîné de Nicolas était avocat à Arlon.

Esquisse biographique de Jean Michaëlis

Jean, cadet d'une fratrie de douze enfants, est né à Arlon le 25 janvier 1889 et décédé le 26 août 1983 à Saint-Paul-de-Vence (France) (voir photo 5). Il est promu docteur en droit à l'Université de Liège en 1911. D'abord avocat au Barreau d'Arlon, il choisit la voie de la magistrature et du Congo en avril 1912. Il y commence comme substitut du procureur du Roi en 1913 à Léopoldville (Kinshasa), mais à la déclaration de guerre en août 1914, il s'engage comme volontaire sur le front européen. Réformé fin 1914, il poursuit sa carrière au Congo ; il est nommé juge à Léopoldville. On ne sait pourquoi, il change brusquement d'orientation sur place en 1916, et s'inscrit à nouveau comme avocat au Barreau pendant deux ans, mais à Brazzaville (Congo français, en face de Léopoldville, de l'autre côté du fleuve !) (voir photo 4).

A la fin de la guerre 14-18, il est désigné pour devenir contrôleur administratif en Allemagne, vaincue et occupée en partie par les troupes alliées. Manifestement nostalgique du Congo, il se retrouve au Katanga en 1921, comme président du tribunal de 1ère instance d'Élisabethville (Lubumbashi) et il le restera jusqu'en 1930. Il revient à nouveau en Belgique comme juge à Liège en 1932. Il est appelé à devenir, à un moment historique délicat, président du tribunal de 1ère instance d'Arlon dès 1940, du début de la guerre jusqu'à sa pension en 1954. Incroyable parcours, qui est loin d'être terminé, puisque à l'âge de 65 ans, et pendant plus de 25 ans, il va œuvrer au milieu de ses vignes autour de son mas dans le célébrissime village de Saint-Paul-de-Vence (Provence) comme exploitant-viticulteur !

Une partie de ses enfants, notamment ses filles, le rejoignent. L'une d'entre elles, **Lucy Michaëlis**, épouse en 1942 Philippe Brousmiche de Couvin, au Rwanda à Gisenyi, sur les bords du lac Kivu.

En 1920, Jean Michaëlis fonde à Arlon le Cercle Colonial Arlonais et Gaumais. Notre Cercle Africain actuel (RCLAGL) en est le successeur. Le neveu de Jean, le haut magistrat arlonais Jacques Michaëlis, en est toujours un fervent soutien. ■

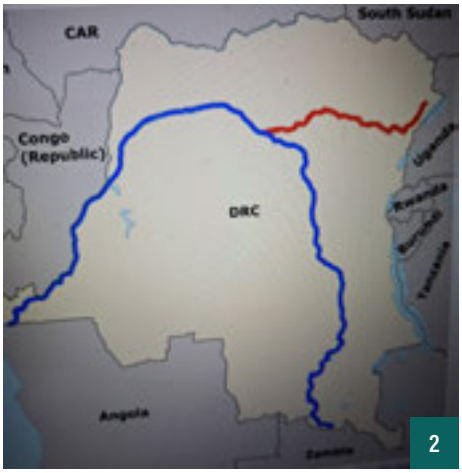

2

3

4

5

Légendes photos

1. Monument arlonais
2. Aruwini
3. Steamer Ville de Bruxelles
4. Marché de Brazzaville
5. Saint-Paul-de-Vence

ADMINISTRATION

Siège social : Rue Lisala, quartier Munsampi, commune de Musadi

Président et superviseur du SDM : Odon Mandjwandju Mabele

V/ Président : Joseph Kwakombe Nele

Administrateur/Ilebo : Gilbert Mwaha Ndjondo

Bibliothécaire & Trésorière : Evodie Mbuyi Kalenda

Vérificatrice des comptes : Yvette Ndjoko Mamiyondjo

Activités livresques : Patricia Nsekela Katambue

Culture : Willy Mbangu Mukini (Dr)

Infographe : Andy Mampuya

Membres : Giselle Mesu Sabwe, Abigail Ntshila, Ahmed Iyolo Bwanga, Richard Tshama Tshibanda, Giresse Mukendi

Président d'honneur : Anastas Kazadi Matand

Membres d'honneur : Théodore Tshiband Musas, Fernand Mpyana Kamona

Moyenne journalière de visite : 12

Compte bancaire TMB : 00017-27300-71068100001-48 en USD

PROGRAMME 2025 :

11/1 Journée Séraphin Ngondo
8/3 Rencontre des femmes
6/4 Première Assemblée générale
18/4 Journée des jeunes
23/4 Journée Livre & droit d'auteur
28/6 Deuxième AG
19/7 Journée Pr B. Musasa Kabobo
16/8 Journée Pr Mukash Kalei
27/9 Troisième AG
16/10 Expo Œuvres d'art
25/10 Journée Pr L. de Saint-Moulin
27/12 Quatrième AG

De plus le SDM participe au Forum mensuel de MDC&RB

E-mail du SDM : sdmabele@gmail.com

SERVICE DE DOCUMENTATION MABELE
asbl Mwene-Ditu

BULLETIN TRIMESTRIEL N°11

L'univers de la vie

Par Odon Mandjwandju Mabele

1) Le 28 août 2025

Autour des promoteurs Honorable Fortunat Ndambo Mandjuandju, Jovien Mbendé Mabuaka et Odon Mandjwandju Mabele, Superviseur du SDM, les enseignants du Complexe Scolaire MACRI ont eu à échanger avec leur partenaire du SDM. C'était avant leur retour au village de Domay Dimbelenge situé dans le territoire d'Ilebo ex Port-Francqui, province du Kasaï. Cet entretien a eu lieu à Kinshasa avant la rentrée des classes de l'année scolaire 2025-2026. Nous avons engagé cette conversation pour leur expliquer les mobiles de l'ouvrage édité à Mwene-Ditu, intitulé : *La bibliothèque du CS MACRI. Manuel des usagers*.

2) Septembre 2025

Le SDM n'a pas manqué de féliciter deux lauréates bachelières (Patricia Nsekela Katambue et Gemima Mpemba Lukusa), bénéficiaires de la bourse Séraphin Ngondo lors de la collation des grades académiques du 13 septembre 2025 à l'Université de Mwene-Ditu.

Le dimanche 14 septembre 2025, le Superviseur du SDM s'est réuni avec une cohorte des anciens élèves du CS MACRI, choisie par l'Association pour le Développement d'Ilebo par la Protection Sociale (ADIPROS). Il s'agit des jeunes qui poursuivent leurs études à Kinshasa, principalement de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers (ISAM), de l'Institut Supérieur Pédagogique Technique (ISPT), de la Haute Ecole de commerce (HEC), de l'Institut National du Bâtiment et des Travaux Publics (IBTP) et de l'Université Libre du Congo (ULC).

Cette rencontre leur a donné l'occasion d'être informés non seulement sur les forums virtuels et la revue *Mémoires du Congo*, mais aussi sur l'octroi de la bourse Séraphin Ngondo (1er Démographe congolais et fondateur de la revue MADOSE en 2011). Le Superviseur du SDM n'a pas manqué de leur rappeler le proverbe : *ngembo*. C'est-à-dire quand on est aux études à Kinshasa, on ne se limite qu'à ce qui cadre avec les études ; l'on ne doit pas se permettre d'avoir d'autres champs d'activités.

3) La remise des ouvrages et des ordinateurs

En date du 12 septembre 2025, Odon Mandjwandju a procédé à la remise de deux livres et d'une revue au Secrétariat permanent du Conseil d'Administration des Universités du Congo (CAU), situé au n°5, rue Virunga, à Righini, commune de Lemba. Il s'agit de : *Notices bibliographiques et nécrologiques de quelques professeurs qui nous inspirent* (2025, 223 p.) ; *Discours rectoraux de l'Université de Mwene-Ditu* (2025, 116 p.) et *MADOSE, Revue Culturelle et Scientifique* (n° 097, Mars / Avril 2025, 155 p.).

Et aussi, à Domay Dimbelenge, par l'entremise du superviseur du SDM, le Député National Honorable Fortunat Ndambo a offert à la bibliothèque du CS MACRI cinq ordinateurs, (marque HP) ainsi que les ouvrages : *Déboulement de l'empire du silence en RDC* (A. Bundjoko, 2023) et *Holocauste au Congo : L'Omerta de la communauté internationale* (Charles Onana, 2023). Le SDM a ajouté quant à lui : 15 numéros de *Mémoires du Congo* (26, 28, 32, 36, 41 et 43, 47, 49, 53 et 54, 56, 58 à 61), un paquet de cartes (Tour d'Afrique, 50 pièces) et le livre intitulé *Ma passion pour la lecture* (Odon Mandjwandju Mabele, 2023). Cette livraison s'inscrit tout naturellement dans le cadre de la collaboration franche entre le CS MACRI, l'œuvre de l'ADIPROS et le SDM, pour que ces ouvrages puissent servir non seulement aux élèves de cette école, mais aussi aux universitaires.

4) LE 16 OCTOBRE 2025

Contrairement au calendrier des activités culturelles, le SDM n'avait pas organisé le vernissage de l'ouvrage du Pr Abbé Raymond Matand Makatshing intitulé *La philosophie africaine de l'Antiquité* (2025). Ses membres n'ont pas non plus procédé à la présentation des œuvres d'art

à la population de la ville ferroviaire de Mwene-Ditu à la date prévue. Toutefois, Evodie Mbuyi Kalenda et Patricia Nsekela Katambue ont été invitées à Mbujimayi pour représenter le SDM à la manifestation organisée par Merlisse Meta Kabangu, étudiante à l'Université Officielle de Mbujimayi, à l'occasion de la présentation de son livre *La voie de la réconciliation* (2025). Merlisse Meta Kabangu (21 ans) est la première écrivaine de Mwene-Ditu. ■

1

Légendes photos

1. Les promoteurs du CS MACRI, les enseignants et le Superviseur du SDM
2. La remise des ordinateurs à Kawanga Tombolo
3. La remise des trois livres au Secrétariat Permanent du CAU
4. Journée de la collation des grades (Gemima Mpemba et Patricia Nsekela)
5. Patricia Nsekela Katambue, Merlisse Meta Kabangu et Evodie Mbuyi Kalenda
6. Le Superviseur du SDM avec les anciens élèves du CS MACRI

2

3

4

5

6

COMITÉ

Présidente :
Françoise Moehler-De Greef

VP Relations extérieures :
Françoise Devaux

VP Activités :
Machteld De Vos

VP Outre-Mer :
Marcel Yabili

Trésorier :
Pierre De Greef

COMITÉ ÉLARGI
Micheline Boné, Dina Demoulin, Andrée Grandjean, Philippe Grandjean, Mireille Sartenaer.

PROGRAMME 2025
Machteld De Vos nous propose un programme intéressant et varié et des week-ends géniaux.

- 03/08 : Retrouvailles d'été à Noiseux (près de Hotton)
- 10-12/09 : WE dans l'Aisne.

En perspective :

- Averbode – Diest
- MusAfrica (ex Musée africain de Namur)
- Musée La Piscine de Roubaix / Villa Cavrois

COORDONNEES
Niambo Forum
(discussions et diffusion) :
niambo@googlegroups.com
Niambo Info
(diffusion uniquement)
niambo-info@
googlegroups.com

Pour toute information :
fmoehler@gmail.com
Cotisation annuelle : 20 €

NOUVEAU COMPTE
IBAN : BE48 3771 4230 7727
BIC : BBRUBEBB

RÉDACTION
(textes et photos) :
Françoise. Moehler-De Greef

Amitié, visites et retrouvailles

Activités

Week-end dans l'Aisne (10-12 septembre 2025)

Nous n'étions pas bien nombreux mais nous n'en avons pas moins beaucoup apprécié ces 3 journées organisées par notre amie Machteld. L'amitié, la convivialité et la solidarité étaient au rendez-vous de cette escapade dans une région que peu d'entre nous connaissions.

Découverte impressionnante du Familistère de Guise, peu connu et précurseur (avec un siècle d'avance) de certaines avancées sociales que nous connaissons aujourd'hui, les dépassant parfois. Découverte de la cité médiévale de Laon miraculeusement préservée durant la guerre de 1914-18, de sa magnifique cathédrale surmontée de bœufs et de la chapelle des Templiers. Des guides exceptionnels, très engagés et très attentifs. Exploration ensuite des ruines de l'Abbaye du Vauclair en cours de sauvetage et de son incroyable jardin d'herbes et plantes médicinales. Retour par le village troglodyte de Paissy. Deux nuits dans un gîte superbe et convivial, la Ferme du Château à Monampteuil.

Forum

Notre forum de discussion niambo@googlegroups.com reste actif, alimenté principalement par les membres du Comité. Nous serions heureux que d'autres y participent plus activement. Notre groupe niambo-info@googlegroups.com est limité aux seules informations du comité relatives aux activités Niambo, Mémoires du Congo et CRAOM.

En cas d'intérêt pour notre forum de discussion, notre groupe d'information ou l'une ou l'autre activité, adressez-vous à Françoise Moehler fmoehler@gmail.com

Solidarité – appel à cotisation

La dimension philanthropique de Niambo ne peut être atteinte que grâce à une participation financière raisonnable de la part de TOUS ses membres, qu'ils participent aux activités ou seulement aux groupes de discussion ou d'information. Il est bien entendu que toute aide complémentaire est la bienvenue.

Nous rappelons que la totalité des cotisations, dons et bénéfices sont consacrés aux actions philanthropiques que nous soutenons au Congo, au Katanga et au Kivu principalement, l'engagement des membres du comité étant purement bénévole.

Nous lançons également un appel aux bonnes volontés qui pourraient venir renforcer le comité, certains membres souhaitant se retirer après avoir beaucoup donné. Merci à eux. ■

Centre socio-culturel MWANDA-MWANDA

Avenue Masimanimba, 5
Commune de Lukemi
KIKWIT II

Directeur : Jean-René Kwaka Mbangu

Cotisation annuelle : 20 $ ou selon votre générosité

Compte à créditer :

Nombre de membres à la date du :

PROGRAMME 2025
- Relance du festival de théâtre scolaire
- Exposition des œuvres du Professeur MUYAMBO
- Concours sur le passé historique de la Belgique et du Congo
- Suite des reportages sur la Rébellion muléliste

RÉDACTION
(textes et photos)
Jean-René Kwaka Mbangu

Bidimbu s'invite dans les écoles

Par la magie des ondes, le feuilleton *Bidimbu*, lancé depuis le 05 octobre dernier, a réussi à prendre place dans de nombreux foyers des *Kikwitois*. Diffusé le dimanche soir, à 19h, et rediffusé le vendredi matin à 8h, le programme mis en place par *le Centre socioculturel Mwanda-Mwanda* est en passe de réussir son pari : captiver l'attention des auditeurs pendant 15 petites minutes, entre rires et leçon de morale.

Cependant, les initiateurs du projet ne semblent pas vouloir se satisfaire de ces premiers résultats. Depuis près de deux semaines, une nouvelle idée a vu le jour, qui se propose de venir prêter main forte à l'initiative de départ : intégrer le feuilleton à la vie publique des habitants de Kikwit. A travers les écoles d'abord. Comme au Collège *Sadisana* où, dans une salle archicomble, des centaines d'élèves, invités dans le cadre de la tournée de recrutement des candidats au concours d'écriture, ont pu, à cette occasion, suivre avec enthousiasme une scène du premier épisode, en prélude au grand rendez-vous pris pour la présentation du feuilleton tout entier.

D'autres établissements, tels que le lycée *Siama*, l'Institut *Don Bosco* ou autre *Athénée Lukoleka*, sont également dans le viseur de *Mwanda-Mwanda*. L'idée est d'aller directement à la rencontre des jeunes élèves afin d'effleurer leur sensibilité sur une question qui les touche au premier chef : la lutte contre les mariages précoces et/ou forcés.

Tel que n'avait eu de cesse de le répéter le regretté Abbé Kimoni Iyay, Kikwit est un bastion scolaire. Et si l'on veut affronter ou exposer les problèmes de la jeunesse, il n'y a pas meilleure plateforme que le milieu dans lequel elle s'épanouit.

Au moment où, après la présentation des personnages, la diffusion du feuilleton en arrive à son quatrième épisode, c.-à-d. quand le script en vient au traitement de la thématique, il devient impérieux de s'assurer l'audience la plus large qui soit. C'est ainsi que désormais une version originale du programme, avec des sous-titres en français, est en parallèle accessible sur les réseaux sociaux. Les auteurs de ce feuilleton, toujours plus ingénieux, restent résolus à exploiter pleinement les possibilités offertes par les technologies de la communication : bientôt, des cartes-mémoires, avec des enregistrements du feuilleton, seront distribuées gratuitement aux motards, aux automobilistes et autres tenanciers des terrasses qui pourront ainsi faire écouter le feuilleton à un public aussi large que diversifié, au-delà des heures de diffusion. Si ce projet arrivait à se concrétiser, *Bidimbu*, le feuilleton que réalise le Centre socio-culturel *Mwanda-Mwanda*, deviendrait réellement un phénomène de société dans la ville de Kikwit. ■

www.connexafrica.com

Pioneering Multimodal Logistics Excellence in the DRC and beyond since 1953

With offices in
Angola I Belgium I China I DRC I Ghana I Ivory-Coast I Zambia

CONNEXAFRICA
YOUR LOGISTICS PARTNER